



HAL
open science

Simulations d'évolutions possibles de la Politique Agricole Commune pour les productions bovines

F. Colson, Vincent Chatellier, . Inra, . Conseil Régional Des Pays-De-La-Loire,nantes (fra)

► **To cite this version:**

F. Colson, Vincent Chatellier, . Inra, . Conseil Régional Des Pays-De-La-Loire,nantes (fra). Simulations d'évolutions possibles de la Politique Agricole Commune pour les productions bovines. [Rapport Technique] 1996. hal-02836381

HAL Id: hal-02836381

<https://hal.inrae.fr/hal-02836381v1>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



INRA

LERECO - NANTES



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE**

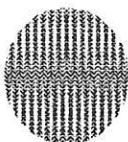
**Document de Travail
(ne pas diffuser)**

**SIMULATIONS D'ÉVOLUTIONS POSSIBLES DE LA PAC
POUR LES PRODUCTIONS BOVINES**

*Analyse comparée entre la région des Pays de la Loire
et les autres régions françaises*

François COLSON - Vincent CHATELLIER

Juin 1996



INRA

Programme de recherche sur le développement régional
Région Pays de la Loire - INRA DADP



Région des Pays de la Loire

AVANT-PROPOS

*Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet de recherches sur l'organisation de l'observatoire des systèmes d'exploitation **ROSACE** (Réseau d'Observation des Systèmes d'exploitation Agricoles pour le Conseil et les Etudes). Ce projet est l'un des 25 projets du programme sur le développement régional agricole et agro-alimentaire, financé par la Région Pays de la Loire et l'INRA DADP (Délégation Permanente, à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective). Il est réalisé dans le cadre d'une collaboration avec la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire.*

AVERTISSEMENT

Les analyses et les simulations sur l'avenir de la réforme de la PAC dans le secteur des productions animales, présentées dans ce document de travail, ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat de travail entre l'INRA de Nantes et la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire. Elles ont pour but de fournir des éléments chiffrés, discutés lors des réunions avec les responsables professionnels de la région.

Les résultats chiffrés des simulations de différents scénarios d'évolutions possibles de la PAC ne font pas l'objet de commentaires écrits pour l'instant. Compte tenu du statut de ces travaux, la reproduction et la diffusion des informations de ce document ne peuvent se faire qu'avec l'accord des auteurs.

François COLSON et Vincent CHATELLIER

INRA - LERECO

Rue de la Géraudière - BP 1627

44 316 Nantes Cedex 03

RÉSUMÉ

Cette étude présente les résultats de quelques simulations de scénarios alternatifs de politique agricole, appliqués aux exploitations agricoles des vingt-deux régions françaises. Basés sur la valorisation des données 1994 du Réseau d'Information Comptable Agricole, ces travaux sont d'abord menés sur l'ensemble des exploitations agricoles puis sur les exploitations de trois types de production "Lait-Spécialisé", "Lait-Viande" et "Viande Bovine". L'objectif est de mesurer l'évolution moyenne du revenu des groupes d'exploitations ainsi déterminés, mais aussi de positionner la région Pays de la Loire au regard des autres régions françaises.

Les hypothèses testées concernent la suppression des aides compensatoires sur les superficies en maïs fourrage et sur les superficies en céréales intra-consommées ; une baisse du prix du lait compensée par l'attribution d'une aide directe à la vache laitière, variable en fonction du niveau de chargement de l'exploitation ; une suppression de la prime spéciale aux bovins mâles couplée à une revalorisation de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes ; un plafonnement d'un Équivalent soutien direct au revenu par actif agricole ; une baisse du prix de 10 % des principaux produits agricoles concernés par la réforme (céréales, viande bovine et lait) sans compensation.

Les résultats des simulations sont présentés sous forme de tableaux et graphiques et ne font pas l'objet de commentaires. L'objectif de ce document étant de contribuer à la réflexion sur l'avenir de la réforme avec les responsables professionnels de la région des Pays de la Loire.

Mots clés : SIMULATIONS - POLITIQUE AGRICOLE - EXPLOITATIONS AGRICOLES - VIANDE BOVINE - MAÏS FOURRAGE - AIDES DIRECTES - RICA - PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
I- LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DES SOUTIENS PUBLICS À LA PRODUCTION BOVINE RÉGIONALE	
1-1- Quel avenir pour les aides SCOP ?	6
1-2- Vers d'éventuelles révisions de l'OCM lait et viande bovine ?	8
1-3- Vers des ajustements dans la modulation des soutiens ?	13
II- LA MÉTHODE ET LES HYPOTHÈSES DE SIMULATION DE POLITIQUE AGRICOLE	
2-1- Le RICA comme support des simulations	17
2-2- La méthode de classification des exploitations agricoles	19
2-3- La méthode et les hypothèses de simulations	21
III- LES RÉSULTATS DES SIMULATIONS SELON LES RÉGIONS FRANÇAISES	
3-1- Analyse toutes exploitations agricoles confondues	27
3-2- Analyse pour les exploitations "Lait-Spécialisé"	74
3-3- Analyse pour les exploitations "Lait-Viande"	89
3-4- Analyse pour les exploitations "Viande Bovine"	104
QUELQUES REMARQUES POUR INTRODUIRE LE DÉBAT	117
GLOSSAIRE DES SIGLES	119
BIBLIOGRAPHIE	120

INTRODUCTION

La décision des Ministres de l'Agriculture, des douze pays membres de l'Union Européenne, de réformer en profondeur les mécanismes de fonctionnement de la Politique Agricole Commune a été prise il y a déjà quatre années. Parmi les nombreuses études qui portent sur le thème de l'évaluation des conséquences de la réforme de la PAC, il convient d'en distinguer trois types. Le premier type concerne les simulations macro-économiques et micro-économiques des effets potentiels de la réforme. Réalisées pour la plupart d'entre elles entre 1990 et 1993, ces simulations avaient pour objectifs d'anticiper l'évolution des échanges de produits agricoles (comptabilité PAC-GATT) ou de mieux cerner les effets redistributifs des aides publiques entre les agriculteurs. Le deuxième type d'études tente de mieux comprendre les effets techniques et économiques induits par la réforme de la PAC sur les exploitations agricoles françaises et européennes. Ces études sont toutes confrontées à la difficulté de dissocier l'impact spécifique de la réforme de la PAC des évolutions tendanciennes observées en agriculture sur une plus longue période. Le troisième type d'études est plus récent, il porte, dans la perspective de nouvelles négociations, sur les simulations de scénarios alternatifs à la Politique Agricole Commune telle que nous la connaissons en 1996.

C'est à ce troisième type d'études que nous nous rapportons dans le cadre de ce document. Après deux années d'amélioration de revenu suite à l'application de la PAC, les producteurs de viande bovine connaissent depuis le second semestre 1994, de nouvelles difficultés importantes (baisse des prix de marché, distorsion croissante entre l'offre et la demande, contrainte des exportations subventionnées dans le cadre du GATT, réduction drastique de la consommation suite à l'affaire de la "vache folle") qui impliquent de réfléchir sur les perspectives d'avenir de ce secteur. Appartenant à la première région française productrice de viande bovine, les responsables professionnels et les industries agro-alimentaires des Pays de la Loire sont particulièrement mobilisés et soucieux quant aux débats européens qui ont trait aux évolutions à venir de la politique agricole dans le secteur des productions animales.

Face à ces nouveaux enjeux, la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de Loire a souhaité qu'une concertation s'établisse entre les différents partenaires susceptibles d'enrichir le débat autour de ces questions. L'Institut de l'Élevage et les Chambres départementales d'agriculture, en valorisant les compétences de leurs ingénieurs de terrain et les informations disponibles dans les nombreuses fermes de références suivies, sont bien positionnés pour appréhender les capacités d'adaptation et de réactivité des producteurs de viande bovine face à une modification de politique agricole. L'INRA, en exploitant la base de données nationale du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est en mesure de simuler l'impact économique de différents scénarios de politique agricole et de comparer les résultats obtenus par la région Pays de la Loire aux autres régions françaises. La confrontation des analyses de l'INRA et de l'Institut de l'Élevage, mais aussi la prise en considération des remarques des producteurs et des responsables professionnels, apparaît comme une démarche utile et nécessaire à la prospective pour le secteur agricole régional.

Dans le cadre de ce document, la présentation se limite aux résultats de quelques-unes des simulations de scénarios alternatifs de politique agricole. Dans une première partie, nous présentons le contexte en insistant sur les interrogations posées par l'avenir de la PAC dans le secteur bovin et laitier. Dans une seconde partie, nous traitons des aspects méthodologiques en présentant les caractéristiques essentielles du RICA (support des simulations), la méthode de classification des exploitations agricoles et les hypothèses testées. La troisième partie présente les résultats des simulations pour les exploitations des différentes régions françaises en quatre sous-parties, une première toutes exploitations agricoles confondues, puis trois autres par types de production, "Lait-Spécialisé", "Lait-Viande" et "Viande-Bovine". Les résultats des simulations sont présentés sous forme de tableaux et graphiques et ne font pas l'objet de commentaires. L'objectif de ce document étant de contribuer à la réflexion sur l'avenir de la réforme avec les responsables professionnels de la région des Pays de la Loire.

PARTIE I

**LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFLEXION
SUR LE DEVENIR DES SOUTIENS PUBLICS
À LA PRODUCTION BOVINE RÉGIONALE**

PARTIE I

- - - - -

LA NÉCESSITÉ D'UNE RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DES SOUTIENS À LA PRODUCTION BOVINE RÉGIONALE

La réforme de la Politique Agricole Commune, adoptée par le conseil des Ministres de l'agriculture le 21 mai 1992, constitue une profonde modification des mécanismes de soutien du secteur agricole et plus spécifiquement des organisations communes de marchés des céréales et de la viande bovine. Dans le cadre du maintien des trois principes fondateurs de la PAC (unicité des marchés, préférence communautaire, solidarité financière), les nouveaux modes de gestion se traduisent par un abaissement des prix, compensé par l'attribution d'aides directes forfaitaires aux structures de production (à l'hectare de céréales, d'oléagineux et de protéagineux ou à la tête de bétail). En conditionnant le versement de ces aides au respect des règles de maîtrise des volumes de production (gel d'une partie de la SCOP, contraintes de chargement pour le cheptel bovin), les instances communautaires souhaitent ainsi parvenir à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de produits agricoles et à une maîtrise accrue des dépenses du FEOGA.

Les premiers effets de la réforme de la PAC entre 1991 et 1994

S'il est encore trop tôt pour dresser un bilan complet de la réforme de la PAC dans le secteur de l'élevage bovin, quelques tendances peuvent déjà être mises en évidence à partir des premières sources statistiques disponibles entre 1991 et 1994.

En ce qui concerne les aspects positifs, la production de viande bovine a diminué de 9 % au niveau communautaire et de 14 % au niveau français entre 1992 et 1994. Cette réduction de la production, qui concerne tous les pays à l'exception du Royaume-Uni, s'est accompagnée d'une baisse considérable des stocks communautaires qui sont passés dans le même temps de près d'un million de tonnes à 82 000 tonnes. Les exploitations spécialisées en production bovine, comme les exploitations céréalières et laitières, ont enregistré en moyenne des hausses de revenus. Ces augmentations, qui ne remettent pas en cause la hiérarchie antérieure des revenus, s'expliquent par le fait que la baisse annoncée des prix d'intervention ne s'est pas répercutée immédiatement sur la baisse effective des prix de marché et que, d'autre part, l'adaptation des agriculteurs a été rapide et efficace (processus déclaratif, agrandissement, limitation des intrants, amélioration de la productivité, maîtrise des investissements, etc...).

En ce qui concerne les aspects négatifs, la baisse des prix de la viande blanche permise par l'abaissement du prix interne des céréales et le maintien relatif de ceux de la viande rouge durant les deux premières années de la réforme a conduit à une perte de compétitivité de la viande bovine. La consommation de viande bovine a, en effet, diminué de 8 % en France et de 4 % en Union Européenne. La hausse du revenu moyen des producteurs de viande bovine entre 1991 et 1994, ne doit, par ailleurs, pas faire oublier que l'année de référence 1991 correspondait à une période de crise et que les années 1995 et 1996 marquent un point de rupture dans cette ascension.

Une évolution défavorable du contexte entre 1994 et 1996

Depuis le second semestre 1994, le secteur de la viande bovine est confronté à plusieurs difficultés importantes qui fragilisent le revenu des producteurs et abaissent le niveau de rentabilité des entreprises agro-alimentaires : les prix de marchés ont, après une période de stabilité, diminué assez fortement ; la production européenne reste trop élevée, compte tenu du recul de la consommation et des engagements pris dans le cadre des négociations du GATT (limitation des exportations subventionnées) ; la consommation de viande bovine enregistre une nouvelle baisse record au premier semestre 1996, suite à la publication d'une étude scientifique faisant état d'une relation éventuelle entre l'encéphalopathie spongiforme chez les bovins (ESB) et la maladie de Creutzfeldt-Jacob chez les humains.

Un questionnement sur l'avenir de la PAC au niveau de la région Pays de la Loire

Dans ce contexte difficile, le devenir du secteur de la production bovine suscite de nombreuses interrogations de la part des différents acteurs économiques concernés (agriculteurs, organisations professionnelles, dirigeants d'entreprises agro-alimentaires, responsables politiques, créanciers). Pour apporter des éléments de réflexion sur l'une des interrogations posées, à savoir les perspectives d'évolution de la PAC dans le secteur bovin (viande et lait), la Chambre régionale d'Agriculture des Pays de la Loire a sollicité deux équipes de travail complémentaires.

1- *L'INRA de Nantes*. En relation avec la Chambre Régionale d'Agriculture, l'INRA participe dans le cadre du Programme DADP, à l'organisation d'un observatoire des exploitations agricoles (ROSACE) visant à valoriser les différents outils statistiques disponibles (RICA, RGA, enquêtes de structure, etc...). Ces outils peuvent être mobilisés pour réaliser des simulations représentatives de mesures alternatives de politique agricole, comme cela est proposé dans le cadre de ce document.

2- *Le réseau Eleveur Bovin Demain*. Présent dans les cinq départements, ce Réseau assure le suivi régulier et précis d'exploitations spécialisées en production bovine et laitière. Proche des préoccupations et des actions des agriculteurs, ce réseau apporte des compléments d'informations utiles à la mise en perspective des simulations mécaniques réalisées à partir de bases de données. Il permet de mesurer concrètement les adaptations en cours dans les systèmes techniques et d'anticiper sur les infléchissements techniques et économiques qui découleraient de la mise en application de certaines mesures de politiques agricoles.

Avant de présenter les hypothèses et les résultats des simulations réalisées, nous exposons quelques unes des principales questions posées pour l'avenir de la PAC dans le secteur de l'élevage bovin et laitier. Il ne s'agit pas ici de dresser une liste exhaustive de l'ensemble des interrogations des acteurs de la filière, mais d'établir un premier guide commun, nécessaire à l'avancement des réflexions régionales sur l'avenir de la PAC.

1-1- Quel devenir pour les aides sur la SCOP ?

La modification de l'OCM céréales et grandes cultures a des répercussions importantes sur les exploitations bovines de notre région. Le montant total des aides directes reçues en 1994 par l'agriculture des Pays de Loire au titre des aides compensatrices sur les superficies en céréales, oléagineux et protéagineux est de 1,9 milliards de francs. Compte tenu du poids des céréales dans les exploitations d'élevage, une part importante de cette enveloppe leur a été versée.

Les questions qui relèvent de l'évolution future de l'OCM céréales sont nombreuses et concernent notamment la possibilité d'un plafonnement des aides à l'hectare ou à l'exploitation, la modification éventuelle des plans de régionalisation, l'abaissement des taux de gel, la modulation des aides en fonction du prix réel de marché (comme pour les oléagineux). Lorsque l'on s'intéresse aux exploitations bovines des Pays de la Loire, la question du devenir des aides sur les céréales intra-consommées et sur le maïs fourrage en particulier (plus d'un tiers de la SCOP régionale) est incontournable, aussi considérons nous important de la traiter en priorité.

Quel avenir pour les aides aux céréales intra-consommées et au maïs fourrage ?

En octroyant des aides sur les superficies en céréales intra-consommées et en maïs fourrage, la réforme de la PAC a conforté les exploitations bovines des régions intensives de l'Ouest de la France (selon les statistiques annuelles, la région Pays de Loire regroupe 300 500 hectares de maïs fourrage contre 332 000 hectares en Bretagne et 1,4 millions d'hectares en France). Le versement de la prime à l'herbe, dans le cadre du programme d'accompagnement national, et l'octroi de primes bovines en fonction de seuils de chargement constituent, en revanche, un atout pour les régions plus extensives de production de viande bovine.

En offrant la possibilité de bénéficier d'aides sur les superficies en maïs fourrage, la Communauté Européenne a ainsi favorisé les exploitations agricoles françaises, notamment les exploitations laitières, qui pratiquent une part importante de cette culture. Cette décision politique, que certains considèrent comme contradictoire avec les objectifs environnementaux de la réforme, s'explique pour deux raisons principales : il apparaissait difficile de dissocier le maïs fourrage du maïs grain et, d'autre part, le non versement d'une aide sur le maïs fourrage risquait d'amener une partie des producteurs à transformer cette culture en céréales et à acheter, par ailleurs, des produits de substitution des céréales.

Tableau 1-1 : Les aides à la SCOP dans les Pays de Loire en 1994

	44	49	53	72	85	Ensemble
SAU totale déclarée (ha)	370 611	449 799	408 552	378 884	470 612	2 078 458
Superficie totale aidée (ha)	146 168	214 159	178 261	223 633	240 424	1 002 646
SCOP (ha)	130 395	188 174	161 577	188 189	208 682	877 017
dont maïs grain et ensilage (ha)	57 571	76 304	76 557	73 105	83 546	367 082
dont gel des terres	15 782	26 033	16 697	35 441	31 741	125 693
Gel moyen par exploitation (ha)	7,6	7,2	7,1	9,6	9,6	8,4
Nombre de dossiers	7 528	10 143	11 448	7 055	7 594	43 768
dont % de dossiers avec gel	27 %	35 %	20 %	52 %	43 %	34 %
Montant moyen par dossier (F)	37 095	44 466	35 136	70 870	68 950	49 760
Aides totales (millions F)	240	414	318	441	495	1 909

Sources : DDAF, 1994

Dans les statistiques fournies par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, dans les données du RICA ou dans les bases de données des Centres de Gestion, les aides versées au titre des superficies en maïs fourrage ne sont pas isolées. L'analyse de ces aides est donc rendu difficile, d'autant plus que les agriculteurs ont la possibilité d'optimiser l'affectation des superficies en maïs fourrage entre la sole céréalière et les superficies fourragères en fonction des seuils de facteur de densité conditionnant l'octroi des primes bovines. Néanmoins, face aux critiques dont font l'objet ces aides, notamment de la part des régions défavorisées de montagne qui y voient un avantage concurrentiel non justifié, il apparaît important qu'une réflexion soit menée à deux niveaux : d'une part sur les conséquences techniques et économiques d'une suppression partielle voire complète des aides aux superficies en maïs fourrage et, d'autre part, sur les raisons qui conduisent depuis quelques années au recul de cette culture dans les Pays de Loire (421 700 hectares en 1990 contre 302 300 hectares en 1993, d'après l'enquête de structure).

1-2- Vers d'éventuelles révisions de l'OCM lait et viande bovine ?

Les hypothèses d'une réforme des modalités actuelles de répartition des aides publiques aux exploitations bovines et laitières sont extrêmement variées et soulèvent très souvent des intérêts contradictoires entre les exploitants mais aussi entre les différents bassins de production. Face à la diversité des pistes de réforme avancées tant dans le secteur laitier que dans le secteur bovin, nous limitons ici notre propos à quelques questions clés.

Une baisse du prix du lait, compensée par des aides directes forfaitaires ?

Le projet initial de réforme de la PAC, présenté en 1991 par le Commissaire à l'Agriculture, Ray Mac Sharry, envisageait une baisse du prix du lait de 10 %, compensée par l'attribution d'aides forfaitaires sur les vaches laitières, moyennant le respect de certains seuils de chargement. Ce projet allait dans le sens d'une meilleure cohérence entre les mesures politiques concernant le secteur bovin et le secteur laitier. De plus, il permettait de réduire les prix de marché au sein de la Communauté Européenne ce qui, à moyen terme, est souhaitée pour intégrer les pays d'Europe Centrale et Orientale.

La mise en application d'une telle révision de l'OCM lait serait contraire aux intérêts des exploitations laitières intensives et fortement productives de l'Ouest de la France et plutôt favorables à ceux des exploitations plus extensives et moins productives des zones herbagères. Avec un cheptel de vaches laitières de 604 400 têtes et une production de 35,8 millions d'hectolitres de lait en 1994, la région des Pays de Loire relève pour une grande part du premier cas. La production laitière constitue 23 % de la production agricole finale régionale et son chiffre d'affaires est estimée à 6,5 milliards de francs, soit 13,7 % du total national.

Un renforcement des PMTVA au détriment des PSBM ?

La répartition du budget des primes bovines en France est significative des spécialisations régionales. Aux extrêmes, on trouve les bassins traditionnels allaitants producteurs de brouards dans lesquels les primes aux vaches allaitantes occupent une place prédominante (Auvergne, Limousin, Bourgogne) et les régions spécialisées en production laitière où les veaux engraisés sont nombreux et où les primes spéciales aux bovins mâles sont plus fortes que les primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes (Bretagne, Normandie, Lorraine). La région Pays de Loire, qui est la première région française pour son budget de PSBM, est située entre ces deux extrêmes avec une part importante d'élevages allaitants de type naisseur-engraisseur.

Le montant total des primes aux bovins mâles représente dans les Pays de Loire 235 millions de francs en 1994 (plus 40 millions de francs de complément d'aides à l'extensification). Le nombre de bovins mâles primés est de 394 821 têtes, dont 333 805 têtes le sont au titre du premier versement et 61 446 au titre du second versement à plus de 21 mois [Tableau 2]. Les

départements de la Mayenne et de la Vendée bénéficient à eux deux de 58 % de l'ensemble de l'enveloppe PSBM de la région des Pays de Loire et la Mayenne dispose de plus de la moitié des primes sur les bovins mâles de plus de 21 mois.

Tableau 1-2 : Les primes aux bovins mâles dans les Pays de Loire en 1994

	44	49	53	72	85	Ensemble
Nb de dossiers demandés	5 280	5 618	11 615	3 861	7 282	33 656
Nb de dossiers bénéficiaires	3 360	4 365	6 738	2 987	4 716	22 166
Nb de bovins concernés	56 530	61 510	120 680	45 692	110 409	394 821
dont nb de mâles 8-20 mois	47 305	55 869	88 931	36 740	104 960	333 805
dont nb de mâles de plus 21 mois	9 225	5 641	31 479	8 952	6 149	61 446
Aides totales (millions de F)	33,8	36,7	72,2	27,2	65,3	235,5
+ Complément extensif (M de F)	8,6	4,7	9,4	5,8	11,5	40,1

Sources : DDAF, 1994

Le montant total des aides pour le maintien du troupeau de vaches allaitantes représente en Pays de Loire 381 millions de francs (plus 65 millions de francs de complément d'aides à l'extensification). Parmi les 17 358 exploitations qui ont bénéficié de la PMTVA, 4 468 sont des exploitations mixtes ayant un quota laitier inférieur à 120 000 litres de lait. Ces élevages sont proportionnellement plus nombreux en Mayenne puisqu'ils représentent 45 % des bénéficiaires de la PMTVA contre seulement 13 % en Vendée.

Le troupeau régional de vaches allaitantes primées est actuellement de 371 657 têtes, alors que les statistiques comptabilisent un cheptel total de 466 400 têtes. Ce décalage important entre les droits à primes et le cheptel réel a plusieurs origines : les vaches allaitantes localisées dans les troupeaux mixtes ayant une production laitière supérieure à 120 000 litres ne peuvent prétendre aux primes ; certains éleveurs ont intérêt à ne pas déclarer toutes leurs vaches allaitantes de façon à rester en deçà du seuil de 1,4 UGB PAC par hectare de SFP et bénéficier ainsi du complément extensif sur l'intégralité du cheptel ; d'autres considèrent que le maintien dans le troupeau de quelques vaches allaitantes sans droits à primes, en plus de la référence historique, s'avère économiquement intéressant.

Ce décalage, particulièrement important dans notre région du fait de la présence de troupeaux mixtes, conduit à s'interroger sur la pérennité d'une production bovine hors quota de primes. Certains responsables professionnels s'inquiètent, par ailleurs, du fait que le nombre de vaches allaitantes effectivement primées soit inférieur à la référence historique de droits à primes (par exemple, la référence est 104 666 têtes en Maine et Loire, alors que les primes ont été versées sur seulement 92 000 têtes). Face à ce constat, les acteurs souhaitent savoir si ce décalage s'explique par des contraintes purement administratives ou s'il tient à un manque d'efficacité dans les mécanismes de redistribution ?

Tableau 1-3 : Les primes aux vaches allaitantes dans les Pays de Loire en 1994

	44	49	53	72	85	Ensemble
Nb de dossiers bénéficiaires	2 645	4 099	3 809	2 834	3 971	17 358
dont troupeaux mixtes	778	1 001	1 706	464	519	4 468
Nb de vaches allaitantes totales	65 000	110 400	69 000	58 000	164 000	466 400
Nb de vaches primées	50 120	90 586	52 635	43 141	135 175	371 657
dont troupeaux mixtes	10 217	15 124	15 871	4 716	10 319	56 247
Aides totales (millions de F)	47,4	86,1	49,5	49,5	149,1	381,8
+ Complément extensif (M de F)	10,1	16,4	8,6	8,6	21,7	65,6

Sources : DDAF et Statistique Agricole Annuelle, 1994

La réforme de la PAC a encouragé et conforté les élevages extensifs de bovins, mais elle a pénalisé les ateliers d'engraissement de bovins mâles, particulièrement nombreux dans les Pays de Loire. En ayant des niveaux élevés de chargement, ces élevages spécialisés ne peuvent bénéficier des primes bovines où, le cas échéant, diminuent considérablement le montant des aides céréalières auxquelles ils ont droit sur les superficies en maïs fourrage. Depuis, la première campagne de mise en fonctionnement de la nouvelle PAC, les acteurs économiques régionaux de la filière viande bovine, se préoccupent de la diminution significative du nombre de bovins mâles primés dans les Pays de Loire (437 664 têtes en 1992, 413 665 têtes en 1993 et 394 821 têtes en 1994). Si la revalorisation des primes unitaires permet à l'enveloppe de PSBM d'augmenter, la production et les volumes d'activité des industries d'abattage de bétail subissent, en revanche, une rupture dans leur dynamique d'évolution.

Tableau 1-4 : Les primes bovines dans les Pays de Loire entre 1989 et 1994

	90-91	91-92	92-93	93	94
Vaches allaitantes primées	334 978	346 858	382 048	388 576	371 657
Nb. de dossiers demandés vaches allaitantes	18 089	17 979	17 329	18 884	17 358
Montant total PMTVA (millions de F)	172	232	250	287	381
Bovins mâles primés	334 450	371 676	437 664	413 665	394 821
Nb. de dossiers demandés bovins mâles	29 788	30 459	37 790	37 361	33 656
Montant total PSBM (millions de F)	104	111	131	195	235

Sources : DDAF, 1994

Le maintien du potentiel de production de bovins mâles dans les Pays de la Loire passe par un maintien de la production des bovins mâles dans les systèmes naisseur-engraisseurs, par une réduction des coûts de production du jeune bovin, par le maintien des aides sur les céréales intra-consommées et par les négociations politiques des décideurs quant à l'évolution à venir des

modalités d'attribution des primes. Sur ce dernier point, les bassins allaitants traditionnels, où l'essentiel de la production bovine est axée vers la fourniture de broustards aux pays tiers, ont des positions stratégiques qui peuvent se révéler contradictoires avec celles de la région Pays de la Loire. Pour abaisser le coût de production des broustards, une partie des acteurs économiques de ces régions seraient en effet favorables à un renforcement des primes aux vaches allaitantes au détriment des primes aux bovins mâles.

Des aides directes sur les superficies fourragères à la place des primes bovines ?

En instaurant un mécanisme d'attribution des primes bovines qui prend en compte le niveau de chargement des exploitations, les promoteurs de la réforme de la PAC entendaient concilier une dimension environnementale avec le maintien d'un potentiel de production de viande bovine. Ainsi, contrairement aux modalités d'avant la réforme, les primes bovines sont désormais en partie liées à la capacité des élevages à occuper le territoire. Cette révision des modalités d'attribution des aides est, comme le constatent les experts régionaux de terrain, à l'origine d'un agrandissement accéléré des exploitations. Cette croissance foncière anime, dans certaines zones, une concurrence accrue entre les élevages laitiers et les élevages allaitants. Ainsi, les redistributions de terres libérées qui se font dans le cadre des instances agricoles départementales ne sont pas neutres et peuvent venir consolider ou au contraire fragiliser le potentiel régional de production de viande bovine.

Pour optimiser leur retour budgétaire, les exploitations des régions défavorisées auraient économiquement intérêt à ce que les primes bovines soient davantage liées à leur capacité à occuper le territoire et moins à leur capacité à produire de la viande bovine. Ainsi, les organisations professionnelles de ces régions évoquent parfois le souhait d'une substitution partielle voire totale d'aides sur les superficies fourragères aux primes bovines actuelles.

Un système de versement d'aides aux superficies fourragères, sans aucune référence à l'activité de production bovine, poseraient alors plusieurs questions. N'est-il pas contraire aux intérêts de la filière bovine nationale qui détient 40 % des vaches allaitantes communautaires ? Est-il applicable dans la pratique ? Si tel est le cas, l'ensemble des exploitations agricoles peuvent-elles bénéficier des aides sur les superficies fourragères ou, en d'autres termes, comment réserver ces aides aux exploitations qui historiquement avaient les références en vaches allaitantes ? Les exploitations bovines ne seront-elles pas incitées à délaisser leur activité productive pour se lancer tout à la fois dans une course à l'agrandissement en foncier et dans une décapitalisation du cheptel ? Des aides à l'hectare ne risquent-elles de créer un marché du foncier aux prix artificiellement élevés et d'encourager à la hausse du fermage ?

Un renforcement des contraintes de chargement ?

Le montant des primes bovines (PMTVA et PSBM) est déterminé en fonction du niveau de chargement PAC de l'exploitation. Sur le plan national, 85 % des vaches allaitantes et 60 % des bovins mâles ont bénéficié en 1994 du complément extensif versé aux élevages ayant moins de 1,4 UGB PAC par hectare de SFP. Dans les Pays de la Loire, 74 % des vaches allaitantes et 46 % des bovins mâles ont perçu ces compléments alors que cette proportion est supérieure à 90 % pour les vaches allaitantes comme pour les bovins mâles dans les bassins traditionnels.

Si les seuils de facteur de densité sont assez contraignants dans certains pays partenaires (60 % des bovins mâles italiens appartiennent à des élevages ayant un facteur de densité supérieur à 3,5 ; 60 % des vaches allaitantes britanniques ne reçoivent pas de complément extensif), ils le sont peu sur le territoire français. Dans l'hypothèse où les années à venir seraient marquées par une distorsion croissante entre l'offre et la demande de viande bovine, les décideurs de la politique agricole pourraient envisager de renforcer les contraintes d'accessibilité aux primes bovines par une réduction des seuils de chargement. Cette politique parviendrait ainsi à encourager les élevages, notamment ceux des Pays de Loire, à adopter des infléchissements techniques allant dans le sens d'une plus grande extensification ou d'une réduction des volumes produits par unité de surface.

La prime sur les superficies en prairies est, elle aussi, dépendante de seuils de chargement. La région des Pays de Loire est peu bénéficiaire (2,1 % des superficies nationales primées). En effet, en 1993, les 3 650 dossiers de demande de primes concernaient 123 823 hectares (soit 33,9 hectares par dossier) pour une enveloppe globale de 30,9 millions de francs. La répartition de cette prime à l'intérieur de la région n'est pas homogène, non plus, puisqu'il va pour les extrêmes de 40 515 hectares primés en Loire Atlantique à 12 635 hectares en Mayenne.

Tableau 1-5 : La prime à l'herbe dans les Pays de la Loire en 1994

	44	49	53	72	85	Ensemble
Nb de dossiers payés	1 068	898	468	658	558	3 650
Superficie totale primée (ha)	40 515	27 724	12 635	21 216	21 733	123 823
Superficie moyenne primée (ha)	37,9	30,9	27,0	32,2	38,9	33,9
Montants versés (millions F)	10,1	6,9	3,1	5,3	5,4	30,9

Sources : CNASEA, 1994

Il se pourrait que les pouvoirs publics abaissent à l'avenir les seuils d'exigibilité de la prime à l'herbe afin de mieux cibler son action ou de limiter les dépenses de soutien. Les simulations sur ce thème sont difficiles à établir car la définition du chargement "PAC" et "ICH" laisse une souplesse à l'agriculteur (affectation du maïs fourrage, décalage entre les animaux présents et les animaux pour lesquels une prime est demandée) et les différentes catégories animales concernées ne sont pas toujours fidèlement répertoriées dans les bases de données (bovins mâles à 10 et 22 mois).

1-3- Vers des ajustements dans la modulation des soutiens

Avant 1992, les aides directes aux exploitations agricoles regroupaient un ensemble complexe de mesures européennes, nationales et locales. Mises en place par étapes successives, elles traduisaient la volonté politique d'atténuer les difficultés de revenu auxquelles se trouvaient confrontées certaines catégories d'exploitations, tout particulièrement celles d'élevages ovins et bovins situés en zones à handicaps géographiques. Avec la réforme de la PAC de 1992, les aides directes au secteur céréalier et bovin ont été fortement revalorisées pour compenser les baisses de prix. Près de 90 % des exploitations agricoles françaises reçoivent désormais des paiements directs, 75 % au titre des aides spécifiques aux surfaces de céréales, d'oléagineux et de protéagineux (SCOP). Entre 1991 et 1994, les subventions d'exploitation reçues par la branche agriculture ont augmenté de 12 à 44 milliards de francs.

Une suppression partielle voire totale du soutien public ?

Entre 1991 et 1994, le montant moyen des aides directes par exploitation agricole française professionnelle (plus de douze hectares équivalent blé) est passé de 22 000 F à 90 000 F. Les aides au secteur végétal représentent désormais près des deux tiers du total des paiements directs, qui sont de ce fait aujourd'hui plus élevés dans les régions de grandes cultures que dans les régions d'élevage, y compris celles à handicaps géographiques.

Toutes exploitations agricoles confondues, les aides directes s'élèvent, en moyenne, à 180 700 F par exploitation dans la région Centre, où la production céréalière joue un rôle déterminant dans l'agriculture régionale. En Auvergne, ces aides représentent 90 800 F par exploitation et elles proviennent essentiellement de l'activité animale et notamment de la prime à l'herbe et des primes aux vaches allaitantes. Pour les Pays de Loire, la forte diversité de l'agriculture régionale conduit à ce que derrière la moyenne des 76 700 F par exploitation, se cache une forte disparité en fonction des orientations de production.

Tableau 1-6 : Le montant moyen des aides directes en 1994
(Toutes OTEX, en milliers de francs par exploitation)

	Centre	Pays Loire	Auvergne	France
Aides directes totales A+B+C	180,7	76,7	90,8	90,0
<u>Secteur végétal (A)</u>	<u>161,6</u>	<u>49,7</u>	<u>21,3</u>	<u>61,4</u>
- dont aides SCOP (y. c. maïs)	125,1	39,9	17,3	48,9
- dont aides gel des terres	35,3	8,4	2,6	11,2
<u>Secteur animal (B)</u>	<u>15,9</u>	<u>23,8</u>	<u>66,7</u>	<u>25,0</u>
- dont primes vaches allaitantes	7,1	11,7	20,8	8,1
- dont primes aux bovins mâles	1,7	7,9	6,7	4,2
- dont handicaps géographiques	0,7	0	19,9	3,9
- dont autres primes (à l'herbe, etc.)	6,4	4,2	19,3	8,8
<u>Autres subventions (C)</u>	<u>3,2</u>	<u>3,2</u>	<u>2,8</u>	<u>3,6</u>
Aides directes totales / UTA	108,8	45,1	58,2	52,3
Aides directes totales / ha de SAU	2,0	1,5	1,5	1,6

Sources : RICA France 1994 / INRA de Nantes

Les 100 000 exploitations françaises spécialisées en céréales et en grandes cultures ont bénéficié, en moyenne, de 176 600 F d'aides directes par exploitation, contre 43 400 F pour les 80 000 exploitations spécialisées en production laitière et 108 700 F pour les 42 000 exploitations spécialisées en production de viande bovine.

En ce qui concerne l'orientation "Bovin, élevage et viande" qui regroupe plusieurs systèmes techniques (naisseur, naisseur-engraisseurs, engraisseurs spécialisés), le revenu et le poids des aides directes ont augmenté dans toutes les régions depuis la mise en application de la réforme. Une analyse comparative souligne que le montant moyen des aides directes par exploitation est plus important en Auvergne que dans la région Pays de Loire où le type d'élevage bovin est différent. L'Auvergne regroupe de nombreux élevages naisseurs, extensifs, lesquels peuvent prétendre massivement au complément extensification et à la prime à l'herbe. La production bovine des Pays de Loire où coexistent des élevages naisseur, naisseur-engraisseur et spécialisés dans l'engraissement de bovins mâles est plus diversifiée. Cette région bénéficie des aides sur les céréales intra-consommées (notamment sur le maïs fourrage), mais elle est proportionnellement moins avantagée par les primes sur les superficies en prairies.

Tableau 1-7 : L'évolution de l'EBE et des aides directes entre 1991 et 1994
(OTEX "Bovin, élevage et viande" en milliers de francs par exploitation)

	Pays de Loire	Auvergne	France
EBE 1991	135	151	129
EBE 1992	156	173	154
EBE 1993	168	211	190
EBE 1994	203	228	210
Aides directes totales 1991	53	59	52
Aides directes totales 1992	44	74	57
Aides directes totales 1993	60	104	82
Aides directes totales 1994	91	126	108

Sources : RICA France, échantillon glissant 1991 - 1994 / INRA de Nantes

En élevage bovin, comme dans le secteur céréalier, les aides directes entrent désormais pour une part déterminante dans la formation du revenu des agriculteurs. Dans un contexte où le montant et le mode de répartition de ces aides directes peuvent être modifiés, il faut s'interroger sur la capacité des exploitations de la région à se passer partiellement ou totalement du soutien public.

Un plafonnement des aides directes par actif ?

Les mécanismes d'octroi des paiements directs se révèlent aujourd'hui être une incitation à l'agrandissement rapide des exploitations et à une substitution du travail au capital, permettant de cultiver plus de surface par unité de main d'œuvre. Les prochaines négociations du GATT obligeront très probablement, comme le laisse entendre le nouveau Farm Bill américain, à une réelle déconnexion entre le montant des aides et le volume de production agricole. La recherche, au delà de la période transitoire de la réforme, d'une justification économique acceptée par les autres catégories sociales, devrait conduire à la mise en avant de nouveaux critères prenant mieux en compte les services rendus par les agriculteurs à la collectivité (protection des paysages et des ressources naturelles). La reconnaissance du rôle "multifonctionnel" de l'agriculture impliquera aux politiques publiques de favoriser également l'emploi en zone rurale. Dans cette perspective, certains acteurs économiques font l'hypothèse qu'une limitation des aides directes au revenu par actif agricole (familial et salarié) serait susceptible de ralentir la diminution des actifs agricoles et d'inciter à une meilleure efficacité dans l'utilisation des facteurs de production. Cette question du plafonnement des aides par actif ne se pose que dans la mesure où les fonds économisés sont conservés au sein de l'agriculture nationale pour être répartis ensuite de manière plus efficace. Elle se heurte à des conflits d'intérêt entre les bassins céréaliers spécialisés et les zones agricoles polyvalentes.

PARTIE II

**LA MÉTHODE ET LES HYPOTHÈSES
DE SIMULATIONS DE POLITIQUE AGRICOLE**

PARTIE II

- - - - -

LA MÉTHODE ET LES HYPOTHÈSES DE SIMULATIONS DE POLITIQUE AGRICOLE

Face aux nombreuses questions relatives aux perspectives de la PAC, soulevées dans la première partie de ce document, nous avons fait le choix, en étroite collaboration avec les partenaires de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire, de tester en priorité cinq scénarios. Dans cette seconde partie, nous exposons les éléments méthodologiques utiles à la compréhension de ces simulations en distinguant trois étapes : la présentation du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) qui regroupe les données utilisées comme support des simulations ; la méthode de classification des exploitations agricoles qui permet de mesurer les effets différenciés des scénarios en fonction des types de production ; la méthode de simulation et les hypothèses retenues.

2-1- Le RICA comme support des simulations

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), qui a servi de support à la réalisation des simulations, constitue la base de données la plus renseignée et la plus représentative du secteur agricole français et européen. C'est un outil performant dans la mesure où il permet, d'une part, de tenir compte de la diversité des régions, des systèmes de production, des dimensions économiques des exploitations et, d'autre part, de fournir de nombreuses données structurelles, techniques et comptables. Cette base de données peut être utilisée pour éclairer les choix des décideurs publics, de nombreux thèmes faisant déjà l'objet d'études : l'évolution des revenus agricoles et leurs dispersions ; l'évaluation de l'impact d'un changement de politique agricole ; l'étude des différences de résultats et de trajectoires d'exploitations ; le positionnement des exploitations d'une région au regard des autres régions françaises ou européennes, etc...

Le RICA, en tant qu'outil statistique, a été instauré en France en 1968, par application du règlement communautaire 79/65. Il a pour objectif de fournir des informations sur le fonctionnement technico-économique des exploitations agricoles. Constitué, en vue de la connaissance des revenus agricoles, l'échantillon RICA regroupait initialement 16 000 exploitations sur l'ensemble de la CEE dont 3 500 en France. Cette base de données s'est progressivement élargie et compte aujourd'hui près de 58 000 exploitations en Europe dont 7 900 en France.

Le RICA est actualisé chaque année et a bénéficié depuis sa création de plusieurs restructurations importantes (harmonisation avec le nouveau plan comptable, modernisation des moyens de collecte et de diffusion des informations). Son fonctionnement (méthodologie, organisation et suivi de l'enquête, publication des résultats, etc...) est assuré par un secrétariat permanent, basé au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et composé de membres du SCEES, de l'INSEE et de l'INRA. Coordonnés par le SCEES, les Services Régionaux de la Statistique Agricole (SRSA) sont responsables au niveau régional du fonctionnement du réseau (sélection des exploitations, suivi de l'enquête, apurement des fiches comptables, etc...). Les offices comptables et les centres de gestion gèrent l'essentiel des comptabilités tenues pour les besoins du RICA et fournissent leurs données aux SRSA. Le Centre National Informatique de l'INSEE à Aix en Provence (CNIA) est responsable de la création et de la maintenance de l'essentiel des applications informatiques et stocke la base de données sur laquelle nous travaillons depuis le Laboratoire d'Études et de Recherches Économiques de l'INRA de Nantes.

Un échantillon représentatif de la diversité des exploitations

L'échantillon du RICA national de 1994 comporte 7 906 exploitations réelles, sélectionnées par la méthode des quotas selon trois critères : la région administrative, l'orientation technico-économique (OTEX) et la dimension économique des exploitations (marge brute standard). Des coefficients d'extrapolation variables sont appliqués sur chacune de ces exploitations, de telle sorte que le RICA soit calé sur les enquêtes de structure. Une fois appliqués ces coefficients d'extrapolation, un univers de 411 700 exploitations agricoles est obtenu au niveau français et de 36 700 exploitations au niveau de la région des Pays de la Loire. N'entrent dans le champ d'observation du RICA que les exploitations dites "professionnelles", de plus de 8 Unités de Dimension Économique (12 hectares équivalents blé) et dont le chef consacre plus des trois quarts de son temps à la production sur l'exploitation.

Les limites dans l'utilisation du RICA

Si le RICA est un outil particulièrement adapté pour réaliser des études relevant de la décision publique, il comporte néanmoins certaines limites. Les données sont fournies au niveau de la région administrative, ce qui ne permet pas de réaliser des études départementales fines. Certaines variables utiles à l'analyse de la politique agricole ne sont pas renseignées (facteur de densité, bovins mâles primés à 10 mois, aides sur les superficies en maïs fourrage, etc...), ainsi les simulations impliquent parfois quelques approximations.

Dans le cas de segmentations successives trop importantes, la représentativité du RICA à tendance à s'atténuer. Ainsi, convient-il de concilier un découpage suffisant pour être précis sur le plan technique et une bonne représentativité des échantillons. S'il n'existe pas de normes précises concernant les seuils limites de représentativité, nous considérerons comme non représentatifs, les échantillons comportant moins de quinze individus non extrapolés. Le RICA est, enfin, difficilement utilisable pour mesurer les impacts de décisions politiques sur l'évolution de l'offre de produits agricoles.

2-2- La méthode de classification des exploitations agricoles

Les simulations de politiques agricoles ont été réalisées sur l'échantillon national du RICA, ainsi que sur les vingt-deux échantillons régionaux qui le constituent. Au delà d'une première approche toutes exploitations agricoles confondues (toutes OTEX), une analyse plus précise a été menée pour les exploitations agricoles de trois types de production : "Lait-Spécialisé", "Lait-Viande" et "Viande Bovine". Ces trois types ont été déterminés en s'appuyant sur la typologie élaborée dans le cadre de l'Observatoire ROSACE des Pays de la Loire.

Tableau 2-1 : Méthode de détermination des types de production

Composition du produit brut		Orientations
Bovins > 60%	produit lait > 65 %	Lait spécialisé
	produit lait < 10%	Viande bovine
	Autres	Lait viande
Hors sol > 65 %		Hors sol
Viticulture > 50 %		Viticulture
Maraîchage + Arboriculture + Horticulture > 50 %		Cultures Spécialisées
Grandes cultures > 50 %		Grandes cultures
Toutes autres combinaisons		Autres élevage cultures

Source : ROSACE Pays de la Loire - INRA Nantes

Les types de production sont définis selon la part relative des différentes spéculations agricoles constitutives du produit brut total. Cette méthode de classification des exploitations agricoles à partir des produits bruts a été envisagée de façon à établir une liaison entre les méthodes de classification par OTEX (orientations de production) employées par les services du Ministère de l'Agriculture et celles, basées sur les éléments des comptes de résultats, utilisées par les Centres de Gestion. Les exploitations des trois types de production, qui font l'objet de simulations spécifiques, ont en commun le fait d'avoir un produit brut total constitué pour plus de 60 % de produit brut bovin (viande bovine et lait). Elles se distinguent, en revanche, par l'importance du produit brut lait dans le produit brut bovin total. Dans les exploitations du type "Lait-Spécialisé", le produit brut lait représente plus de 65 % du produit brut bovin total ; dans les exploitations du type "Lait-Viande", il en représente entre 10 % et 65 % ; dans les exploitations du type "Viande Bovine", il en représente moins de 10 %.

Tableau 2-2 : Nombre d'exploitations dans l'Univers RICA de 1994

	Lait-Spécialisé	Lait-Viande	Viande Bovine	Ensemble
Ile-De-France	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	4771
Champagne-Ardenne	<u>1125</u>	<u>1151</u>	<u>291</u>	18249
Picardie	<u>1880</u>	<u>315</u>	<u>18</u>	12180
Haute-Normandie	2704	<u>940</u>	<u>139</u>	8352
Centre	<u>1044</u>	<u>118</u>	<u>1074</u>	23050
Basse-Normandie	10356	4705	1127	19607
Bourgogne	<u>554</u>	<u>438</u>	6184	18239
Nord-Pas-de-Calais	2855	<u>833</u>	<u>168</u>	14196
Lorraine	3962	1867	<u>431</u>	8986
Alsace	<u>732</u>	<u>78</u>	<u>30</u>	6515
Franche-Comté	4823	1557	<u>174</u>	7848
Pays de la Loire	9782	6533	4963	37624
Bretagne	18891	2194	<u>789</u>	38724
Poitou-Charentes	2049	<u>571</u>	1993	23668
Aquitaine	3750	<u>89</u>	2203	34056
Midi-Pyrénées	3388	1963	5157	36307
Limousin	<u>628</u>	<u>513</u>	7683	11561
Rhône-Alpes	8108	1715	1825	30403
Auvergne	6100	3359	4593	19979
Langudoc-Roussillon	<u>278</u>	<u>189</u>	<u>771</u>	21684
PACA	<u>63</u>	<u>71</u>	<u>6</u>	14726
Corse	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>279</u>	<u>1008</u>
France	83072	29199	39898	411733

Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

Les effets régionaux des simulations sont présentés uniquement pour les régions disposant d'un nombre suffisant d'individus dans l'échantillon RICA 1994 (celles pour lesquelles les données sont considérées comme non significatives sont soulignées dans le tableau 2). Lorsque l'analyse porte sur l'ensemble des exploitations agricoles, toutes les régions à l'exception de la Corse sont représentées. Douze régions administratives sont prises en compte pour le type "Lait-Spécialisé", contre huit pour le type "Lait-Viande" et le type "Viande Bovine".

2-3- La méthode et les hypothèses de simulations

Les simulations des scénarios alternatifs de politiques agricoles sont réalisées à structure et productivité constantes, sans prendre en considération une adaptation potentielle des agriculteurs à la nouvelle donne. Un rapprochement entre ces résultats obtenus mécaniquement et les travaux dirigés par les ingénieurs de terrain des Réseaux d'Élevage de la région des Pays de la Loire apporte des informations complémentaires permettant d'ajuster au mieux l'analyse.

Ces simulations ont pour objectif de mesurer l'impact économique de tels ou tels scénarios sur le revenu des agriculteurs répartis par région et par type de production, mais aussi de hiérarchiser la contribution des différentes régions à l'évolution des résultats. Les hypothèses testées ont un numéro identifiant, repris par la suite dans la présentation des résultats. Toutes les simulations réalisées n'étant pas présentées dans ce document, une discontinuité peut être observée dans les numéros attribués.

Suppression des aides au maïs fourrage et aux céréales intra-consommées

H1A : Suppression totale des aides sur les superficies en maïs fourrage

H1C : Suppression totale des aides sur les superficies en maïs fourrage et sur les superficies en céréales intra-consommées.

Baisse du prix du lait et aides directes à la vache laitière sous condition de chargement

L'objectif de cette simulation est de mesurer l'impact économique d'une baisse du prix du lait de 15 %, compensée par l'attribution d'aides directes à la vache laitière. Le montant unitaire de l'aide à la vache laitière est déterminée de telle sorte qu'il permette, au niveau national, une compensation de la baisse du prix du lait. Cette aide à la vache laitière, étant variable en fonction du niveau de chargement herbivore de l'exploitation, le nouveau mécanisme envisagé favorise les exploitations laitières des zones extensives et/ou à faible productivité.

H2A : Baisse du prix du lait de 15 %. Aide compensatoire de 1800 francs par vache laitière dans les exploitations ayant un chargement inférieur à 1,6 UGB herbivores par hectare de SFP ; de 1500 francs si le chargement est compris entre 1,6 et 2,2 ; application du mode d'écèlement au delà de 2,2 ($1500 \text{ francs} * (2,2 / \text{chargement herbivore réel de l'exploitation})$). Les superficies en maïs fourrage bénéficient d'aides au titre de la SCOP, mais elles ne sont pas intégrées dans la SFP utilisée pour le calcul du chargement.

H2B : Scénario identique au précédent, à l'exception du fait que les superficies en maïs fourrage ne bénéficient pas des aides au titre de la SCOP et sont, de ce fait, intégrées dans la SFP utilisée pour le calcul du chargement.

Transfert des primes bovins mâles sur les primes vaches allaitantes

L'objectif de cette simulation est de mesurer l'impact économique d'une suppression totale des primes spéciales aux bovins mâles (PSBM), couplée à une revalorisation de 38 % des primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA). Le niveau de cette revalorisation a été envisagé de telle sorte que le montant total national des PSBM+PMTVA reste constant.

H3A : Suppression totale des primes spéciales aux bovins mâles (PSBM) et revalorisation de 38 % des primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA). Cette revalorisation est opérée de façon homogène sur l'ensemble du cheptel de vaches allaitantes sans condition particulière.

Plafonnement des aides publiques par actif agricole

L'objectif de cette simulation est de mesurer l'impact économique d'un plafonnement des aides publiques par actif agricole (UTA). En l'état actuel du mode de répartition des aides directes aux exploitations agricoles, un plafonnement des aides par travailleur pénaliserait les exploitations ayant des productions bénéficiant d'un montant élevé d'aides par unité de surface (oléagineux et protéagineux) et concernerait peu celles disposant de production sous quota (lait et betteraves sucrières). Aussi proposons nous de définir un équivalent soutien direct au revenu (ESDR) correspondant à l'estimation du soutien apporté par des paiements directs et des contingentements de production. Cet ESDR, qui ne prend pas en compte le soutien communautaire de protection à l'égard du marché mondial, peut s'écrire de la façon suivante :

$$ESDR = [\sum_i (\alpha_i P_{di} + \beta_i p_i * v_i)] + [\sum_j (\alpha_j P_{dj})]$$

- α_i = coefficient appliqué sur le montant des paiements directs liés au produit (i)
- P_{di} = montant total des paiements directs liés au produit (i)
- β_i = coefficient appliqué sur la production, en valeur, du produit (i) bénéficiant de quota.
- p_i = prix du produit (i) bénéficiant d'un régime de quota.
- v_i = volume du produit (i) bénéficiant d'un régime de quota.
- α_j = coefficient appliqué sur le montant des paiements directs liés aux actions spécifiques (j) : indemnités de handicaps, aides pour accidents climatiques, etc...
- P_{dj} = montant total des paiements directs liés aux actions spécifiques (j)

Il a ensuite été possible de modéliser les effets d'un plafonnement des ESDR par actif agricole en retenant certains coefficients [Tableau 2-3]. Les paiements directs au produit pour lesquels le montant soumis au plafonnement correspond au montant réellement perçu par l'agriculteur ($\alpha_i = 1$) sont les suivants : les paiements compensatoires sur les cultures de céréales et de jachères ; les primes au maintien du troupeau de vaches allaitantes et les primes spéciales aux bovins mâles (y compris le complément pour extensification) ; les primes compensatoires au cheptel ovin.

Tableau 2-3 : Les aides directes et l'équivalent soutien direct au revenu (ESDR) : montant moyen par exploitation agricole en France en 1994

	Aides directes totales en 1994	Coefficients appliqués	ESDR
Aides aux superficies en céréales	33,0	$\alpha_i = 1$	33,0
Aides aux superficies en oléo-protéagineux	15,7	$\alpha_i = 0,40$	6,3
Aides aux superficies en jachère	11,2	$\alpha_i = 1$	11,2
Primes spéciales aux bovins mâles	3,6	$\alpha_i = 1$	3,6
Primes vaches allaitantes	7,2	$\alpha_i = 1$	7,2
Primes compensatrices ovines	3,8	$\alpha_i = 1$	3,8
Équivalent subvention sur le lait	0	$\beta_i = 0,15$	16,1
Équivalent subvention sur la betterave	0	$\beta_i = 0,15$	2,5
Aides pour handicaps géographiques	3,9	$\alpha_j = 0$	0
Primes sur les superficies en prairies	3,4	$\alpha_j = 0$	0
Aides aux accidents climatiques	1,0	$\alpha_j = 0$	0
Autres aides directes (financements nationaux)	6,9	$\alpha_j = 0$	0
Ensemble	89,7	--	83,7

Sources : RICA France 1994 / INRA Nantes

Un coefficient α_i de 0,40 a été appliqué sur le montant des paiements compensatoires aux cultures d'oléagineux et de protéagineux pour établir une équivalence avec le montant d'aides à l'hectare attribué aux céréales. Pour les productions sous quota (lait et betteraves sucrières) un coefficient β_i de 0,15 a été appliqué à la valeur de la production ($\pi_i \cdot v_i$), conduisant à un équivalent subvention par hectare comparable à l'élevage bovin viande et aux cultures céréalières. Les autres aides liées à des actions spécifiques (handicaps géographiques, accidents climatiques, prime à l'herbe, aides à la restructuration de la production laitière, diverses aides locales et régionales etc...) ont été affectées d'un coefficient α_j nul, car elles sont justifiées par des objectifs différents et en général clairement explicités.

Le plafonnement, par actif agricole, du montant de l'équivalent soutien direct au revenu (ESDR) a été testé pour trois seuils :

H5A : Plafonnement à 50 000 F par UTA.

H5B : Plafonnement à 100 000 F par UTA.

H5C : Plafonnement à 150 000 F par UTA.

Baisse du prix des produits agricoles (viande bovine, lait, céréales)

H6A : Baisse du prix de marché de la viande bovine de 10 %.

H6A : Baisse du prix de marché du lait de 10 %.

H6C : Baisse du prix de marché des céréales de 10 %.

PARTIE III

LES RÉSULTATS DES SIMULATIONS

PARTIE III

- - - - -

LES RÉSULTATS DES SIMULATIONS

La troisième partie de ce document regroupe les différents tableaux et graphiques spécifiques aux résultats de chacune des hypothèses testées. Ils ne font pas l'objet de commentaires. L'objectif de ce document étant de contribuer à la réflexion sur l'avenir de la réforme avec les responsables professionnels de la région des Pays de la Loire. Quatre sous-parties sont distinguées pour la présentation des résultats :

Partie 3-1 : analyse sur l'ensemble des exploitations agricoles (toutes OTEX)

Partie 3-2 : analyse pour les exploitations relevant du type "Lait-Spécialisé"

Partie 3-3 : analyse pour les exploitations relevant du type "Lait-Viande"

Partie 3-4 : analyse pour les exploitations relevant du type "Viande Bovine"

Pour chacune de ces sous-parties, la présentation des résultats des simulations est précédée de celle des variables clés des exploitations, ce qui permet de mieux comprendre les spécificités agricoles régionales et, par là, l'impact différencié des scénarios testés. Pour les simulations portant sur l'ensemble des exploitations agricoles (Partie 3-1), la présentation des résultats comporte quatre pages pour chaque hypothèse. La première page, qui porte sur les données France entière, présente pour huit types de production, le pourcentage d'exploitations appartenant aux différentes classes d'évolution de revenu, suite à l'application du scénario. La seconde présente l'impact économique global pour chacune des régions françaises en terme absolu et relatif (par rapport à l'EBE). La troisième est semblable à la première, si ce n'est que l'analyse est effectuée en fonction des vingt-deux régions administratives et non pas en fonction des huit types de production. La quatrième permet de mesurer la contribution de chaque région à l'évolution induit du résultat national. Pour les simulations portant sur les types de production "Lait-Spécialisé" (Partie 3-2), "Lait-Viande" (Partie 3-3), "Viande Bovine" (Partie 3-4), une seule page de présentation des résultats a été retenue par hypothèse et par type. Elle expose l'évolution moyenne du résultat d'exercice des exploitations des différentes régions.

PARTIE 3-1

ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Caractéristiques structurelles des exploitations réparties selon les régions	28
- Résultats économiques et aides directes des exploitations réparties selon les régions	29
- Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées	
↳ H1A (maïs fourrage uniquement)	30
↳ H1C (maïs fourrage et céréales intra-consommées)	34
- Baisse du prix du lait, aides directes à la vache laitière variables selon le chargement	
↳ H2A (maïs fourrage = SCOP)	38
↳ H2B (maïs fourrage = SFP)	42
- Suppression des PSBM et revalorisation des primes aux vaches allaitantes	
↳ H3A	46
- Plafonnement, par actif agricole, de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu (ESDR)	
↳ H5A (à 50 000 F par UTA)	50
↳ H5B (à 100 000 F par UTA)	54
↳ H5C (à 150 000 F par UTA)	58
- Baisse des prix de marchés de 10 %	
↳ H6A (viande bovine)	62
↳ H6B (lait)	66
↳ H6C (céréales)	70

Caractéristiques structurelles des exploitations agricoles (toutes OTEX)

(En moyenne par exploitation)	Nombre d'exploitation	SAU	SFP	Maïs fourrage	UGB herbivore	Vaches laitières
Ile-De-France	4771	105	2	0,1	2	1
Champagne-Ardenne	18249	79	21	2,0	20	7
Picardie	12180	95	14	4,7	35	14
Haute-Normandie	8352	78	26	6,4	48	20
Centre	23050	92	15	1,3	20	3
Basse-Normandie	19607	53	38	8,7	58	27
Bourgogne	18239	91	43	1,9	50	4
Nord-Pas-de-Calais	14196	55	16	5,0	37	16
Lorraine	8986	112	58	9,4	77	29
Alsace	6515	40	9	2,6	17	8
Franche-Comté	7848	74	55	3,8	58	27
Pays de la Loire	37624	52	31	8,2	51	15
Bretagne	38724	38	22	7,7	38	21
Poitou-Charentes	23668	63	20	3,1	28	5
Aquitaine	34056	36	13	1,8	19	4
Midi-Pyrénées	36307	54	24	1,3	31	5
Limousin	11561	66	59	2,5	66	3
Rhône-Alpes	30403	38	21	1,8	24	10
Auvergne	19979	63	51	1,3	55	14
Langudoc-Roussillon	21684	35	3	0,0	6	1
PACA	14726	27	3	0,0	7	0
France	411733	58	25	3,6	34	11

Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

Résultats, aides directes et actif des exploitations agricoles

(En francs par exploitation)	Produit brut	EBE	Résultat d'exercice	Aides directes	Actif total
Ile-De-France	1 130 668	478 615	254 860	219 483	1 895 408
Champagne-Ardenne	1 024 762	465 112	244 675	130 624	2 354 434
Picardie	1 132 258	469 336	236 978	170 453	1 983 416
Haute-Normandie	866 144	377 629	211 565	137 947	1 659 785
Centre	785 269	338 841	173 484	186 700	1 553 373
Basse-Normandie	607 873	250 412	135 595	66 346	1 266 373
Bourgogne	761 306	348 729	188 929	161 838	1 780 504
Nord-Pas-de-Calais	811 243	314 877	172 794	78 322	1 412 082
Lorraine	919 653	427 381	227 190	153 916	2 007 794
Alsace	760 921	330 436	159 604	68 733	1 698 955
Franche-Comté	555 146	251 127	137 677	75 678	1 275 438
Pays de la Loire	751 660	286 305	146 705	78 536	1 334 383
Bretagne	869 716	302 326	133 275	42 083	1 409 048
Poitou-Charentes	607 232	286 565	149 957	120 022	1 489 344
Aquitaine	563 027	206 514	79 450	65 361	1 464 927
Midi-Pyrénées	452 471	199 475	104 865	113 965	1 270 783
Limousin	407 771	206 892	134 859	107 394	1 335 613
Rhône-Alpes	488 022	212 485	122 886	49 668	1 055 705
Auvergne	433 789	213 917	128 288	92 855	1 311 712
Langudoc-Roussillon	507 632	210 909	125 275	36 682	1 362 257
PACA	682 155	248 829	108 524	39 246	1 362 555
France	679 805	282 331	145 795	93 739	1 465 022

Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H1A

(Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	98	1	0	0	0	100
Elevage et cultures	59	23	11	5	2	100
Grandes cultures	88	9	2	1	0	100
Hors sol	75	13	10	1	1	100
Lait spécialisé	15	26	36	16	8	100
Lait viande	23	24	30	12	11	100
Viande bovine	49	35	13	2	1	100
Viticulture	99	1	0	0	0	100
France	59	18	14	6	3	100

Impact économique de H1A pour la région et par exploitation agricole

(Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)

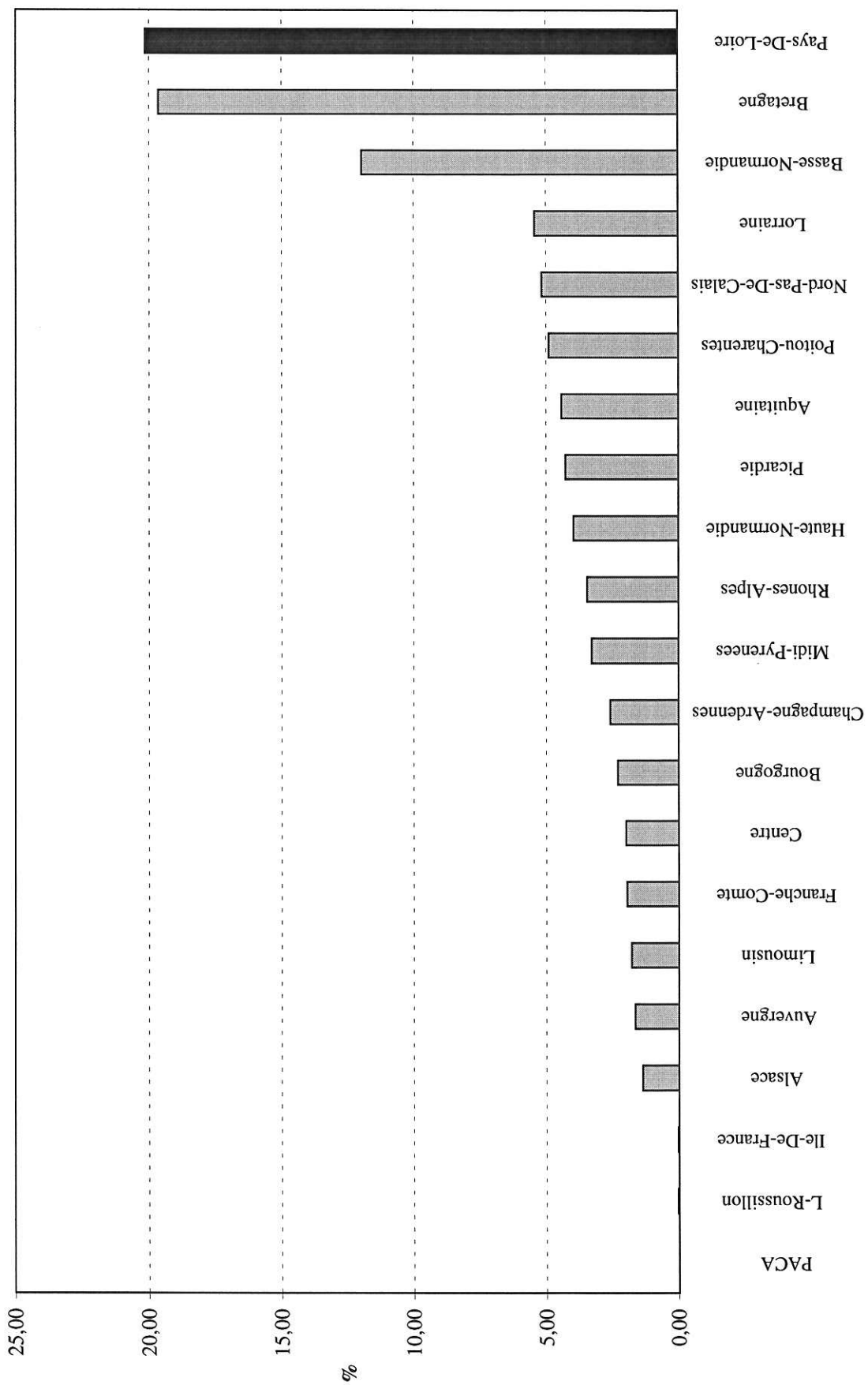
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H1A (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H1A (F)	Variation d'EBE / H1A (%)
Ile-de-France	2 283	-1	478 615	-125	-0,03
Champagne-Ardennes	8 488	-59	465 112	-3 240	-0,70
Picardie	5 717	-98	469 336	-8 084	-1,72
Haute-Normandie	3 154	-91	377 629	-10 907	-2,89
Centre	7 810	-46	338 841	-1 984	-0,59
Basse-Normandie	4 910	-276	250 412	-14 092	-5,63
Bourgogne	6 360	-53	348 729	-2 881	-0,83
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-119	314 877	-8 365	-2,66
Lorraine	3 840	-125	427 381	-13 890	-3,25
Alsace	2 153	-31	330 436	-4 752	-1,44
Franche-Comté	1 971	-45	251 127	-5 717	-2,28
Pays de la Loire	10 772	-465	286 305	-12 372	-4,32
Bretagne	11 707	-454	302 326	-11 720	-3,88
Poitou-Charentes	6 782	-113	286 565	-4 760	-1,66
Aquitaine	7 033	-102	206 514	-2 983	-1,44
Midi-Pyrénées	7 242	-76	199 475	-2 083	-1,04
Limousin	2 392	-41	206 892	-3 518	-1,70
Rhône-Alpes	6 460	-79	212 485	-2 614	-1,23
Auvergne	4 274	-38	213 917	-1 895	-0,89
Languedoc-Roussillon	4 573	0	210 909	-14	-0,01
PACA	3 664	0	248 829	-9	0,00
France	116 245	-2 311	282 331	-5 613	-1,99

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H1A

(Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	99	0	1	.	.	100
Champagne-Ardenne	79	9	6	3	3	100
Picardie	56	11	15	12	7	100
Haute-Normandie	33	26	21	10	10	100
Centre	85	8	4	2	1	100
Basse-Normandie	20	21	35	12	11	100
Bourgogne	73	18	5	2	2	100
Nord-Pas-De-Calais	43	21	21	11	4	100
Lorraine	31	16	26	14	14	100
Alsace	72	10	10	6	3	100
Franche-Comte	51	24	19	5	1	100
Pays-De-Loire	24	23	35	11	8	100
Bretagne	25	20	35	16	4	100
Poitou-Charentes	63	19	11	4	2	100
Aquitaine	69	21	6	3	1	100
Midi-Pyrenees	74	19	6	1	0	100
Limousin	52	38	9	2	.	100
Rhones-Alpes	65	27	6	1	1	100
Auvergne	62	32	5	0	.	100
L-Roussillon	100	0	.	.	.	100
PACA	100	0	0	.	.	100
Corse	100	100
France	59	18	14	6	3	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H1A
(suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)**



Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H1C

(Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	94	6	0	0	0	100
Elevage et cultures	26	40	19	10	6	100
Grandes cultures	37	56	5	1	1	100
Hors sol	34	26	15	9	17	100
Lait spécialisé	5	18	36	24	16	100
Lait viande	7	24	29	21	19	100
Viande bovine	18	38	29	10	5	100
Viticulture	95	4	1	0	0	100
France	33	31	18	10	7	100

Impact économique de H1C pour la région et par exploitation agricole

(Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées)

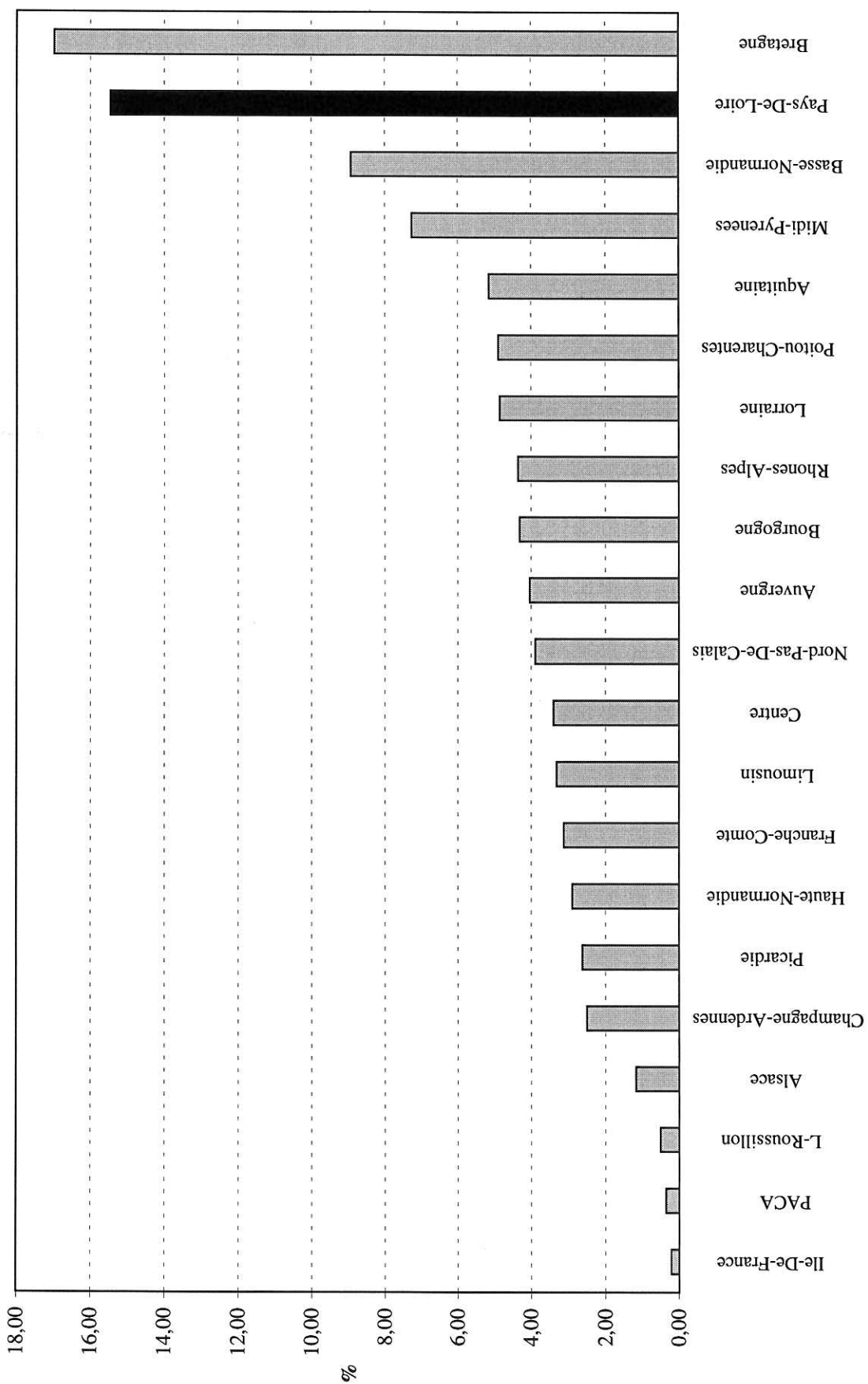
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H1C (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H1C (F)	Variation d'EBE / H1C (%)
Ile-de-France	2 283	-9	478 615	-1 783	-0,37
Champagne-Ardennes	8 488	-100	465 112	-5 499	-1,18
Picardie	5 717	-105	469 336	-8 633	-1,84
Haute-Normandie	3 154	-116	377 629	-13 922	-3,69
Centre	7 810	-137	338 841	-5 924	-1,75
Basse-Normandie	4 910	-359	250 412	-18 295	-7,31
Bourgogne	6 360	-173	348 729	-9 506	-2,73
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-156	314 877	-11 014	-3,50
Lorraine	3 840	-195	427 381	-21 702	-5,08
Alsace	2 153	-47	330 436	-7 145	-2,16
Franche-Comté	1 971	-125	251 127	-15 975	-6,36
Pays de la Loire	10 772	-622	286 305	-16 533	-5,77
Bretagne	11 707	-684	302 326	-17 671	-5,85
Poitou-Charentes	6 782	-196	286 565	-8 292	-2,89
Aquitaine	7 033	-207	206 514	-6 077	-2,94
Midi-Pyrénées	7 242	-292	199 475	-8 034	-4,03
Limousin	2 392	-133	206 892	-11 535	-5,58
Rhône-Alpes	6 460	-175	212 485	-5 754	-2,71
Auvergne	4 274	-162	213 917	-8 123	-3,80
Languedoc-Roussillon	4 573	-20	210 909	-909	-0,43
PACA	3 664	-14	248 829	-929	-0,37
France	116 245	-4 028	282 331	-9 782	-3,46

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H1C

(Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	23	75	0	1	.	100
Champagne-Ardennes	65	17	9	3	7	100
Picardie	44	21	16	12	7	100
Haute-Normandie	11	36	24	15	13	100
Centre	27	55	11	3	5	100
Basse-Normandie	13	21	30	20	16	100
Bourgogne	29	40	17	7	7	100
Nord-Pas-De-Calais	23	33	20	15	8	100
Lorraine	10	17	31	16	26	100
Alsace	39	39	7	8	7	100
Franche-Comte	16	23	26	22	12	100
Pays-De-Loire	15	22	31	20	12	100
Bretagne	16	16	29	24	15	100
Poitou-Charentes	38	31	20	7	4	100
Aquitaine	42	38	12	5	4	100
Midi-Pyrenees	21	52	16	6	5	100
Limousin	6	49	30	11	4	100
Rhones-Alpes	44	35	15	4	2	100
Auvergne	22	47	21	7	3	100
L-Roussillon	93	3	3	1	1	100
PACA	90	7	2	1	0	100
Corse	100	100
France	33	31	18	10	7	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H1C
(suppression des aides sur le maïs fourrage et les céréales intra-consommées)**



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H2A

(Baisse du prix du lait + aides à la vache laitière dépendantes du chargement / maïs=SCOP)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	100	0	0	0	0	100
Elevage et cultures	82	7	3	3	5	100
Grandes cultures	98	1	0	0	0	100
Hors sol	91	4	0	2	3	100
Lait spécialisé	37	19	16	11	17	100
Lait viande	61	20	6	5	7	100
Viande bovine	99	1	0	0	0	100
Viticulture	100	0	0	0	0	100
France	79	7	5	3	5	100

Impact économique de H2A pour la région et par exploitation agricole

(Baisse du prix du lait + aides à la vache laitière dépendantes du chargement / maïs=SCOP)

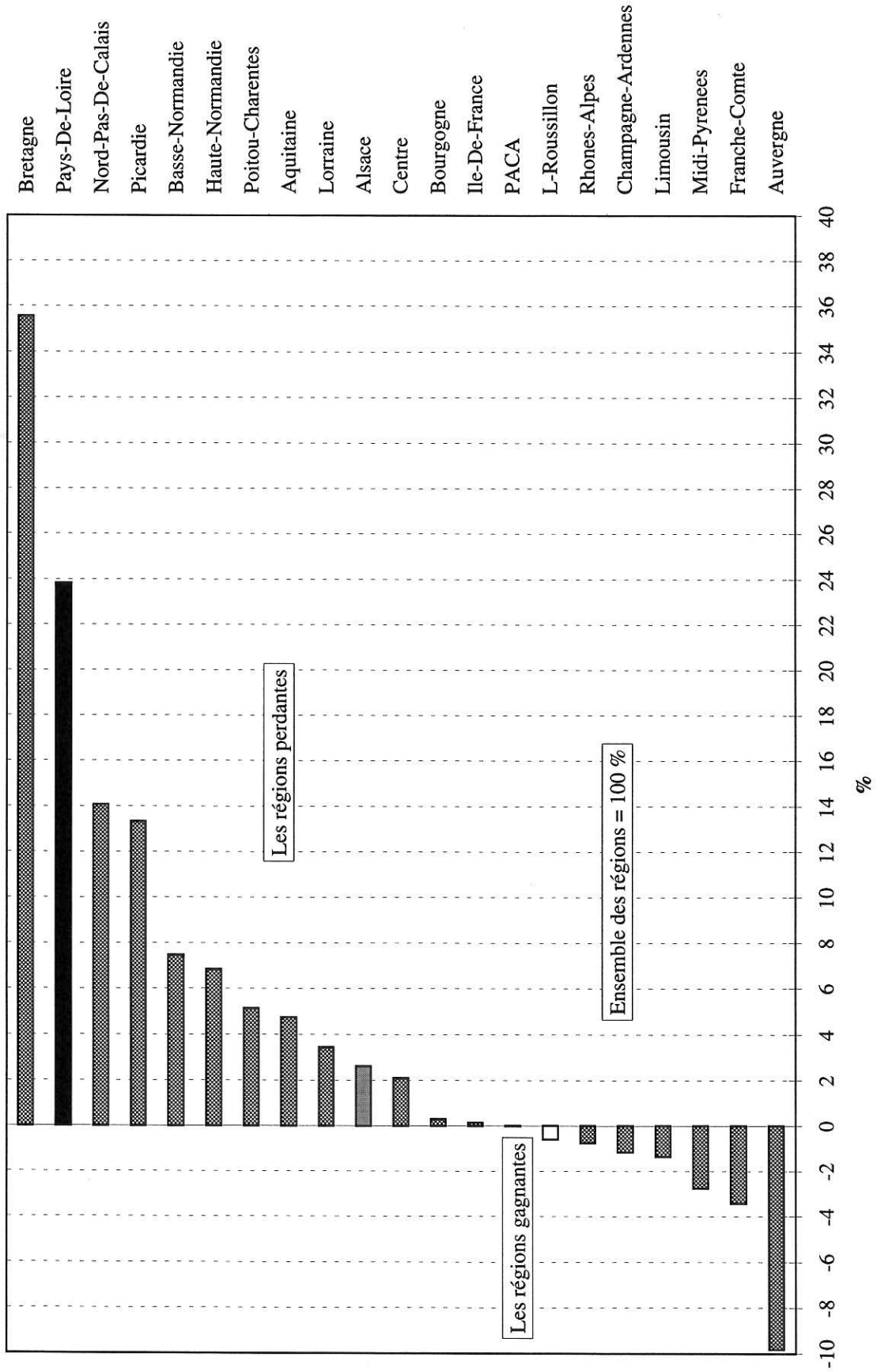
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H2A (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H2A (F)	Variation d'EBE / H2A (%)
Ile-de-France	2 283	-2	478 615	-414	-0,09
Champagne-Ardennes	8 488	14	465 112	792	0,17
Picardie	5 717	-168	469 336	-13 816	-2,94
Haute-Normandie	3 154	-86	377 629	-10 348	-2,74
Centre	7 810	-27	338 841	-1 156	-0,34
Basse-Normandie	4 910	-95	250 412	-4 824	-1,93
Bourgogne	6 360	-4	348 729	-224	-0,06
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-178	314 877	-12 512	-3,97
Lorraine	3 840	-44	427 381	-4 851	-1,14
Alsace	2 153	-33	330 436	-5 092	-1,54
Franche-Comté	1 971	43	251 127	5 494	2,19
Pays de la Loire	10 772	-301	286 305	-7 989	-2,79
Bretagne	11 707	-449	302 326	-11 592	-3,83
Poitou-Charentes	6 782	-65	286 565	-2 750	-0,96
Aquitaine	7 033	-60	206 514	-1 761	-0,85
Midi-Pyrénées	7 242	34	199 475	949	0,48
Limousin	2 392	17	206 892	1 471	0,71
Rhône-Alpes	6 460	9	212 485	311	0,15
Auvergne	4 274	124	213 917	6 201	2,90
Languedoc-Roussillon	4 573	7	210 909	334	0,16
PACA	3 664	0	248 829	-20	-0,01
France	116 245	-1 262	282 331	-3 064	-1,09

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H2A

(Baisse du prix du lait + aides à la vache laitière dépendantes du chargement / maïs=SCOP)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	99	.	0	.	1	100
Champagne-Ardennes	94	3	1	1	1	100
Picardie	66	2	7	5	20	100
Haute-Normandie	55	15	8	7	15	100
Centre	94	1	1	2	2	100
Basse-Normandie	55	19	12	7	7	100
Bourgogne	95	2	2	0	1	100
Nord-Pas-De-Calais	55	11	10	7	18	100
Lorraine	60	13	9	5	12	100
Alsace	82	5	2	3	9	100
Franche-Comte	76	17	5	2	1	100
Pays-De-Loire	64	12	7	8	9	100
Bretagne	45	14	14	11	16	100
Poitou-Charentes	90	1	3	2	3	100
Aquitaine	86	8	2	1	3	100
Midi-Pyrenees	93	4	2	0	1	100
Limousin	97	3	.	.	.	100
Rhones-Alpes	84	10	2	2	2	100
Auvergne	92	6	1	1	0	100
L-Roussillon	100	0	.	.	.	100
PACA	99	1	.	.	.	100
Corse	100	100
France	79	7	5	3	5	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H2A
(baisse du prix du lait - aides à la vache laitière liées au chargement - maïs=SCOP)**



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H2B

(Baisse du prix du lait + aides à la vache laitière dépendantes du chargement / maïs=SFP)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	98	1	0	0	0	100
Elevage et cultures	61	20	9	4	6	100
Grandes cultures	89	8	2	1	0	100
Hors sol	74	14	6	2	3	100
Lait spécialisé	27	19	15	15	24	100
Lait viande	44	18	14	10	13	100
Viande bovine	49	35	13	2	1	100
Viticulture	99	1	0	0	0	100
France	64	16	8	5	7	100

Impact économique de H2B pour la région et par exploitation agricole

(Baisse du prix du lait + aides à la vache laitière dépendantes du chargement / maïs= SFP)

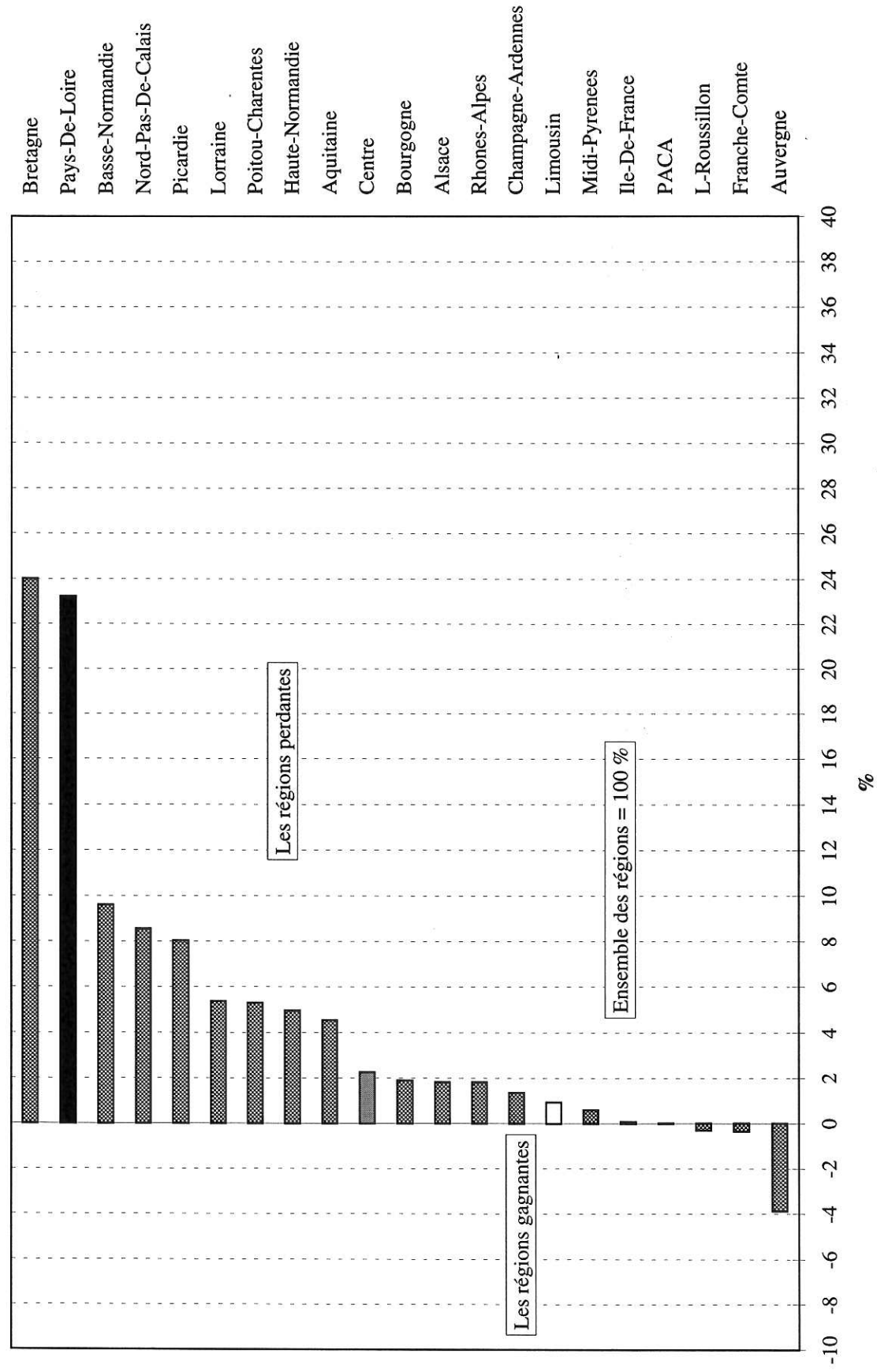
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H2B (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H2B (F)	Variation d'EBE / H2B (%)
Ile-de-France	2 283	-2	478 615	-394	-0,08
Champagne-Ardennes	8 488	-33	465 112	-1 782	-0,38
Picardie	5 717	-192	469 336	-15 744	-3,35
Haute-Normandie	3 154	-119	377 629	-14 208	-3,76
Centre	7 810	-54	338 841	-2 333	-0,69
Basse-Normandie	4 910	-229	250 412	-11 695	-4,67
Bourgogne	6 360	-45	348 729	-2 490	-0,71
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-204	314 877	-14 365	-4,56
Lorraine	3 840	-128	427 381	-14 250	-3,33
Alsace	2 153	-44	330 436	-6 758	-2,05
Franche-Comté	1 971	8	251 127	993	0,40
Pays de la Loire	10 772	-554	286 305	-14 713	-5,14
Bretagne	11 707	-572	302 326	-14 768	-4,88
Poitou-Charentes	6 782	-126	286 565	-5 342	-1,86
Aquitaine	7 033	-108	206 514	-3 179	-1,54
Midi-Pyrénées	7 242	-15	199 475	-400	-0,20
Limousin	2 392	-22	206 892	-1 942	-0,94
Rhône-Alpes	6 460	-44	212 485	-1 435	-0,68
Auvergne	4 274	92	213 917	4 606	2,15
Languedoc-Roussillon	4 573	7	210 909	319	0,15
PACA	3 664	0	248 829	-29	-0,01
France	116 245	-2 382	282 331	-5 786	-2,05

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H2B

(Baisse du prix du lait + aides à la vache laitière dépendantes du chargement / maïs=SFP)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	99	.	0	.	1	100
Champagne-Ardennes	85	7	2	2	3	100
Picardie	55	9	4	11	20	100
Haute-Normandie	37	20	17	8	18	100
Centre	86	6	3	2	2	100
Basse-Normandie	34	24	16	10	15	100
Bourgogne	76	17	3	1	3	100
Nord-Pas-De-Calais	40	18	15	9	18	100
Lorraine	37	16	15	10	21	100
Alsace	72	9	5	5	9	100
Franche-Comte	59	21	15	2	3	100
Pays-De-Loire	30	21	22	13	14	100
Bretagne	34	17	15	15	20	100
Poitou-Charentes	66	18	7	2	6	100
Aquitaine	71	20	4	2	3	100
Midi-Pyrenees	80	14	5	1	1	100
Limousin	53	39	6	2	.	100
Rhones-Alpes	71	20	4	1	3	100
Auvergne	81	16	2	1	0	100
L-Roussillon	100	0	.	.	.	100
PACA	99	1	0	.	.	100
Corse	100	100
France	64	16	8	5	7	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H2B
(baisse du prix du lait - aides à la vache laitière liées au chargement - maïs=SFP)**



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H3A

(Suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 5 kF	5 à 10 kF	10 à 20 kF	> 20 kF	
Cultures Spéciales	99	0	1	0	0	100
Elevage et cultures	84	8	3	2	3	100
Grandes cultures	92	4	1	1	1	100
Hors sol	94	2	1	2	1	100
Lait spécialisé	69	13	8	6	4	100
Lait viande	38	11	14	19	18	100
Viande bovine	70	13	5	7	5	100
Viticulture	100	0	0	0	0	100
France	81	8	4	4	4	100

Impact économique de H3A pour la région et par exploitation agricole

(Suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)

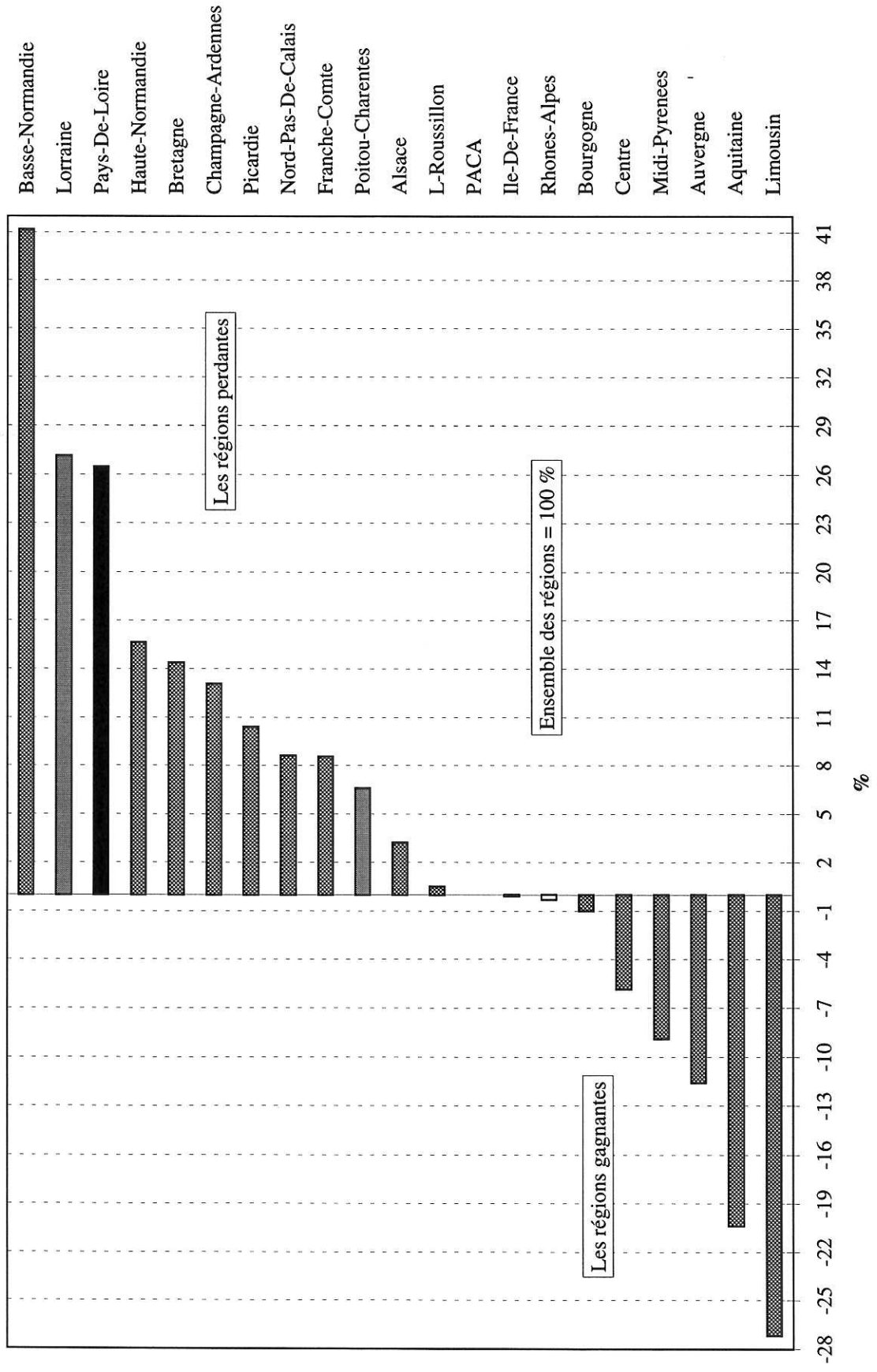
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H3A (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H3A (F)	Variation d'EBE / H3A (%)
Ile-de-France	2 283	0	478 615	54	0,01
Champagne-Ardennes	8 488	-52	465 112	-2 823	-0,61
Picardie	5 717	-41	469 336	-3 375	-0,72
Haute-Normandie	3 154	-62	377 629	-7 397	-1,96
Centre	7 810	23	338 841	996	0,29
Basse-Normandie	4 910	-162	250 412	-8 284	-3,31
Bourgogne	6 360	4	348 729	212	0,06
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-34	314 877	-2 400	-0,76
Lorraine	3 840	-107	427 381	-11 906	-2,79
Alsace	2 153	-13	330 436	-1 978	-0,60
Franche-Comté	1 971	-34	251 127	-4 309	-1,72
Pays de la Loire	10 772	-104	286 305	-2 776	-0,97
Bretagne	11 707	-57	302 326	-1 467	-0,49
Poitou-Charentes	6 782	-26	286 565	-1 103	-0,38
Aquitaine	7 033	80	206 514	2 356	1,14
Midi-Pyrénées	7 242	35	199 475	965	0,48
Limousin	2 392	107	206 892	9 265	4,48
Rhône-Alpes	6 460	1	212 485	36	0,02
Auvergne	4 274	46	213 917	2 287	1,07
Languedoc-Roussillon	4 573	-2	210 909	-99	-0,05
PACA	3 664	0	248 829	0	0,00
France	116 245	-394	282 331	-957	-0,34

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H3A

(Suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 5 kF	5 à 10 kF	10 à 20 kF	> 20 kF	
Ile-De-France	98	1	.	1	.	100
Champagne-Ardennes	80	6	2	5	6	100
Picardie	69	12	4	9	6	100
Haute-Normandie	43	18	11	14	14	100
Centre	95	2	1	0	1	100
Basse-Normandie	41	16	14	15	14	100
Bourgogne	78	12	4	3	3	100
Nord-Pas-De-Calais	62	20	9	7	2	100
Lorraine	36	13	11	20	20	100
Alsace	80	13	4	.	4	100
Franche-Comte	64	12	7	10	7	100
Pays-De-Loire	62	14	9	8	7	100
Bretagne	81	9	5	3	3	100
Poitou-Charentes	86	7	2	2	3	100
Aquitaine	100	0	0	.	.	100
Midi-Pyrenees	92	2	1	2	2	100
Limousin	93	3	2	2	1	100
Rhones-Alpes	92	4	2	1	1	100
Auvergne	83	11	3	3	1	100
L-Roussillon	97	1	1	1	0	100
PACA	100	0	.	.	.	100
Corse	100	100
France	81	8	4	4	4	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H3A
(suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)**



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H5A

(Plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 50 000 F par UTA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	100	0	0	0	0	100
Elevage et cultures	67	7	4	4	17	100
Grandes cultures	16	7	5	6	66	100
Hors sol	87	5	3	3	3	100
Lait spécialisé	44	14	11	9	22	100
Lait viande	52	12	9	6	21	100
Viande bovine	53	13	10	8	15	100
Viticulture	99	0	1	0	0	100
France	56	8	6	5	24	100

Impact économique de H5A pour la région et par exploitation agricole

(Plafonnement des aides directes à 50 000 F par UTA)

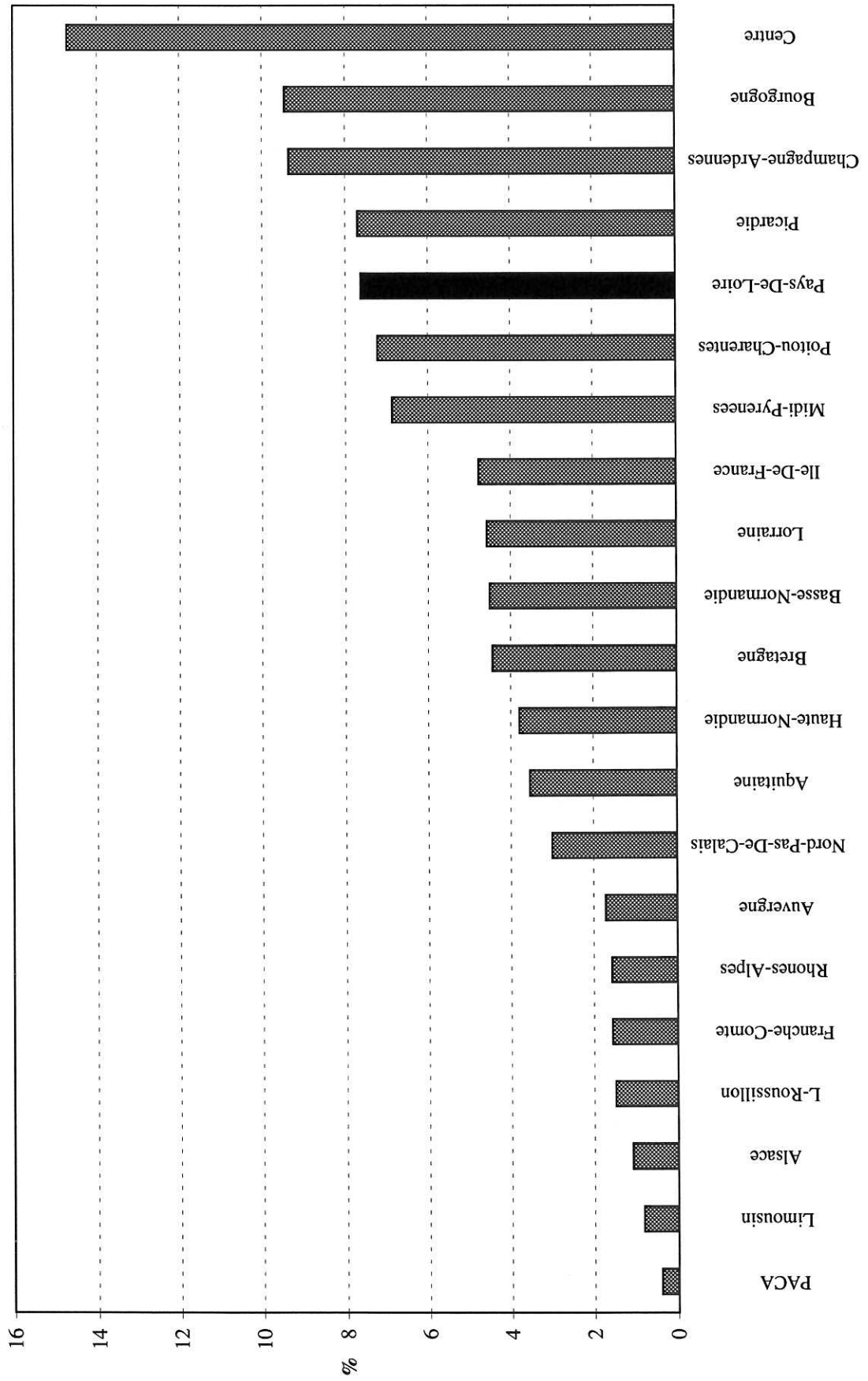
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H5A (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H5A (F)	Variation d'EBE / H5A (%)
Ile-de-France	2 283	-450	478 615	-94 267	-19,70
Champagne-Ardennes	8 488	-883	465 112	-48 367	-10,40
Picardie	5 717	-727	469 336	-59 682	-12,72
Haute-Normandie	3 154	-357	377 629	-42 761	-11,32
Centre	7 810	-1 390	338 841	-60 312	-17,80
Basse-Normandie	4 910	-425	250 412	-21 696	-8,66
Bourgogne	6 360	-892	348 729	-48 906	-14,02
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-282	314 877	-19 872	-6,31
Lorraine	3 840	-431	427 381	-47 997	-11,23
Alsace	2 153	-102	330 436	-15 728	-4,76
Franche-Comté	1 971	-146	251 127	-18 664	-7,43
Pays de la Loire	10 772	-720	286 305	-19 134	-6,68
Bretagne	11 707	-419	302 326	-10 823	-3,58
Poitou-Charentes	6 782	-682	286 565	-28 811	-10,05
Aquitaine	7 033	-332	206 514	-9 763	-4,73
Midi-Pyrénées	7 242	-648	199 475	-17 857	-8,95
Limousin	2 392	-76	206 892	-6 609	-3,19
Rhône-Alpes	6 460	-148	212 485	-4 856	-2,29
Auvergne	4 274	-162	213 917	-8 129	-3,80
Languedoc-Roussillon	4 573	-140	210 909	-6 446	-3,06
PACA	3 664	-37	248 829	-2 517	-1,01
France	116 245	-9 452	282 331	-22 956	-8,13

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H5A

(Plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 50 000 F par UTA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	13	2	2	5	78	100
Champagne-Ardennes	40	3	2	6	50	100
Picardie	11	6	8	7	68	100
Haute-Normandie	18	8	8	11	55	100
Centre	23	9	3	6	59	100
Basse-Normandie	44	13	9	7	26	100
Bourgogne	35	6	8	7	45	100
Nord-Pas-De-Calais	44	12	11	8	25	100
Lorraine	18	12	8	10	52	100
Alsace	64	10	6	3	17	100
Franche-Comte	51	10	14	2	24	100
Pays-De-Loire	45	13	12	9	21	100
Bretagne	56	13	10	7	14	100
Poitou-Charentes	44	9	8	8	31	100
Aquitaine	77	7	2	3	11	100
Midi-Pyrenees	69	5	5	2	19	100
Limousin	66	11	11	4	9	100
Rhones-Alpes	82	7	4	3	5	100
Auvergne	75	9	2	5	9	100
L-Roussillon	92	3	0	0	5	100
PACA	96	1	0	0	2	100
Corse	87	13	0	0	0	100
France	56	8	6	5	24	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H5A
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 50 000 F par UTA)**



Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H5B

(Plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 100 000 F par UTA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	100	0	0	0	0	100
Elevage et cultures	89	2	2	2	5	100
Grandes cultures	48	5	6	5	37	100
Hors sol	98	1	0	0	0	100
Lait spécialisé	89	3	3	1	4	100
Lait viande	89	2	2	2	6	100
Viande bovine	93	1	2	1	3	100
Viticulture	100	0	0	0	0	100
France	83	2	2	2	10	100

Impact économique de H5B pour la région et par exploitation agricole

(Plafonnement des aides directes à 100 000 F par UTA)

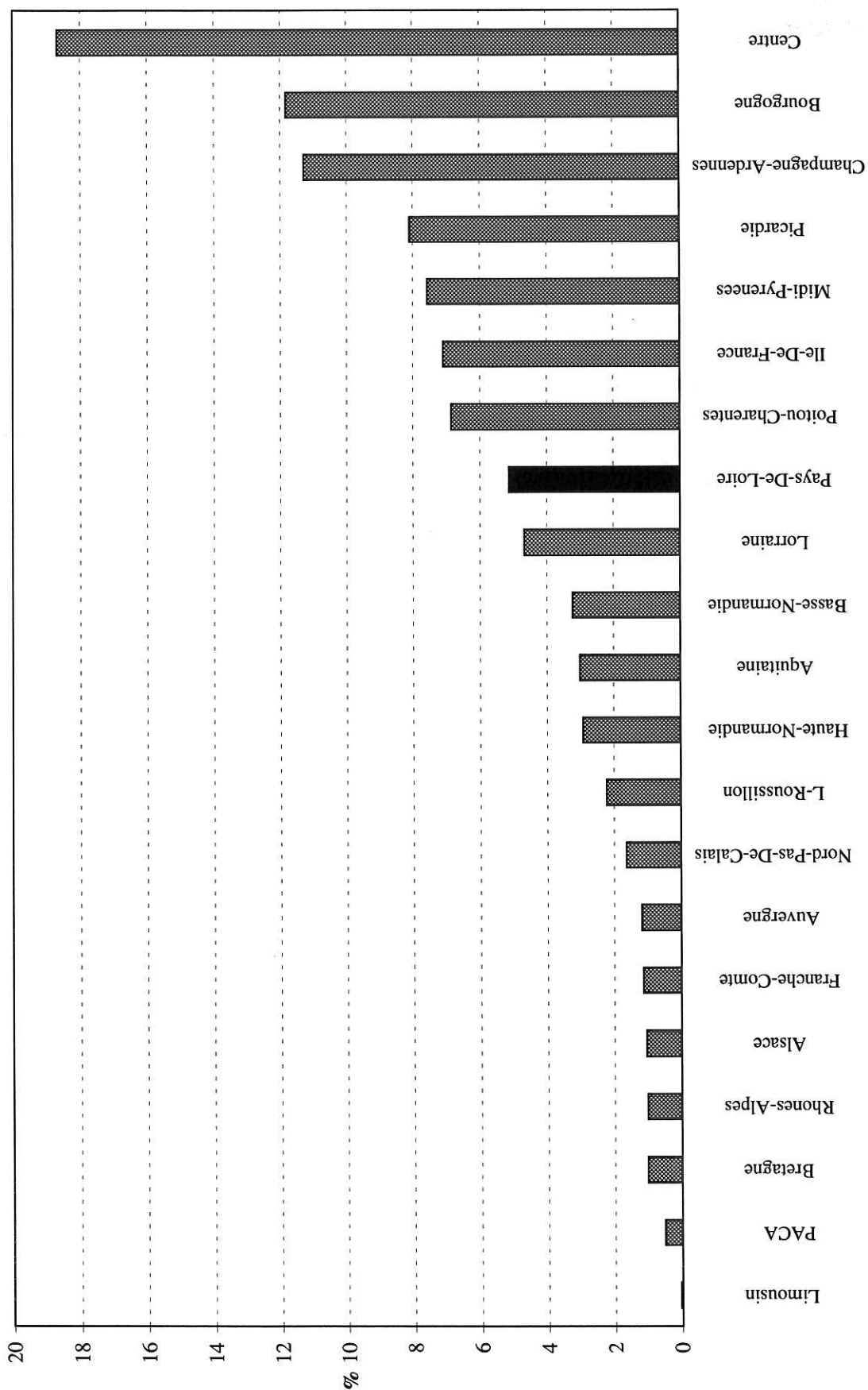
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H5B (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H5B (F)	Variation d'EBE / H5B (%)
Ile-de-France	2 283	-261	478 615	-54 744	-11,44
Champagne-Ardennes	8 488	-416	465 112	-22 802	-4,90
Picardie	5 717	-298	469 336	-24 488	-5,22
Haute-Normandie	3 154	-108	377 629	-12 887	-3,41
Centre	7 810	-689	338 841	-29 872	-8,82
Basse-Normandie	4 910	-119	250 412	-6 050	-2,42
Bourgogne	6 360	-435	348 729	-23 866	-6,84
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-60	314 877	-4 235	-1,34
Lorraine	3 840	-172	427 381	-19 112	-4,47
Alsace	2 153	-38	330 436	-5 885	-1,78
Franche-Comté	1 971	-41	251 127	-5 250	-2,09
Pays de la Loire	10 772	-188	286 305	-5 009	-1,75
Bretagne	11 707	-37	302 326	-956	-0,32
Poitou-Charentes	6 782	-252	286 565	-10 668	-3,72
Aquitaine	7 033	-111	206 514	-3 262	-1,58
Midi-Pyrénées	7 242	-279	199 475	-7 672	-3,85
Limousin	2 392	-1	206 892	-118	-0,06
Rhône-Alpes	6 460	-37	212 485	-1 221	-0,57
Auvergne	4 274	-43	213 917	-2 165	-1,01
Languedoc-Roussillon	4 573	-82	210 909	-3 775	-1,79
PACA	3 664	-18	248 829	-1 253	-0,50
France	116 245	-3 687	282 331	-8 954	-3,17

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H5B

(Plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 100 000 F par UTA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	33	4	5	5	53	100
Champagne-Ardennes	64	3	5	4	24	100
Picardie	53	6	7	7	28	100
Haute-Normandie	64	6	7	5	17	100
Centre	55	5	5	3	32	100
Basse-Normandie	84	2	2	3	9	100
Bourgogne	61	4	6	5	25	100
Nord-Pas-De-Calais	85	5	3	2	5	100
Lorraine	63	6	6	3	22	100
Alsace	90	1	1	2	6	100
Franche-Comte	88	2	2	1	7	100
Pays-De-Loire	88	2	1	1	7	100
Bretagne	95	2	2	0	1	100
Poitou-Charentes	78	3	4	3	11	100
Aquitaine	93	2	1	0	3	100
Midi-Pyrenees	87	1	2	2	8	100
Limousin	98	2	0	0	0	100
Rhones-Alpes	98	0	0	0	1	100
Auvergne	95	1	2	0	2	100
L-Roussillon	96	0	0	0	4	100
PACA	98	0	0	0	2	100
Corse	100	0	0	0	0	100
France	83	2	2	2	10	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H5B
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 100 000 F par UTA)**



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H5C

(Plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 150 000 F par UTA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Cultures Spéciales	100	0	0	0	0	100
Elevage et cultures	97	1	0	1	1	100
Grandes cultures	72	5	4	3	17	100
Hors sol	100	0	0	0	0	100
Lait spécialisé	98	0	1	0	0	100
Lait viande	98	0	1	1	0	100
Viande bovine	99	1	0	0	0	100
Viticulture	100	0	0	0	0	100
France	93	1	1	1	4	100

Impact économique de H5C pour la région et par exploitation agricole

(Plafonnement des aides directes à 150 000 F par UTA)

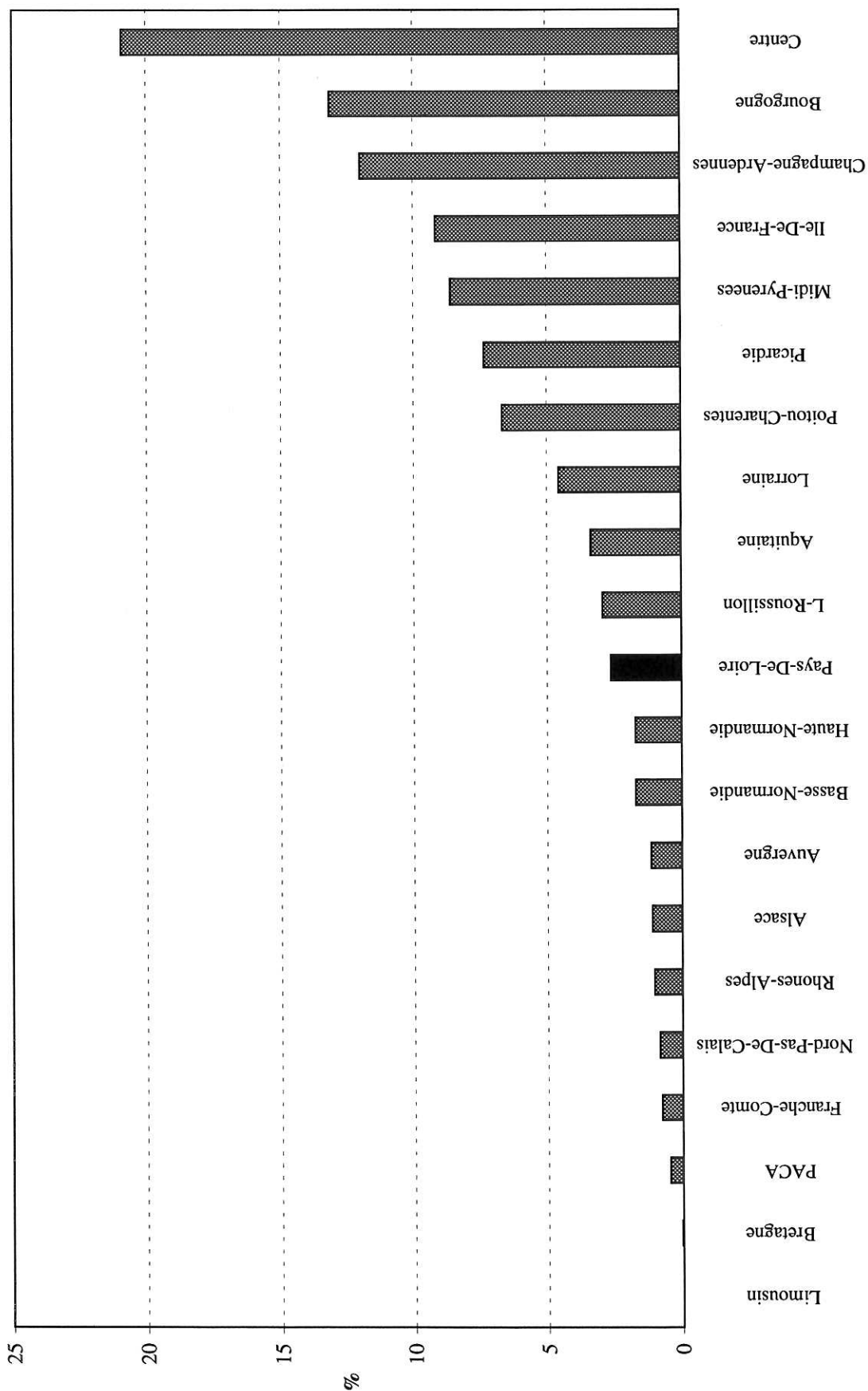
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H5C (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H5C (F)	Variation d'EBE / H5C (%)
Ile-de-France	2 283	-129	478 615	-27 067	-5,66
Champagne-Ardennes	8 488	-169	465 112	-9 286	-2,00
Picardie	5 717	-104	469 336	-8 501	-1,81
Haute-Normandie	3 154	-24	377 629	-2 890	-0,77
Centre	7 810	-295	338 841	-12 805	-3,78
Basse-Normandie	4 910	-24	250 412	-1 227	-0,49
Bourgogne	6 360	-185	348 729	-10 168	-2,92
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-12	314 877	-830	-0,26
Lorraine	3 840	-64	427 381	-7 125	-1,67
Alsace	2 153	-15	330 436	-2 370	-0,72
Franche-Comté	1 971	-11	251 127	-1 377	-0,55
Pays de la Loire	10 772	-37	286 305	-986	-0,34
Bretagne	11 707	0	302 326	-7	0,00
Poitou-Charentes	6 782	-94	286 565	-3 967	-1,38
Aquitaine	7 033	-48	206 514	-1 395	-0,68
Midi-Pyrénées	7 242	-121	199 475	-3 346	-1,68
Limousin	2 392	0	206 892	0	0,00
Rhône-Alpes	6 460	-14	212 485	-474	-0,22
Auvergne	4 274	-16	213 917	-807	-0,38
Languedoc-Roussillon	4 573	-41	210 909	-1 906	-0,90
PACA	3 664	-6	248 829	-430	-0,17
France	116 245	-1 411	282 331	-3 428	-1,21

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H5C

(Plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 150 000 F par UTA)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 10 kF	10 à 20 kF	20 à 30 kF	> 30 kF	
Ile-De-France	56	5	5	4	30	100
Champagne-Ardennes	82	2	2	3	11	100
Picardie	80	4	5	3	8	100
Haute-Normandie	93	2	1	1	4	100
Centre	75	3	3	4	15	100
Basse-Normandie	96	1	1	1	1	100
Bourgogne	83	3	2	2	11	100
Nord-Pas-De-Calais	98	0	1	0	1	100
Lorraine	87	2	3	1	7	100
Alsace	95	0	2	1	1	100
Franche-Comte	97	1	1	0	2	100
Pays-De-Loire	96	1	1	1	1	100
Bretagne	100	0	0	0	0	100
Poitou-Charentes	93	2	1	0	4	100
Aquitaine	98	0	0	0	1	100
Midi-Pyrenees	95	1	1	1	3	100
Limousin	100	0	0	0	0	100
Rhones-Alpes	99	0	0	0	1	100
Auvergne	99	0	0	0	1	100
L-Roussillon	97	1	0	0	1	100
PACA	99	1	1	0	0	100
Corse	100	0	0	0	0	100
France	93	1	1	1	4	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H5C
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 150 000 F par UTA)**



Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H6A

(Baisse du prix de la viande bovine de 10 %)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 15 kF	15 à 30 kF	30 à 45 kF	> 45 kF	
Cultures Spéciales	94	5	0	0	0	100
Elevage et cultures	39	45	12	3	1	100
Grandes cultures	70	25	4	1	0	100
Hors sol	63	32	4	1	0	100
Lait spécialisé	0	80	17	2	0	100
Lait viande	0	46	37	12	5	100
Viande bovine	0	25	41	24	10	100
Viticulture	96	4	0	0	0	100
France	41	39	14	4	2	100

Impact économique de H6A pour la région et par exploitation agricole

(Baisse du prix de la viande bovine de 10 %)

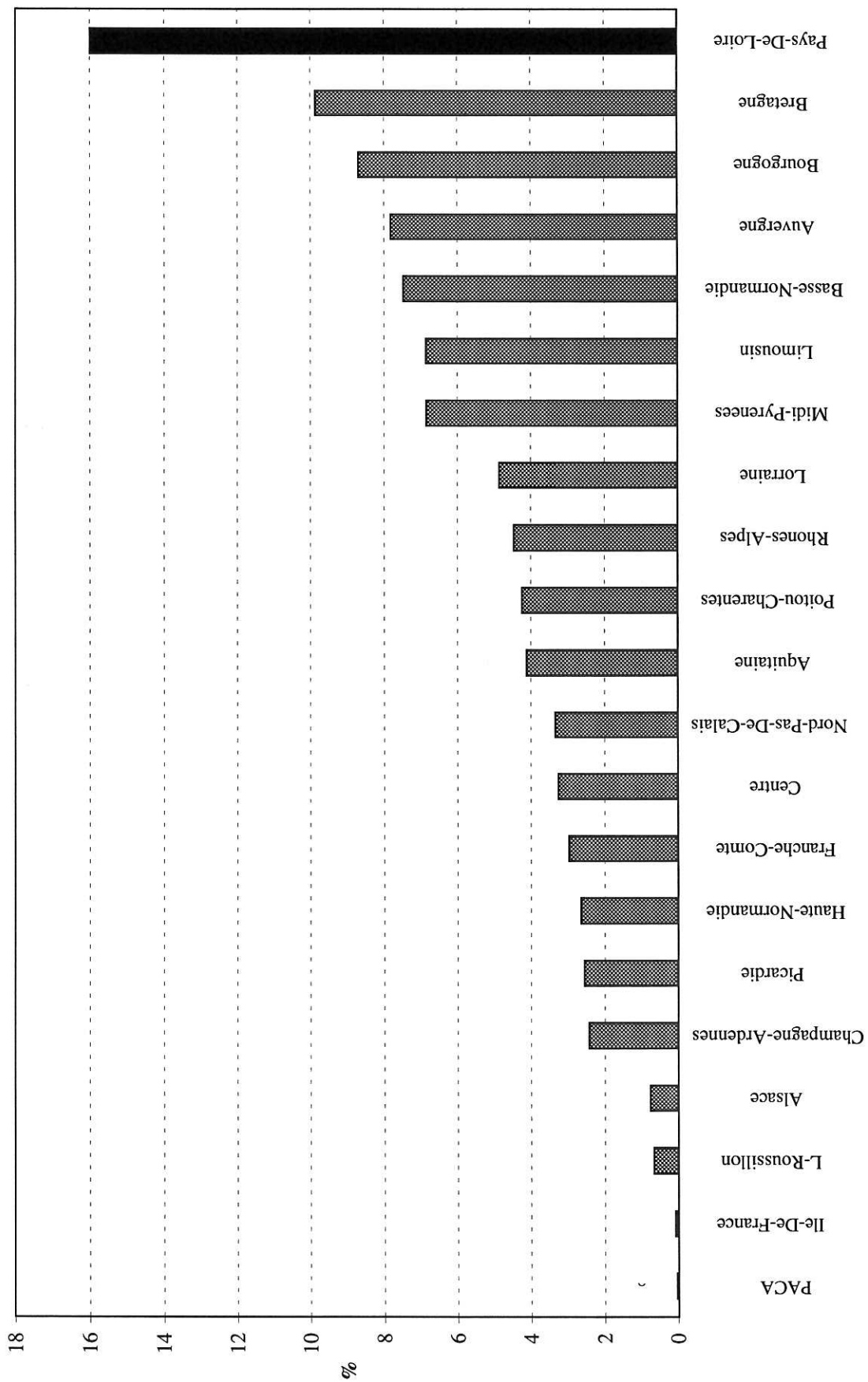
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H6A (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H6A (F)	Variation d'EBE / H6A (%)
Ile-de-France	2 283	-3	478 615	-543	-0,11
Champagne-Ardennes	8 488	-84	465 112	-4 581	-0,98
Picardie	5 717	-88	469 336	-7 230	-1,54
Haute-Normandie	3 154	-91	377 629	-10 917	-2,89
Centre	7 810	-113	338 841	-4 881	-1,44
Basse-Normandie	4 910	-258	250 412	-13 155	-5,25
Bourgogne	6 360	-300	348 729	-16 445	-4,72
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-115	314 877	-8 117	-2,58
Lorraine	3 840	-168	427 381	-18 643	-4,36
Alsace	2 153	-26	330 436	-4 009	-1,21
Franche-Comté	1 971	-103	251 127	-13 071	-5,20
Pays de la Loire	10 772	-553	286 305	-14 689	-5,13
Bretagne	11 707	-341	302 326	-8 796	-2,91
Poitou-Charentes	6 782	-147	286 565	-6 192	-2,16
Aquitaine	7 033	-142	206 514	-4 174	-2,02
Midi-Pyrénées	7 242	-236	199 475	-6 499	-3,26
Limousin	2 392	-236	206 892	-20 456	-9,89
Rhône-Alpes	6 460	-154	212 485	-5 067	-2,38
Auvergne	4 274	-270	213 917	-13 490	-6,31
Languedoc-Roussillon	4 573	-23	210 909	-1 049	-0,50
PACA	3 664	-1	248 829	-67	-0,03
France	116 245	-3 455	282 331	-8 392	-2,97

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H6A

(Baisse du prix de la viande bovine de 10 %)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 15 kF	15 à 30 kF	30 à 45 kF	> 45 kF	
Ile-De-France	93	6	1	.	.	100
Champagne-Ardennes	69	20	8	3	0	100
Picardie	46	38	12	3	1	100
Haute-Normandie	20	52	22	4	2	100
Centre	68	20	8	4	1	100
Basse-Normandie	4	65	24	5	2	100
Bourgogne	39	17	24	12	8	100
Nord-Pas-De-Calais	27	53	18	2	0	100
Lorraine	8	40	32	15	5	100
Alsace	53	40	4	1	2	100
Franche-Comte	6	63	26	3	2	100
Pays-De-Loire	19	43	25	10	4	100
Bretagne	23	59	16	2	1	100
Poitou-Charentes	54	33	7	4	2	100
Aquitaine	46	47	5	1	0	100
Midi-Pyrenees	42	44	12	1	2	100
Limousin	10	33	35	17	5	100
Rhones-Alpes	42	48	8	2	0	100
Auvergne	11	61	15	12	3	100
L-Roussillon	94	3	3	0	0	100
PACA	99	1	.	0	.	100
Corse	58	25	13	.	4	100
France	41	39	14	4	2	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H6A
(baisse du prix de la viande bovine de 10 %)**



Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H6B

(Baisse du prix du lait de 10 %)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 15 kF	15 à 30 kF	30 à 45 kF	> 45 kF	
Cultures Spéciales	100	0	0	0	0	100
Elevage et cultures	74	10	7	6	4	100
Grandes cultures	94	3	2	0	0	100
Hors sol	91	3	2	3	2	100
Lait spécialisé	0	9	32	31	27	100
Lait viande	0	33	38	16	13	100
Viande bovine	98	2	0	0	0	100
Viticulture	99	0	0	0	0	100
France	65	7	11	9	8	100

Impact économique de H6B pour la région et par exploitation agricole

(Baisse du prix du lait de 10 %)

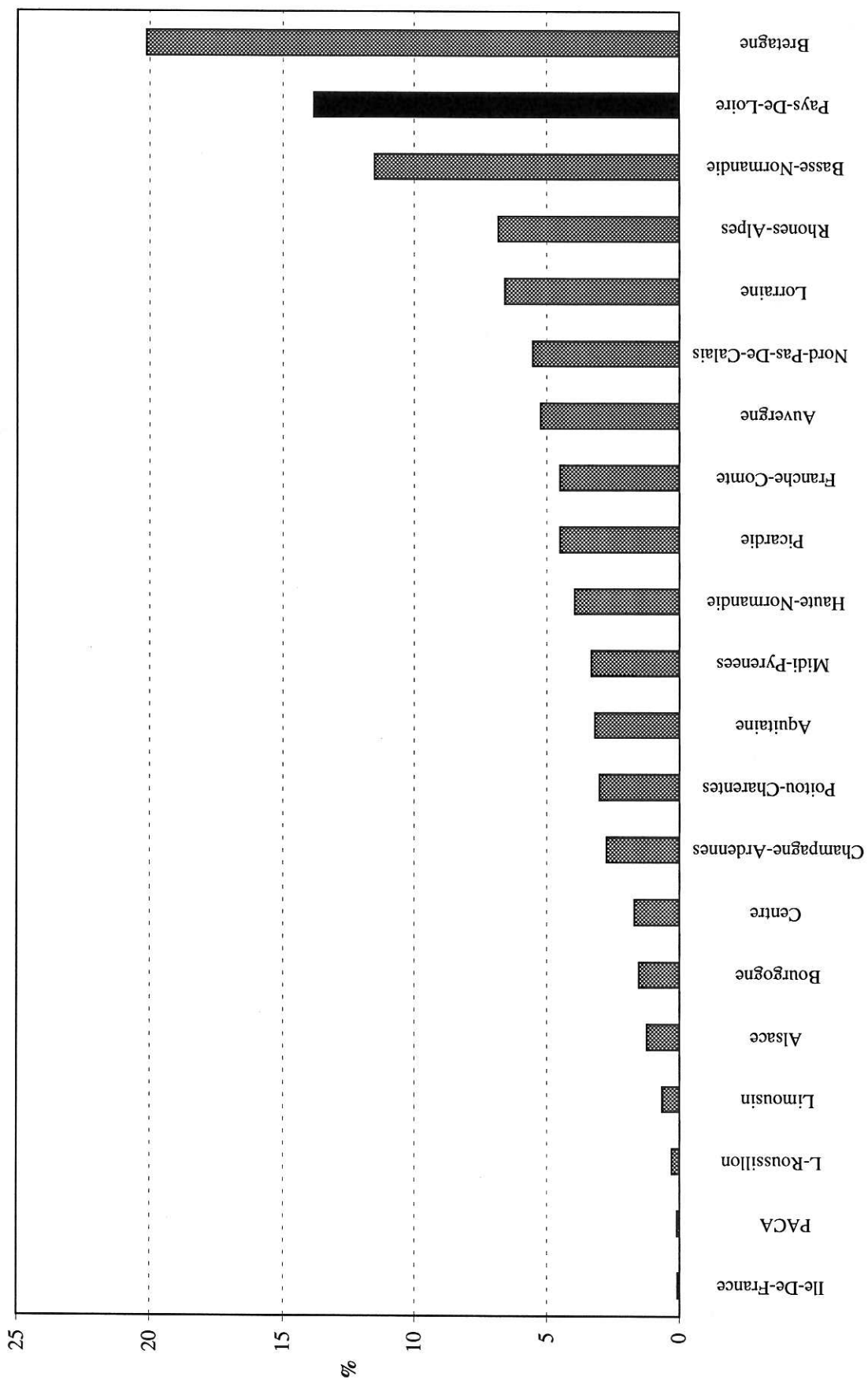
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H6B (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H6B (F)	Variation d'EBE / H6B (%)
Ile-de-France	2 283	-3	478 615	-652	-0,14
Champagne-Ardennes	8 488	-129	465 112	-7 083	-1,52
Picardie	5 717	-211	469 336	-17 334	-3,69
Haute-Normandie	3 154	-185	377 629	-22 184	-5,87
Centre	7 810	-79	338 841	-3 434	-1,01
Basse-Normandie	4 910	-543	250 412	-27 684	-11,06
Bourgogne	6 360	-71	348 729	-3 889	-1,12
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-260	314 877	-18 340	-5,82
Lorraine	3 840	-310	427 381	-34 451	-8,06
Alsace	2 153	-56	330 436	-8 639	-2,61
Franche-Comté	1 971	-212	251 127	-27 012	-10,76
Pays de la Loire	10 772	-652	286 305	-17 342	-6,06
Bretagne	11 707	-950	302 326	-24 533	-8,11
Poitou-Charentes	6 782	-141	286 565	-5 974	-2,08
Aquitaine	7 033	-150	206 514	-4 403	-2,13
Midi-Pyrénées	7 242	-156	199 475	-4 288	-2,15
Limousin	2 392	-30	206 892	-2 565	-1,24
Rhône-Alpes	6 460	-321	212 485	-10 560	-4,97
Auvergne	4 274	-246	213 917	-12 315	-5,76
Languedoc-Roussillon	4 573	-12	210 909	-560	-0,27
PACA	3 664	-4	248 829	-251	-0,10
France	116 245	-4 722	282 331	-11 469	-4,06

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H6B

(Baisse du prix du lait de 10 %)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 15 kF	15 à 30 kF	30 à 45 kF	> 45 kF	
Ile-De-France	98	0	.	1	0	100
Champagne-Ardennes	80	2	8	6	4	100
Picardie	64	1	10	9	17	100
Haute-Normandie	43	5	19	13	19	100
Centre	90	2	3	2	2	100
Basse-Normandie	18	16	26	21	19	100
Bourgogne	90	2	3	1	3	100
Nord-Pas-De-Calais	49	6	20	11	14	100
Lorraine	27	0	23	16	34	100
Alsace	71	11	5	5	9	100
Franche-Comte	14	10	38	27	11	100
Pays-De-Loire	50	11	15	15	10	100
Bretagne	32	6	20	25	17	100
Poitou-Charentes	83	4	4	4	5	100
Aquitaine	78	11	5	4	2	100
Midi-Pyrenees	80	9	7	2	3	100
Limousin	89	4	3	3	1	100
Rhones-Alpes	60	13	14	9	4	100
Auvergne	44	22	20	9	5	100
L-Roussillon	98	0	1	0	.	100
PACA	98	2	0	.	.	100
Corse	100	100
France	65	7	11	9	8	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H6B
(baisse du prix du lait de 10 %)**



Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H6C

(Baisse du prix des céréales de 10 %)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 15 kF	15 à 30 kF	30 à 45 kF	> 45 kF	
Cultures Spéciales	80	18	1	0	0	100
Elevage et cultures	25	57	13	4	2	100
Grandes cultures	0	33	31	16	19	100
Hors sol	31	65	4	1	0	100
Lait spécialisé	32	64	3	0	0	100
Lait viande	36	60	3	1	0	100
Viande bovine	49	51	0	0	0	100
Viticulture	76	23	1	0	0	100
France	33	48	10	4	4	100

Impact économique de H6C pour la région et par exploitation agricole

(Baisse du prix des céréales de 10 %)

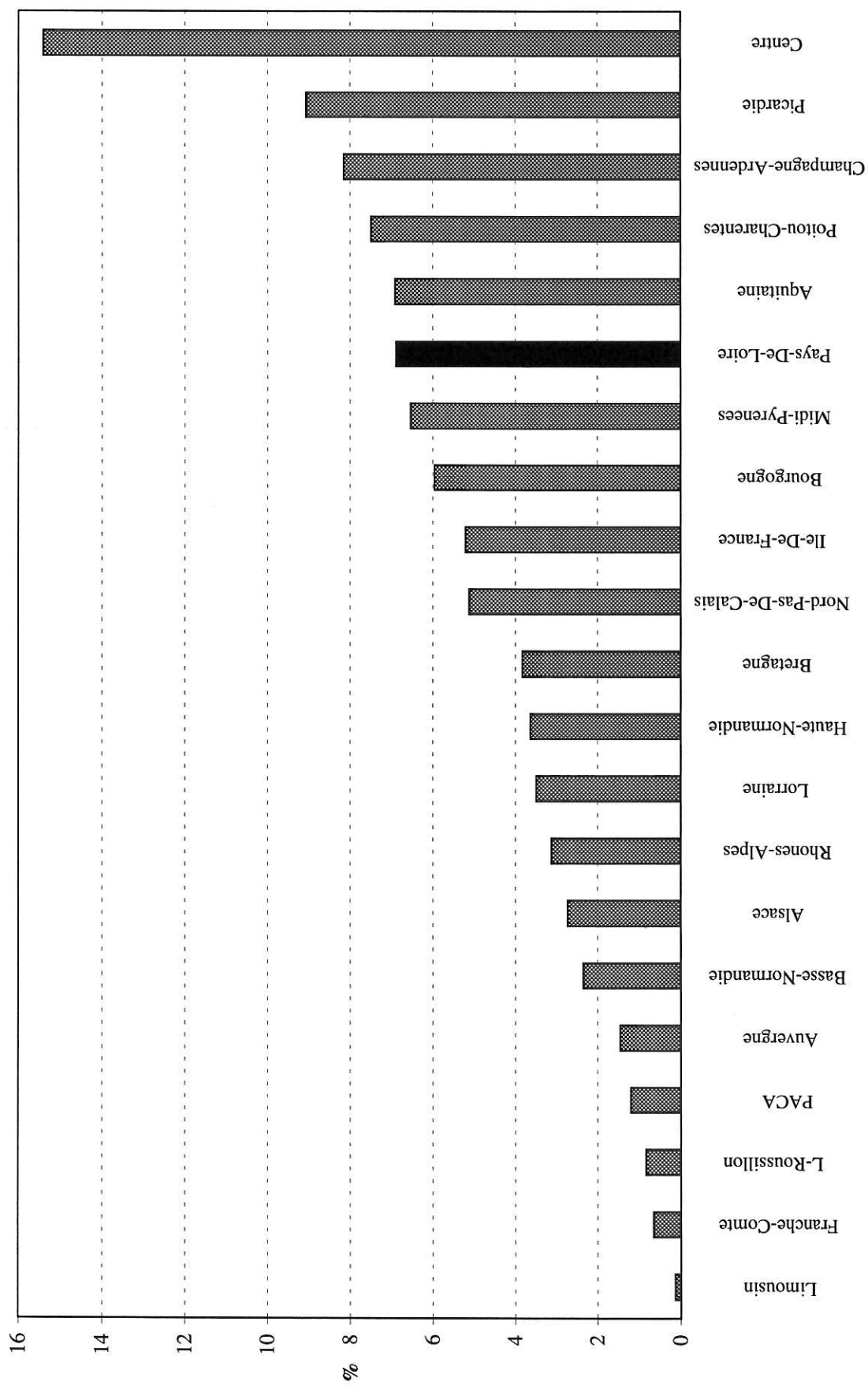
	Ensemble Régional		Résultats par exploitation agricole		
	EBE (millions F)	Variation d'EBE / H6C (millions de F)	EBE (F)	Variation d'EBE / H6C (F)	Variation d'EBE / H6C (%)
Ile-de-France	2 283	-186	478 615	-39 011	-8,15
Champagne-Ardennes	8 488	-291	465 112	-15 954	-3,43
Picardie	5 717	-324	469 336	-26 595	-5,67
Haute-Normandie	3 154	-130	377 629	-15 513	-4,11
Centre	7 810	-551	338 841	-23 896	-7,05
Basse-Normandie	4 910	-84	250 412	-4 287	-1,71
Bourgogne	6 360	-213	348 729	-11 669	-3,35
Nord-Pas-De-Calais	4 470	-183	314 877	-12 898	-4,10
Lorraine	3 840	-124	427 381	-13 849	-3,24
Alsace	2 153	-97	330 436	-14 942	-4,52
Franche-Comté	1 971	-23	251 127	-2 926	-1,17
Pays de la Loire	10 772	-246	286 305	-6 534	-2,28
Bretagne	11 707	-137	302 326	-3 528	-1,17
Poitou-Charentes	6 782	-268	286 565	-11 315	-3,95
Aquitaine	7 033	-247	206 514	-7 253	-3,51
Midi-Pyrénées	7 242	-233	199 475	-6 426	-3,22
Limousin	2 392	-5	206 892	-393	-0,19
Rhône-Alpes	6 460	-111	212 485	-3 658	-1,72
Auvergne	4 274	-52	213 917	-2 590	-1,21
Languedoc-Roussillon	4 573	-30	210 909	-1 369	-0,65
PACA	3 664	-43	248 829	-2 890	-1,16
France	116 245	-3 577	282 331	-8 687	-3,08

Répartition des exploitations agricoles / hypothèse H6C

(Baisse du prix des céréales de 10 %)

	Variation négative de revenu					Ensemble
	0 kF	1 à 15 kF	15 à 30 kF	30 à 45 kF	> 45 kF	
Ile-De-France	10	6	29	15	41	100
Champagne-Ardenne	32	23	24	14	7	100
Picardie	6	28	30	17	18	100
Haute-Normandie	5	57	23	7	7	100
Centre	11	37	22	15	16	100
Basse-Normandie	40	51	6	2	1	100
Bourgogne	33	38	16	7	6	100
Nord-Pas-De-Calais	6	63	24	5	2	100
Lorraine	12	58	17	6	7	100
Alsace	25	38	24	7	6	100
Franche-Comte	40	55	5	0	0	100
Pays-De-Loire	23	66	6	2	2	100
Bretagne	27	70	3	0	.	100
Poitou-Charentes	11	62	18	5	4	100
Aquitaine	34	54	7	2	3	100
Midi-Pyrenees	28	59	8	2	2	100
Limousin	59	41	.	.	.	100
Rhones-Alpes	48	46	4	1	1	100
Auvergne	59	35	4	2	1	100
L-Roussillon	80	17	2	1	0	100
PACA	76	20	1	2	2	100
Corse	100	100
France	33	48	10	4	4	100

**La répartition entre les régions françaises de l'effet de l'hypothèse H6C
(baisse du prix des céréales de 10 %)**

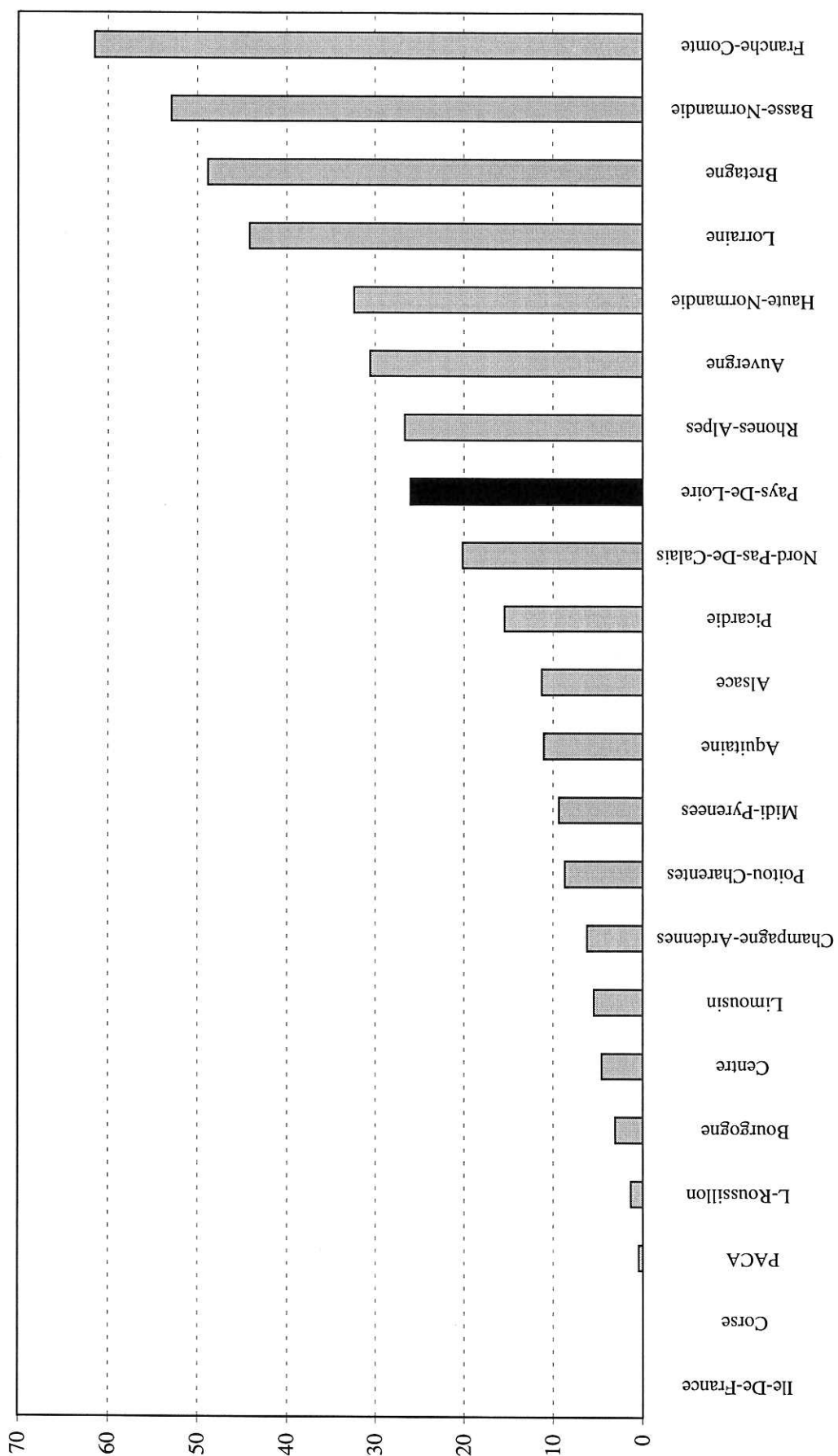


PARTIE 3-2

LES EXPLOITATIONS "LAIT-SPÉCIALISÉ"

- Poids des exploitations "Lait-Spécialisé" dans les régions	75
- Caractéristiques structurelles des exploitations réparties selon les régions	76
- Résultats économiques et aides directes des exploitations réparties selon les régions	77
- Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées	
↳ H1A (maïs fourrage uniquement)	78
↳ H1C (maïs fourrage et céréales intra-consommées)	79
- Baisse du prix du lait, aides directes à la vache laitière variables selon le chargement	
↳ H2A (maïs fourrage = SCOP)	80
↳ H2B (maïs fourrage = SFP)	81
- Suppression des primes aux bovins mâles et revalorisation des primes aux vaches allaitantes	
↳ H3A	82
- Plafonnement, par actif agricole, de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu (ESDR)	
↳ H5A (à 50 000 F par UTA)	83
↳ H5B (à 100 000 F par UTA)	84
↳ H5C (à 150 000 F par UTA)	85
- Baisse des prix de marchés de 10 %	
↳ H6A (viande bovine)	86
↳ H6B (lait)	87
↳ H6C (céréales)	88

Le pourcentage d'exploitations en "Lait-Spécialisé"



Caractéristiques structurelles des exploitations "Lait-Spécialisé"

(En moyenne par exploitation)	Nombre d'exploitation	SAU	SFP	Maïs fourrage	UGB herbivore	Vaches laitières	Chargement UGB /SFP
Haute-Normandie	2704	60	37	10,9	71	38	1,92
Basse-Normandie	10356	46	39	10,1	61	35	1,56
Nord-Pas-de-Calais	2855	47	29	11,4	68	39	2,34
Lorraine	3962	89	62	10,9	76	40	1,23
Franche-Comté	4823	64	53	2,7	53	30	1,00
Pays de la Loire	9782	50	36	11,7	60	34	1,67
Bretagne	18891	41	30	11,2	50	33	1,67
Poitou-Charentes	2049	63	37	13,5	49	32	1,32
Aquitaine	3750	35	24	9,0	39	28	1,63
Midi-Pyrénées	3388	45	35	5,7	48	32	1,37
Rhône-Alpes	8108	48	36	3,9	43	29	1,19
Auvergne	6100	50	44	2,0	48	31	1,09
France	83072	51	38	9,0	55	34	1,45

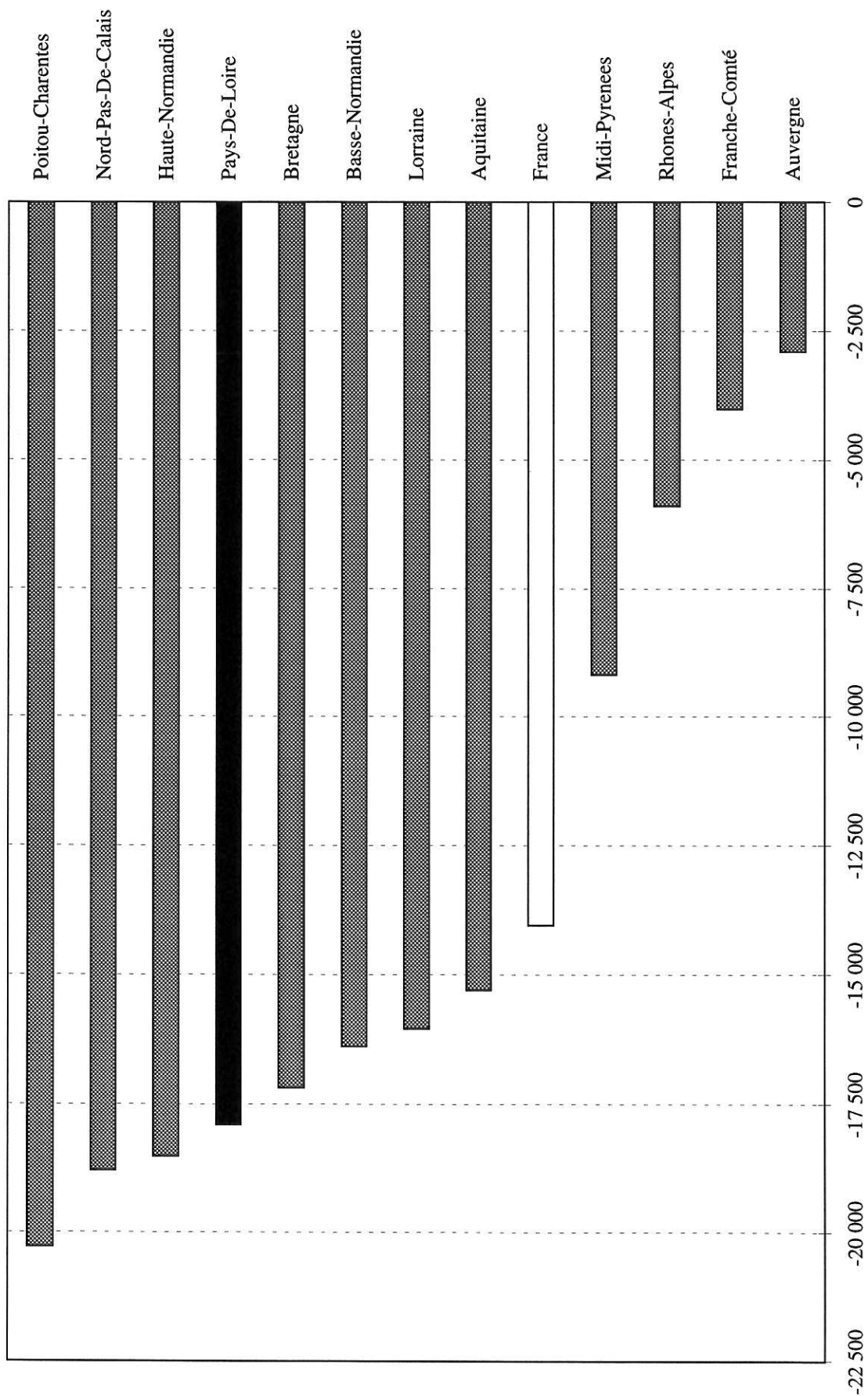
Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

Résultats, aides directes et actif des exploitations "Lait-Spécialisé"

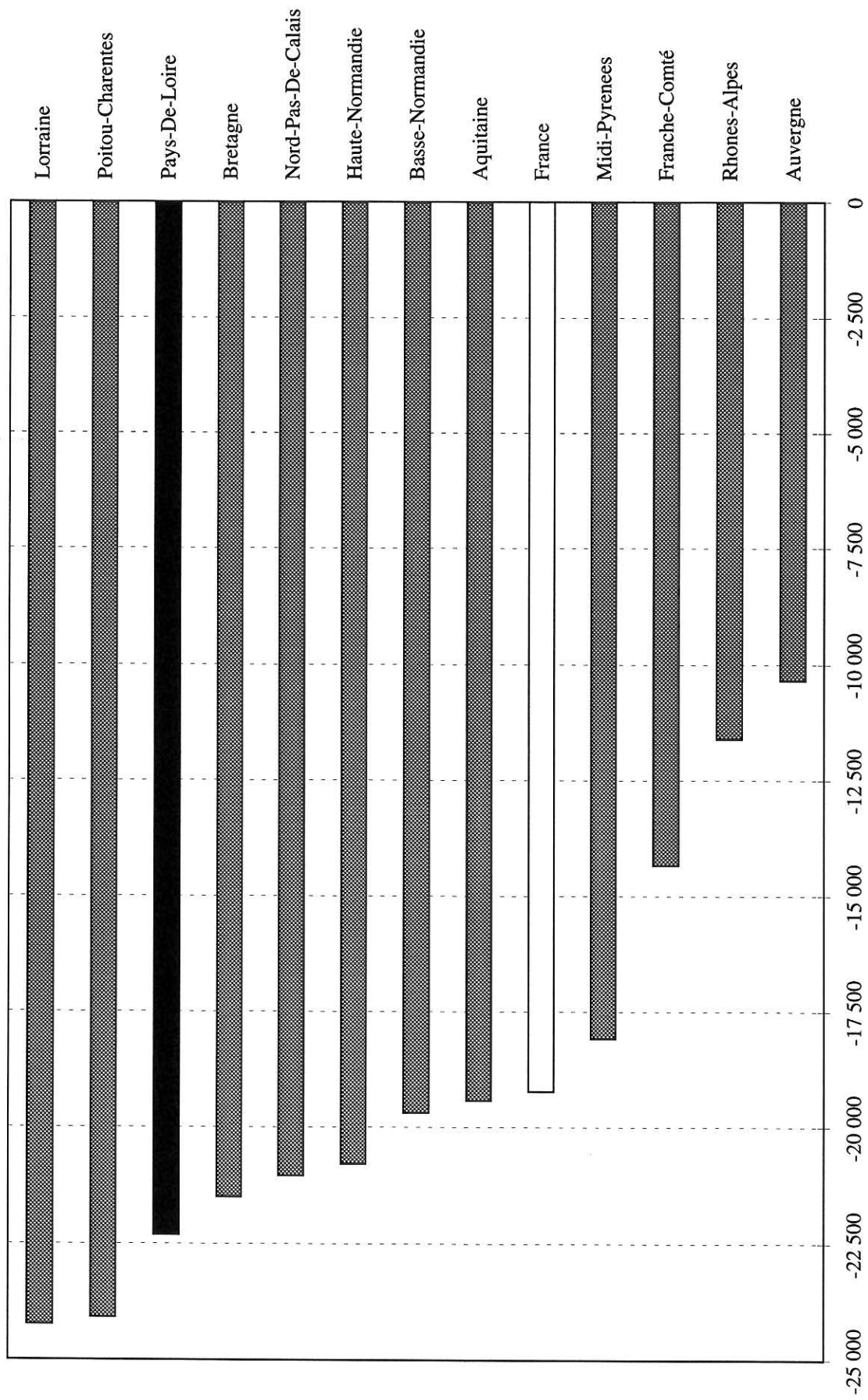
(En francs par exploitation)	Produit brut	EBE	Résultat d'exercice	Aides directes	Actif total
Haute-Normandie	765 717	316 425	172 775	74 734	1 522 645
Basse-Normandie	567 947	235 338	126 583	39 689	1 149 232
Nord-Pas-de-Calais	782 042	328 793	207 242	52 593	1 395 249
Lorraine	829 996	384 130	211 820	85 109	1 774 214
Franche-Comté	510 625	235 849	129 575	46 758	1 186 366
Pays de la Loire	650 750	292 356	173 216	49 930	1 159 487
Bretagne	581 345	261 134	151 213	36 685	1 101 452
Poitou-Charentes	672 731	289 822	197 447	73 205	1 089 315
Aquitaine	486 916	190 616	84 228	43 834	1 209 455
Midi-Pyrénées	448 102	192 142	106 367	48 167	1 392 634
Rhône-Alpes	478 271	228 182	141 077	45 797	1 121 113
Auvergne	433 231	207 141	118 739	49 191	1 196 160
France	597 179	263 946	150 734	50 042	1 241 549

Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

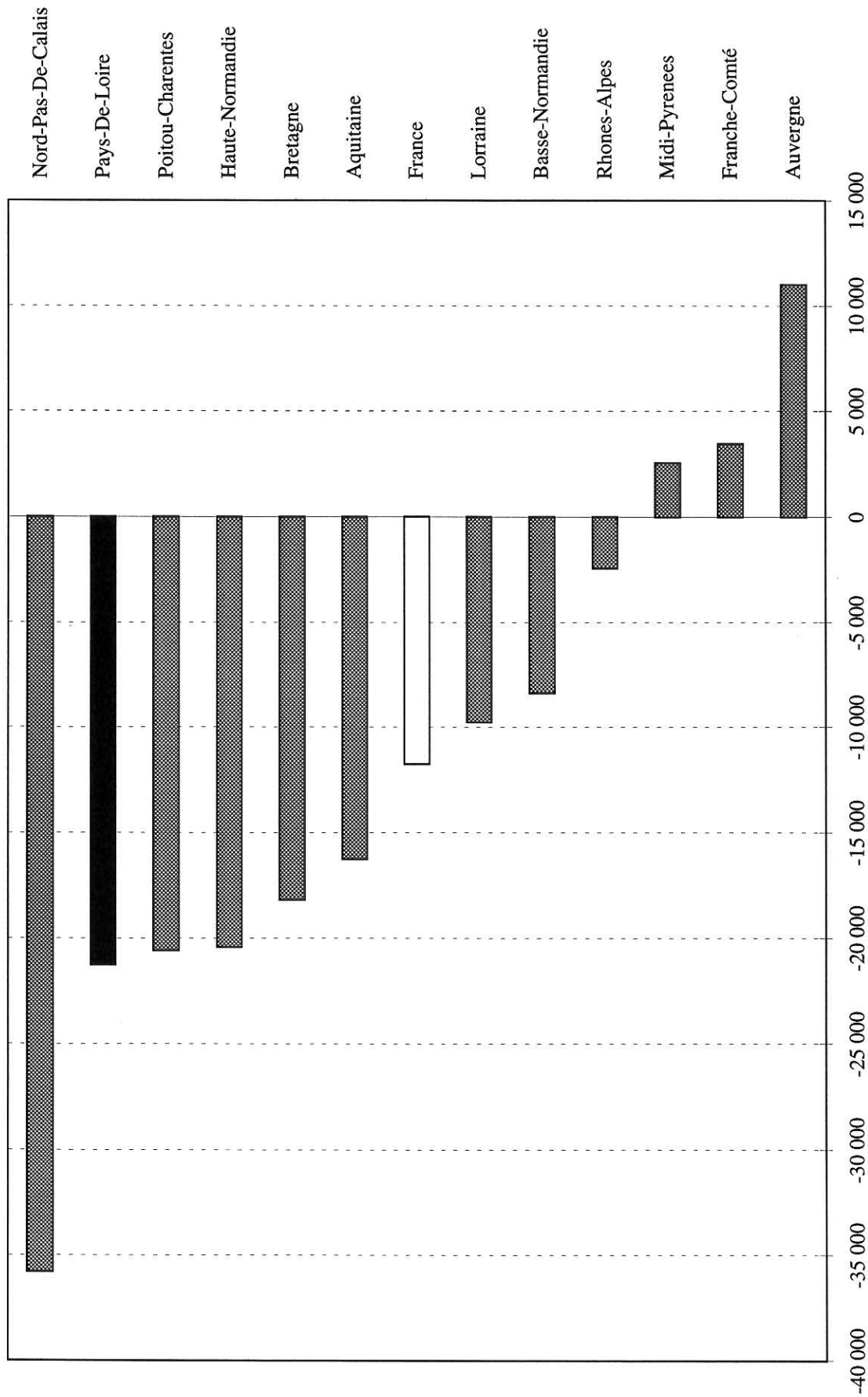
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H1A
(suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)**



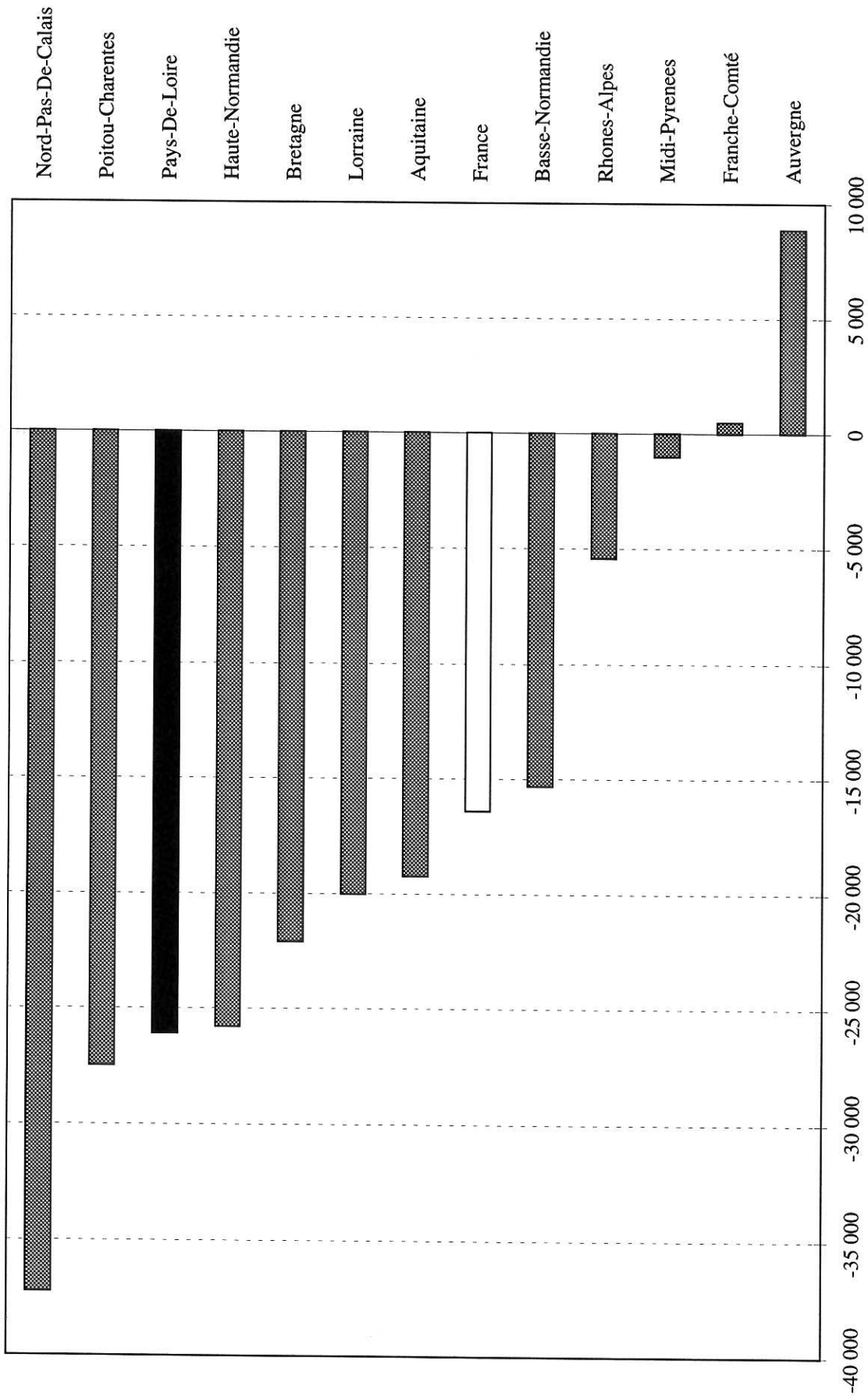
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H1C
(suppression des aides sur le maïs fourrage et les céréales intra-consommées)**



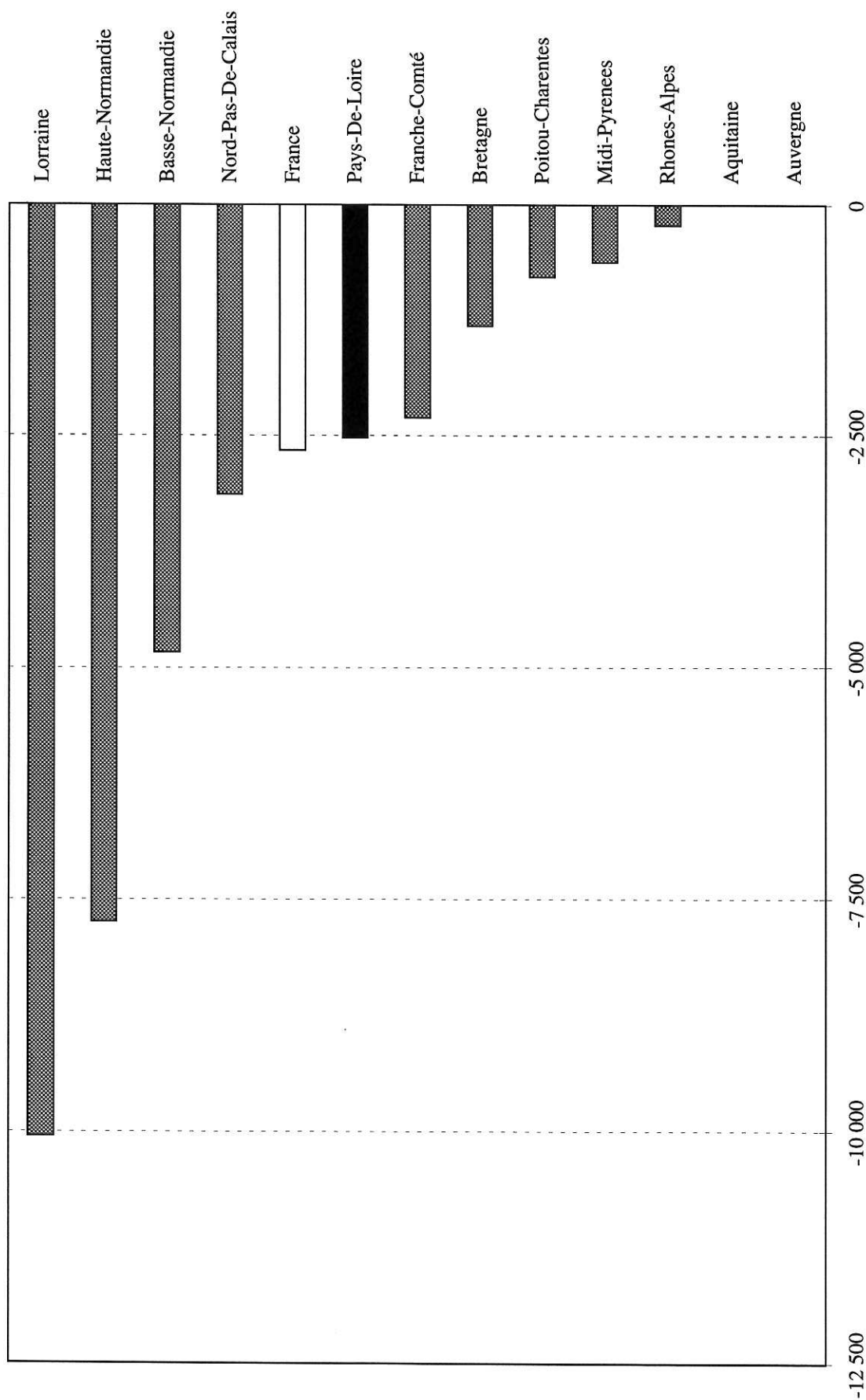
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H2A
(baisse du prix du lait - aides à la vache laitière liées au chargement - maïs=SCOP)**



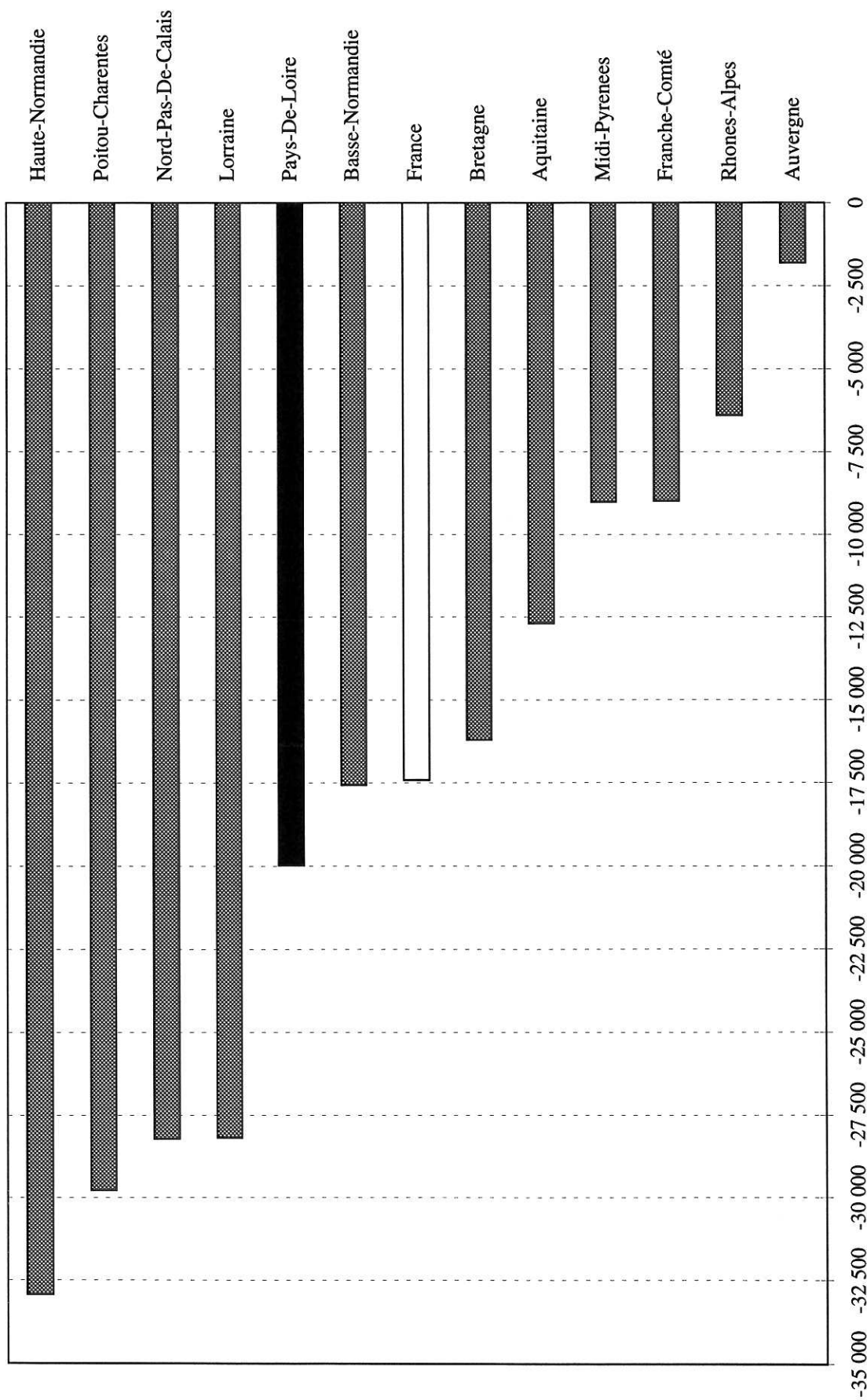
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H2B
(baisse du prix du lait - aides à la vache laitière liées au chargement - maïs=SFP)**



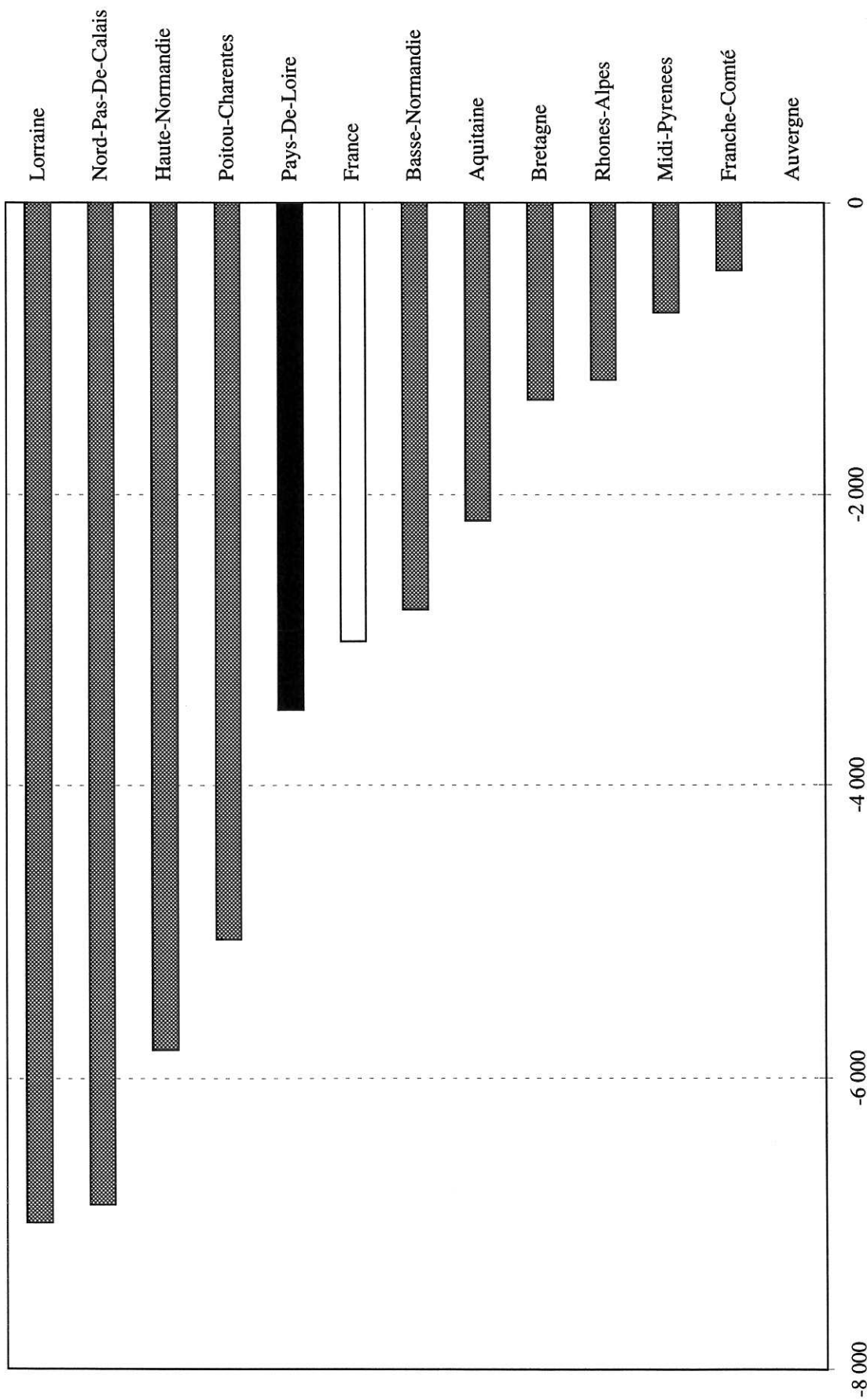
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H3A
(suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)**



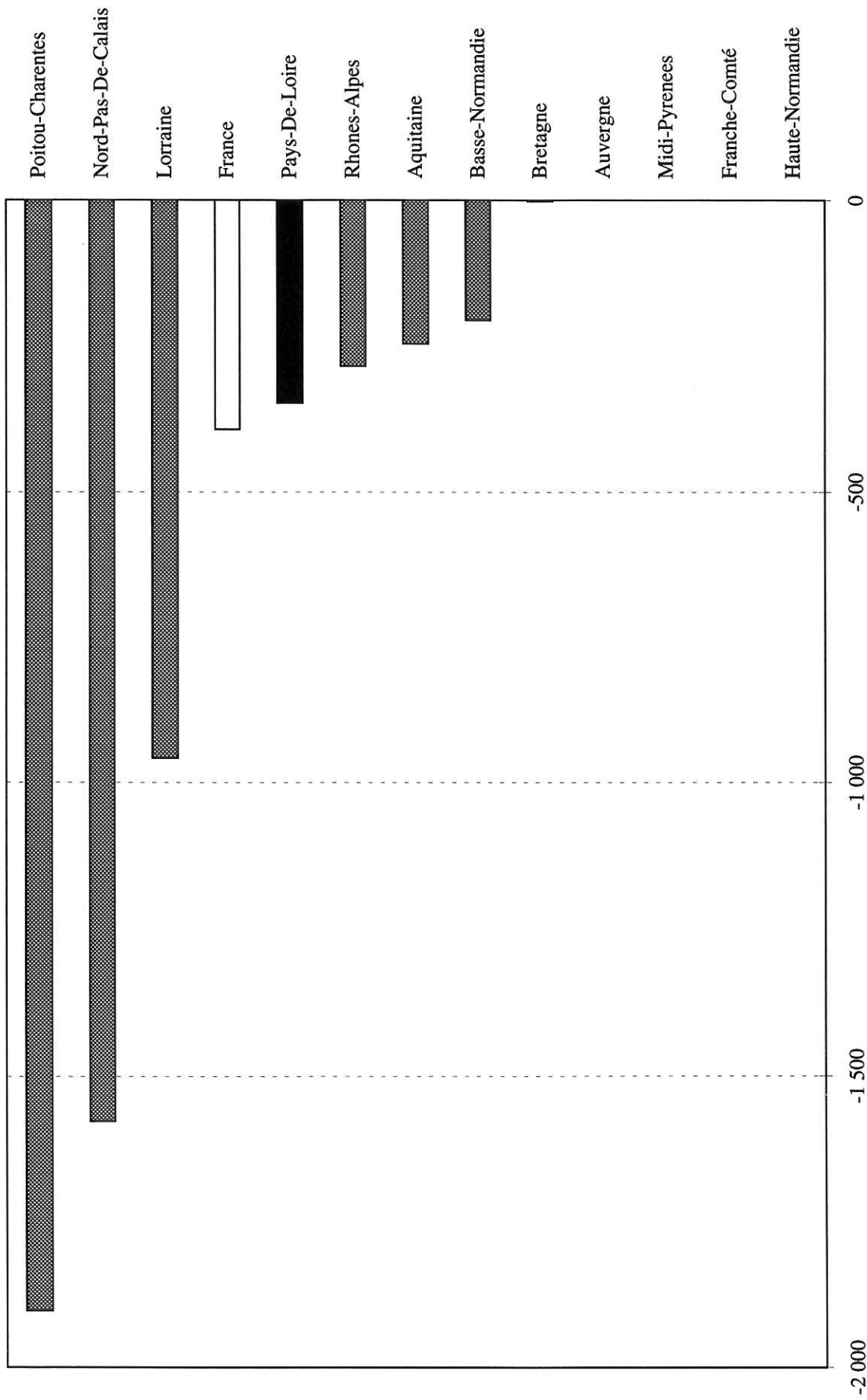
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H5A
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 50 000 F par UTA)**



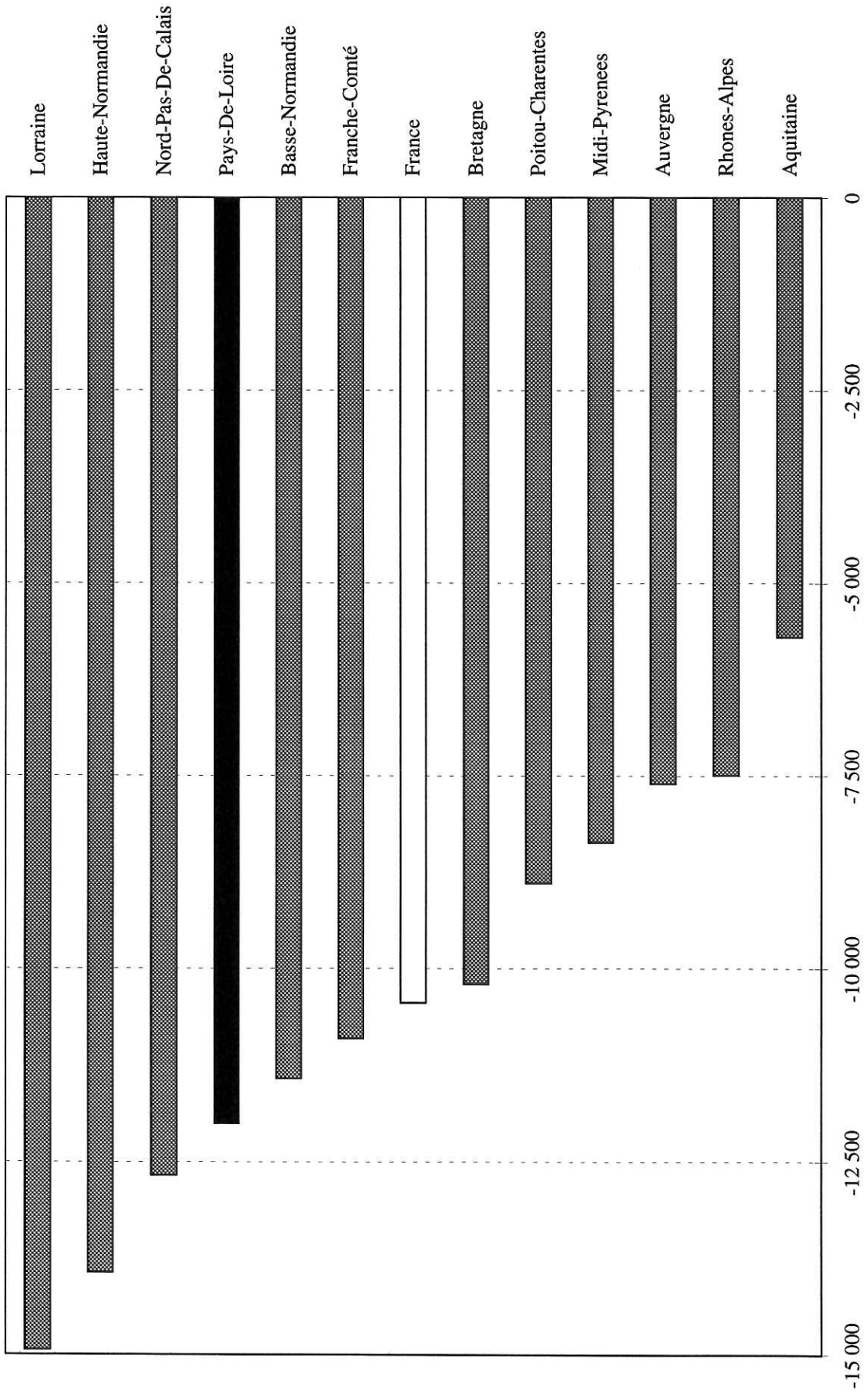
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / HSB
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 100 000 F par UTA)**



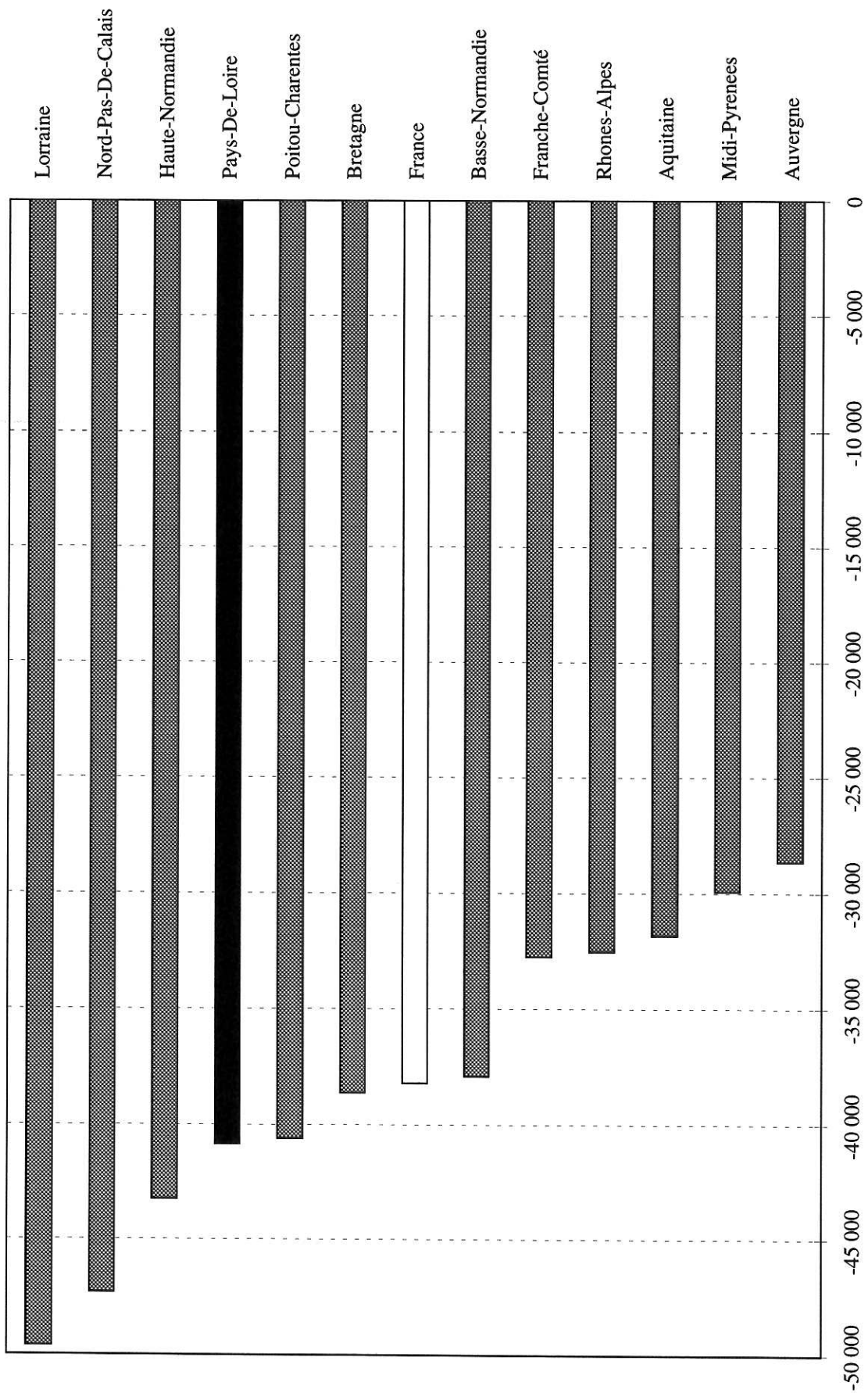
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H5C
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 150 000 F par UTA)**



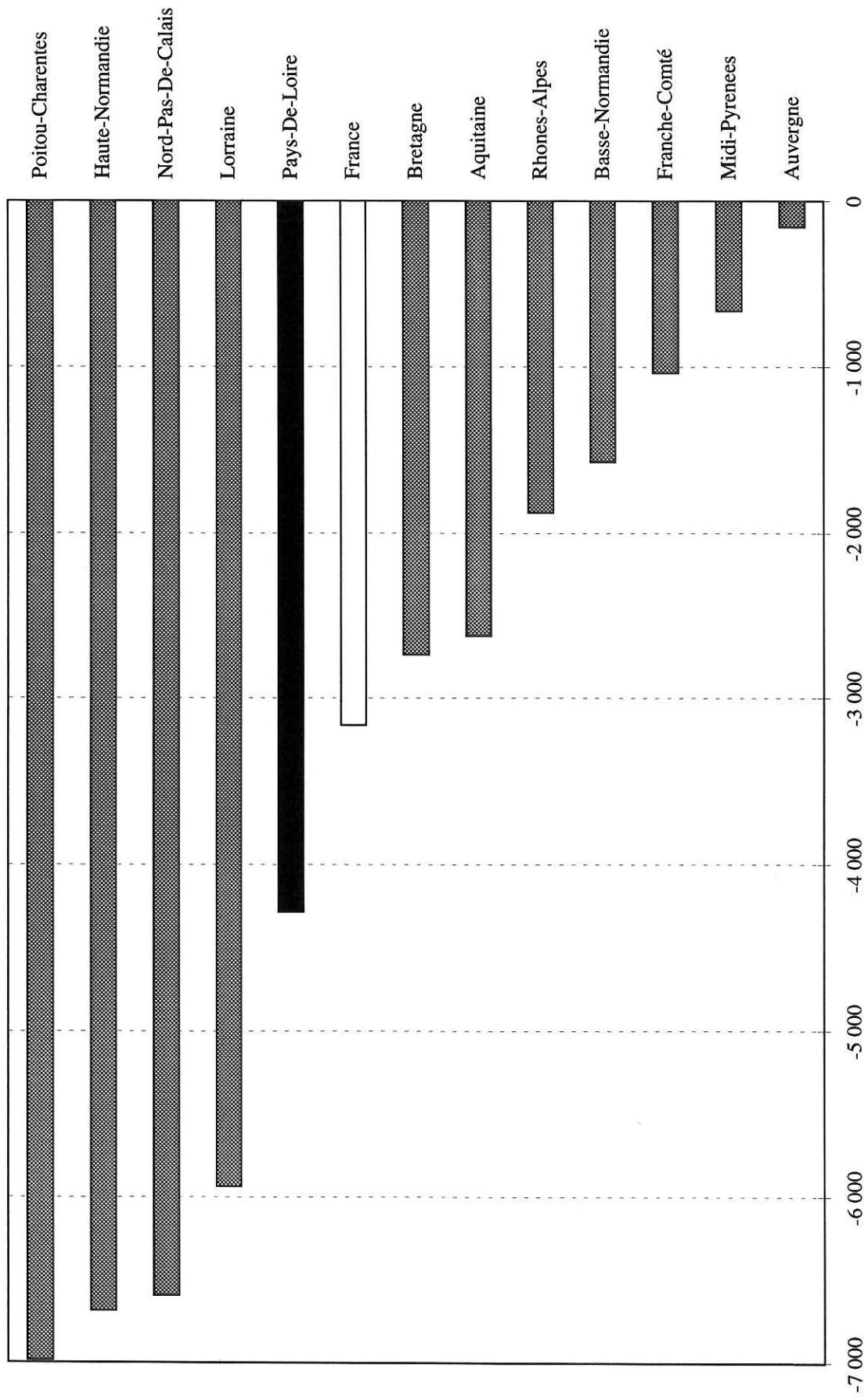
L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H6A
(baisse du prix de la viande bovine de 10 %)



L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H6B
(baisse du prix du lait de 10 %)



L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Spécialisé" / H6C
(baisse du prix des céréales de 10 %)

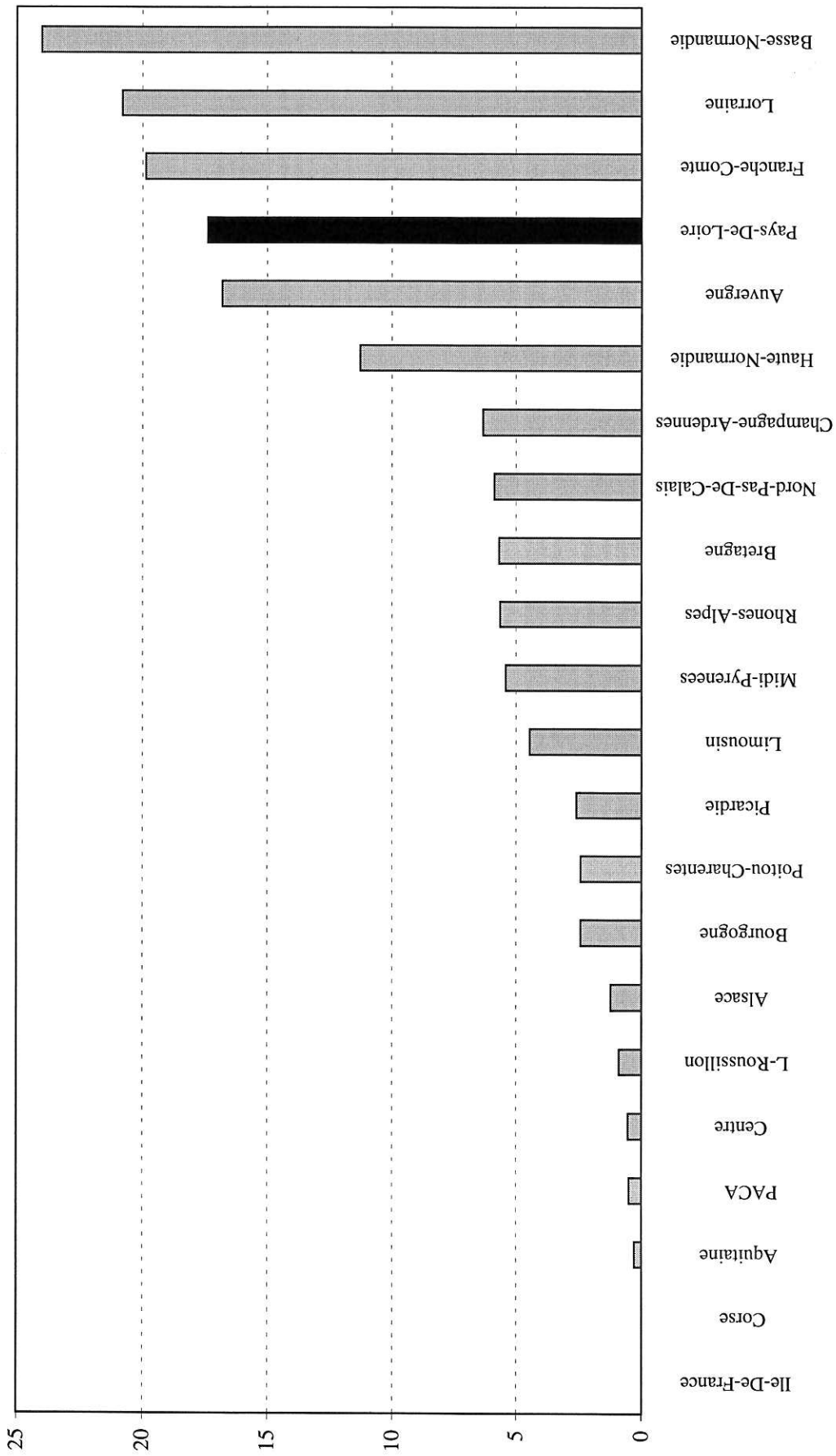


PARTIE 3-3

LES EXPLOITATIONS "LAIT-VIANDE"

- Poids des exploitations "Lait-Viande" dans les régions	90
- Caractéristiques structurelles des exploitations réparties selon les régions	91
- Résultats économiques et aides directes des exploitations réparties selon les régions	92
- Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées	
↳ H1A (maïs fourrage uniquement)	93
↳ H1C (maïs fourrage et céréales intra-consommées)	94
- Baisse du prix du lait, aides directes à la vache laitière variables selon le chargement	
↳ H2A (maïs fourrage = SCOP)	95
↳ H2B (maïs fourrage = SFP)	96
- Suppression des primes aux bovins mâles et revalorisation des primes aux vaches allaitantes	
↳ H3A	97
- Plafonnement, par actif agricole, de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu (ESDR)	
↳ H5A (à 50 000 F par UTA)	98
↳ H5B (à 100 000 F par UTA)	99
↳ H5C (à 150 000 F par UTA)	100
- Baisse des prix de marchés de 10 %	
↳ H6A (viande bovine)	101
↳ H6B (lait)	102
↳ H6C (céréales)	103

Le pourcentage d'exploitations en "Lait-Viande"



Caractéristiques structurelles des exploitations "Lait-Viande"

(En moyenne par exploitation)	Nombre d'exploitation	SAU	SFP	Maïs fourrage	UGB herbivore	Vaches laitières	Chargement UGB /SFP
Basse-Normandie	4705	54	45	9,3	69	28	1,53
Lorraine	1867	116	82	12,6	113	41	1,38
Franche-Comté	1557	93	72	8,1	81	35	1,13
Pays de la Loire	6533	58	46	12,5	75	24	1,63
Bretagne	2194	53	42	12,9	83	33	1,98
Midi-Pyrénées	1963	39	32	3,0	45	21	1,41
Rhône-Alpes	1715	53	44	3,3	51	21	1,16
Auvergne	3359	57	53	1,5	59	22	1,11
France	29199	64	50	8,7	73	28	1,46

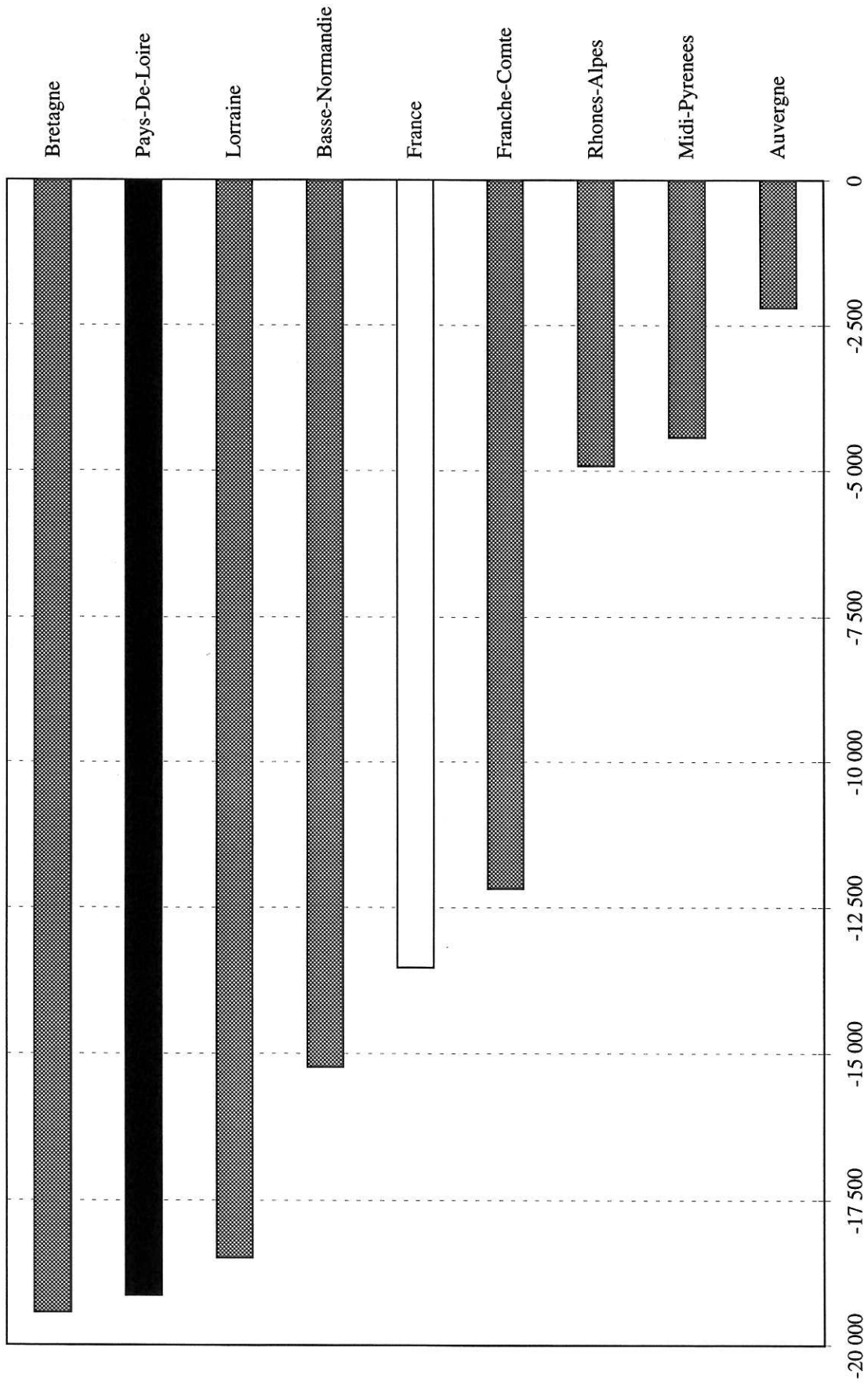
Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

Résultats, aides directes et actif des exploitations "Lait-Viande"

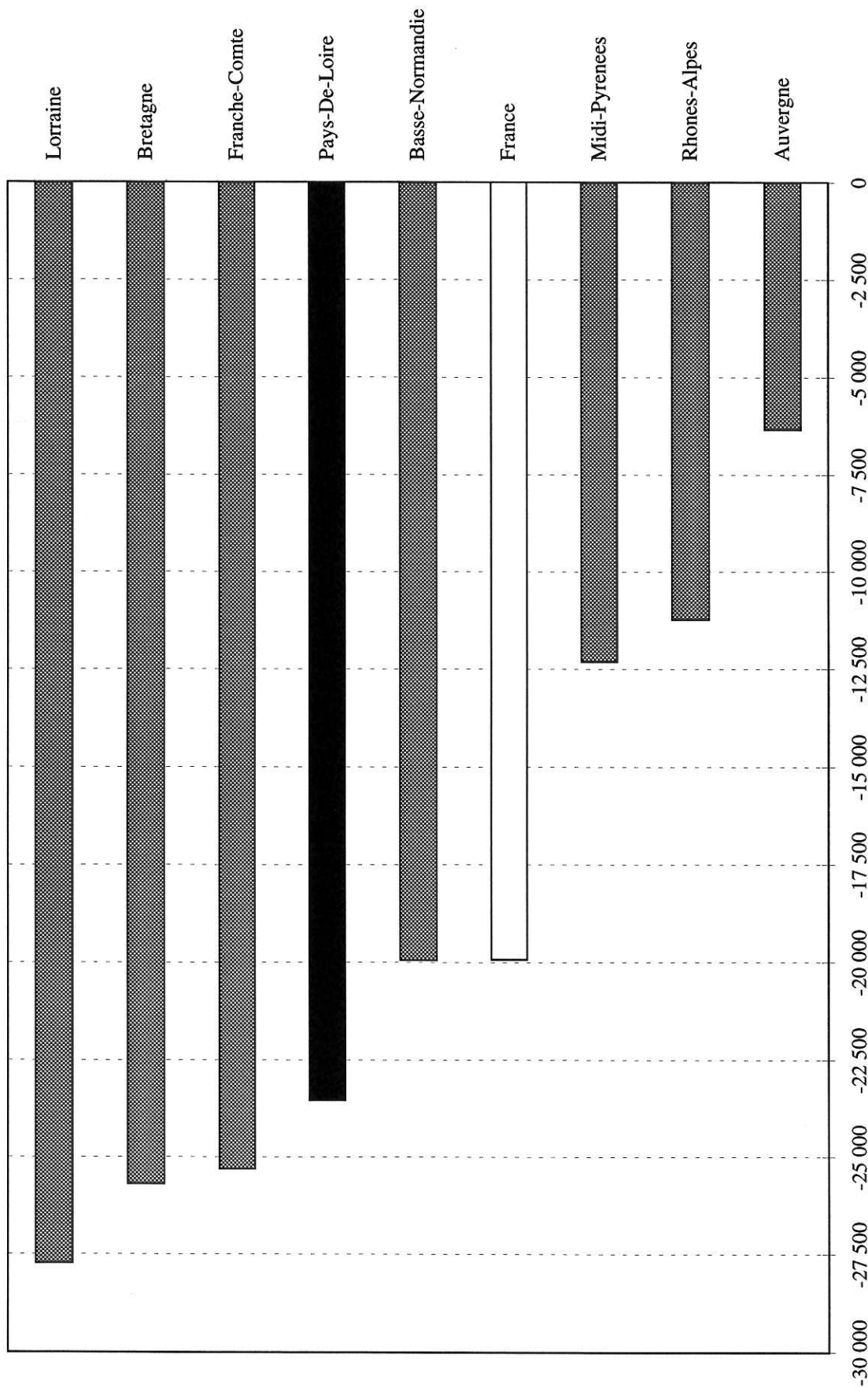
(En francs par exploitation)	Produit brut	EBE	Résultat d'exercice	Aides directes	Actif total
Basse-Normandie	523 605	230 122	142 683	59 124	1 156 477
Lorraine	977 502	456 150	244 199	126 335	2 140 364
Franche-Comté	646 818	298 310	169 591	87 149	1 493 510
Pays de la Loire	594 233	264 492	152 296	71 024	1 290 241
Bretagne	654 610	285 013	153 780	47 075	1 534 414
Midi-Pyrénées	331 949	164 766	106 262	50 926	1 280 038
Rhône-Alpes	388 578	183 433	107 017	53 768	1 149 484
Auvergne	393 889	203 428	129 556	78 491	1 087 495
France	579 495	264 298	151 659	73 985	1 378 127

Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

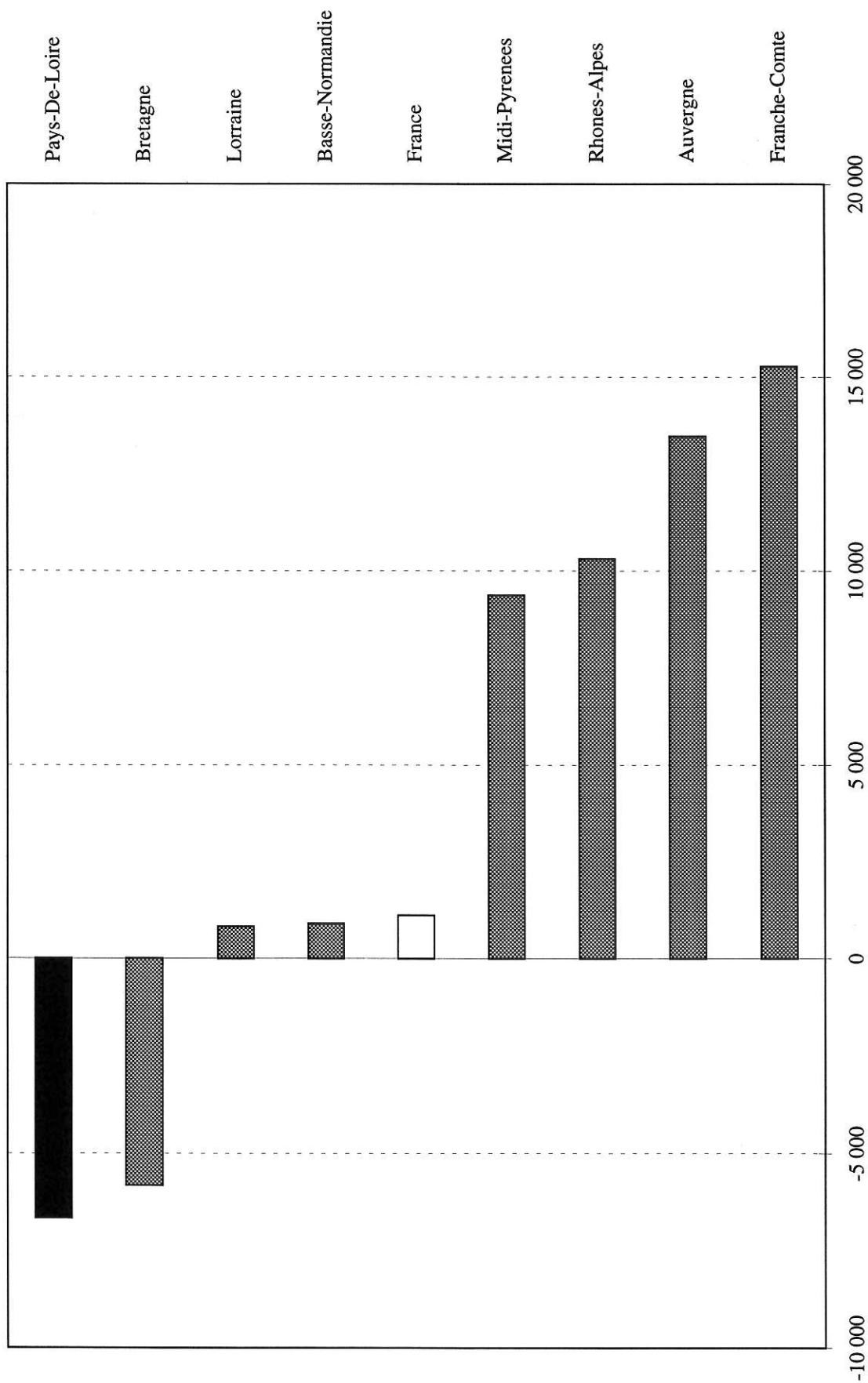
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H1A
(suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)**



**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H1C
(suppression des aides sur le maïs fourrage et les céréales intra-consommées)**

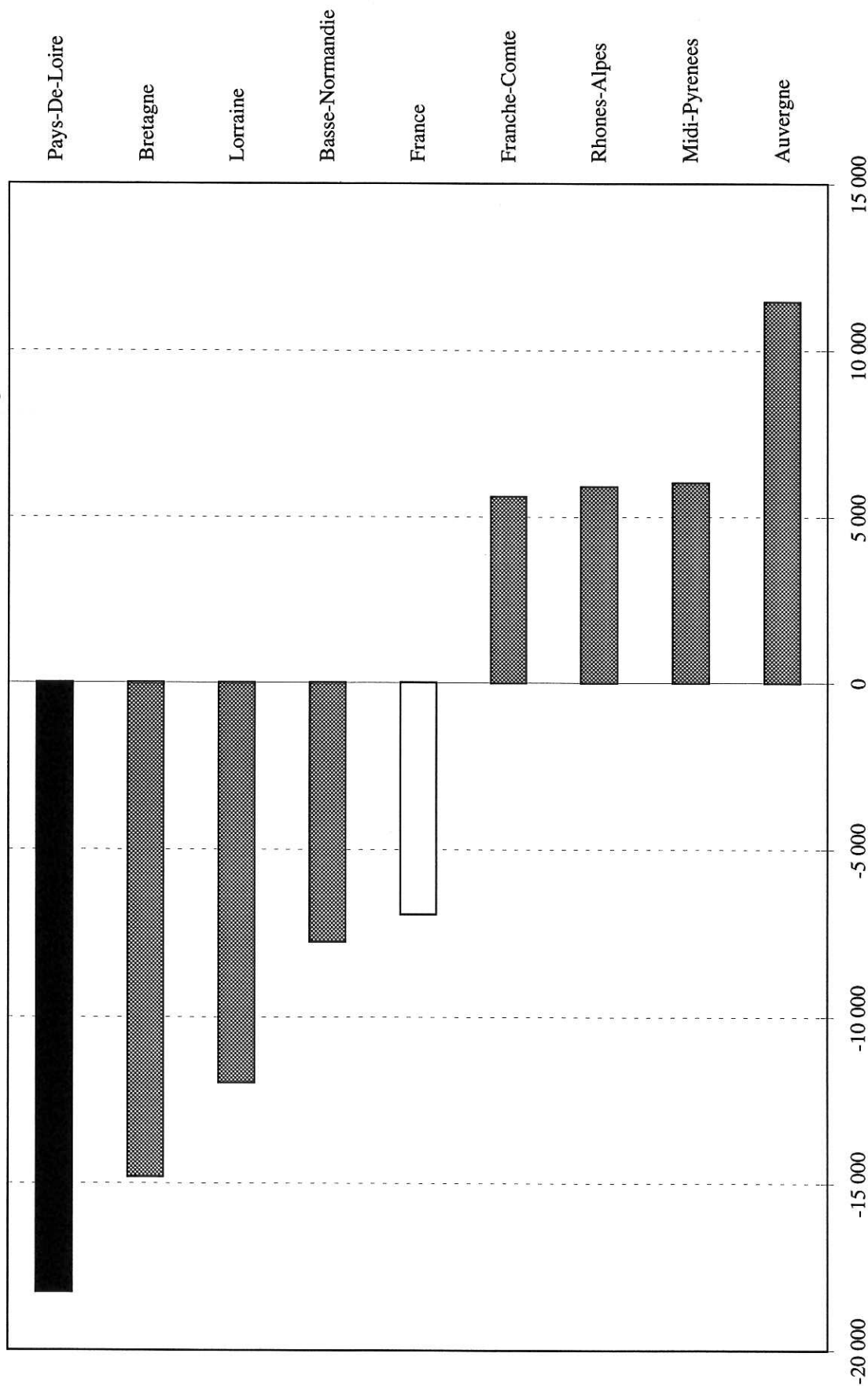


**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait Viande" / H2A
(baisse du prix du lait - aides à la vache laitière liées au chargement - maïs=SCOP)**

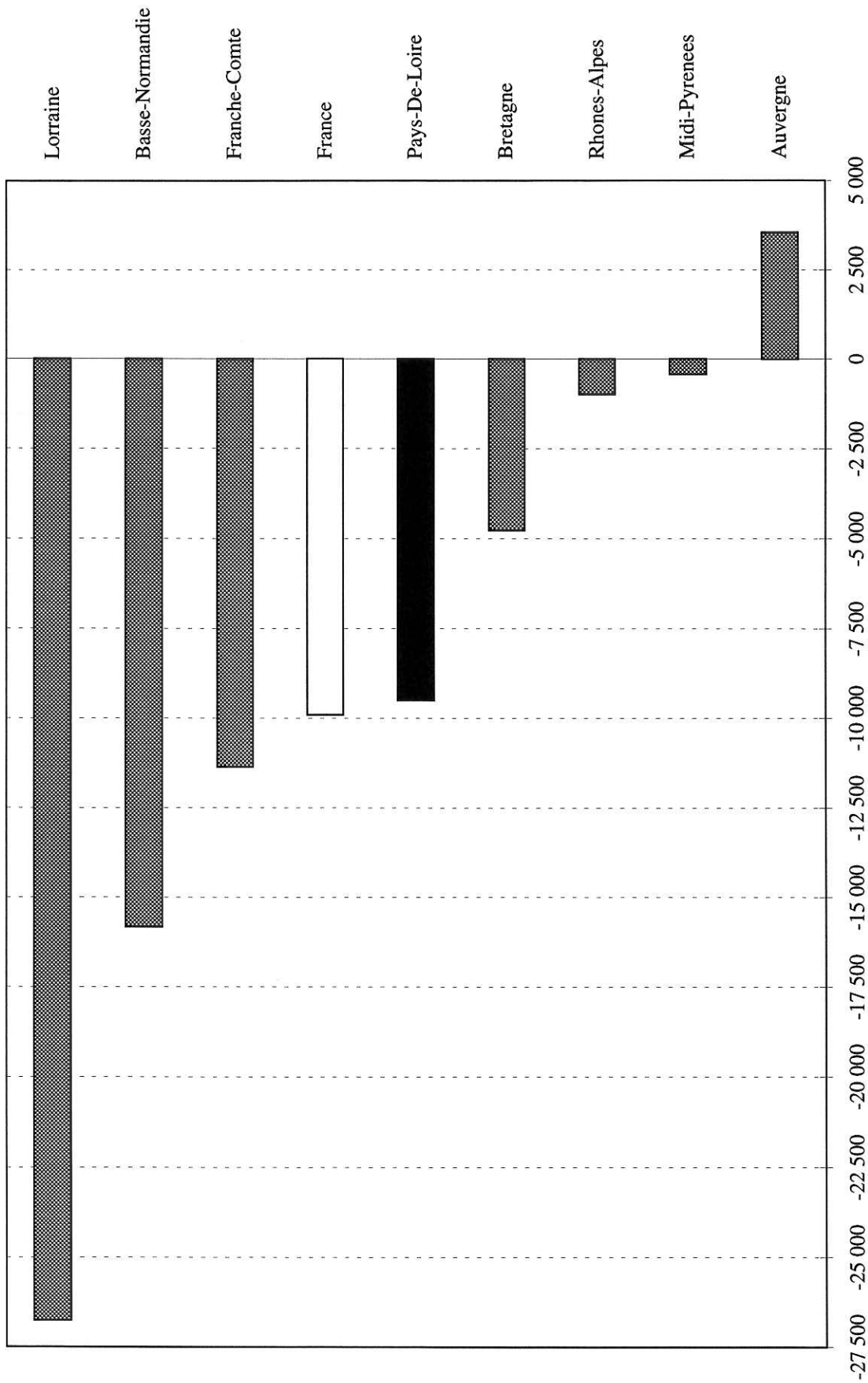


Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

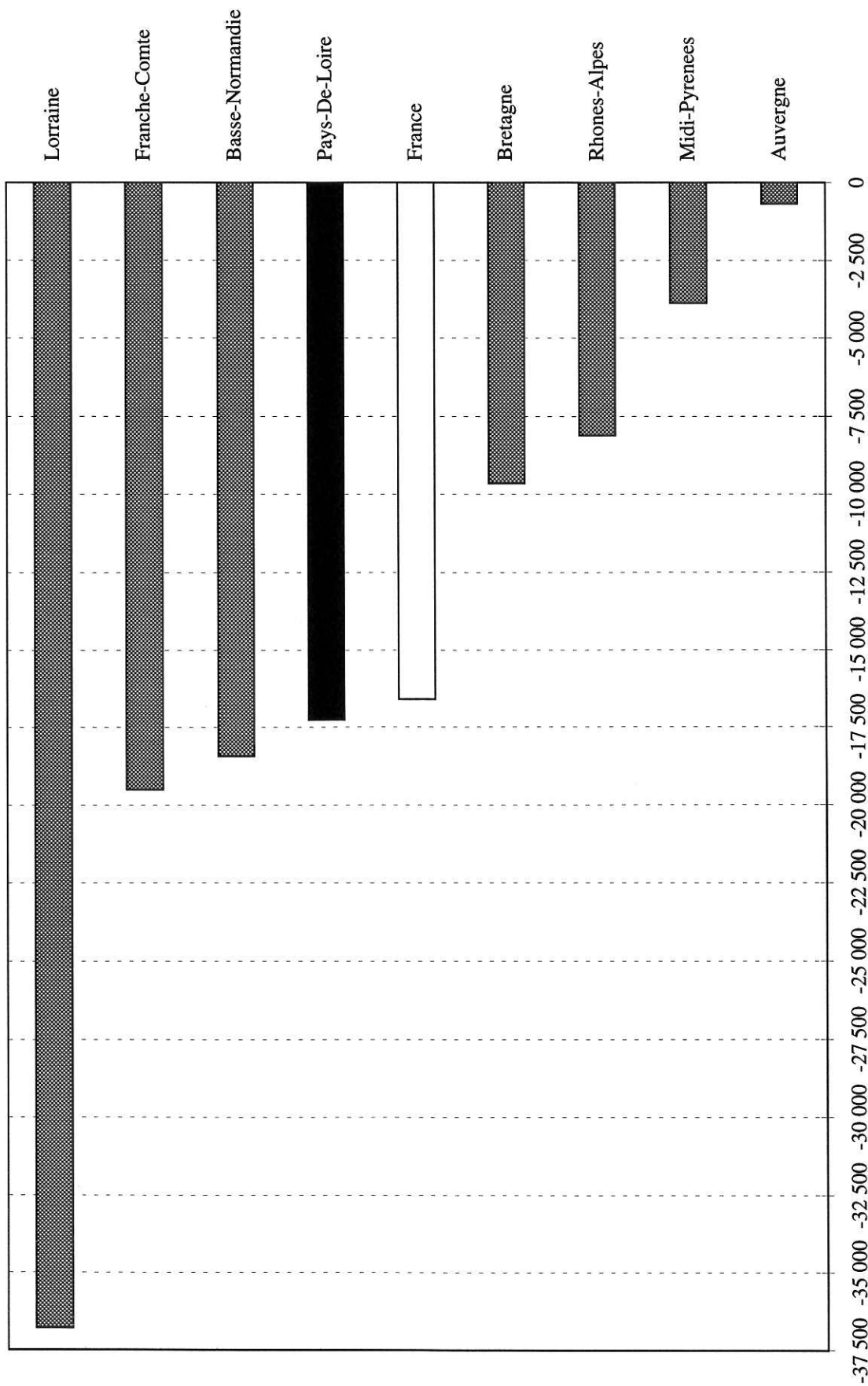
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H2B
(baisse du prix du lait - aides à la vache laitière liées au chargement - maïs=SFP)**



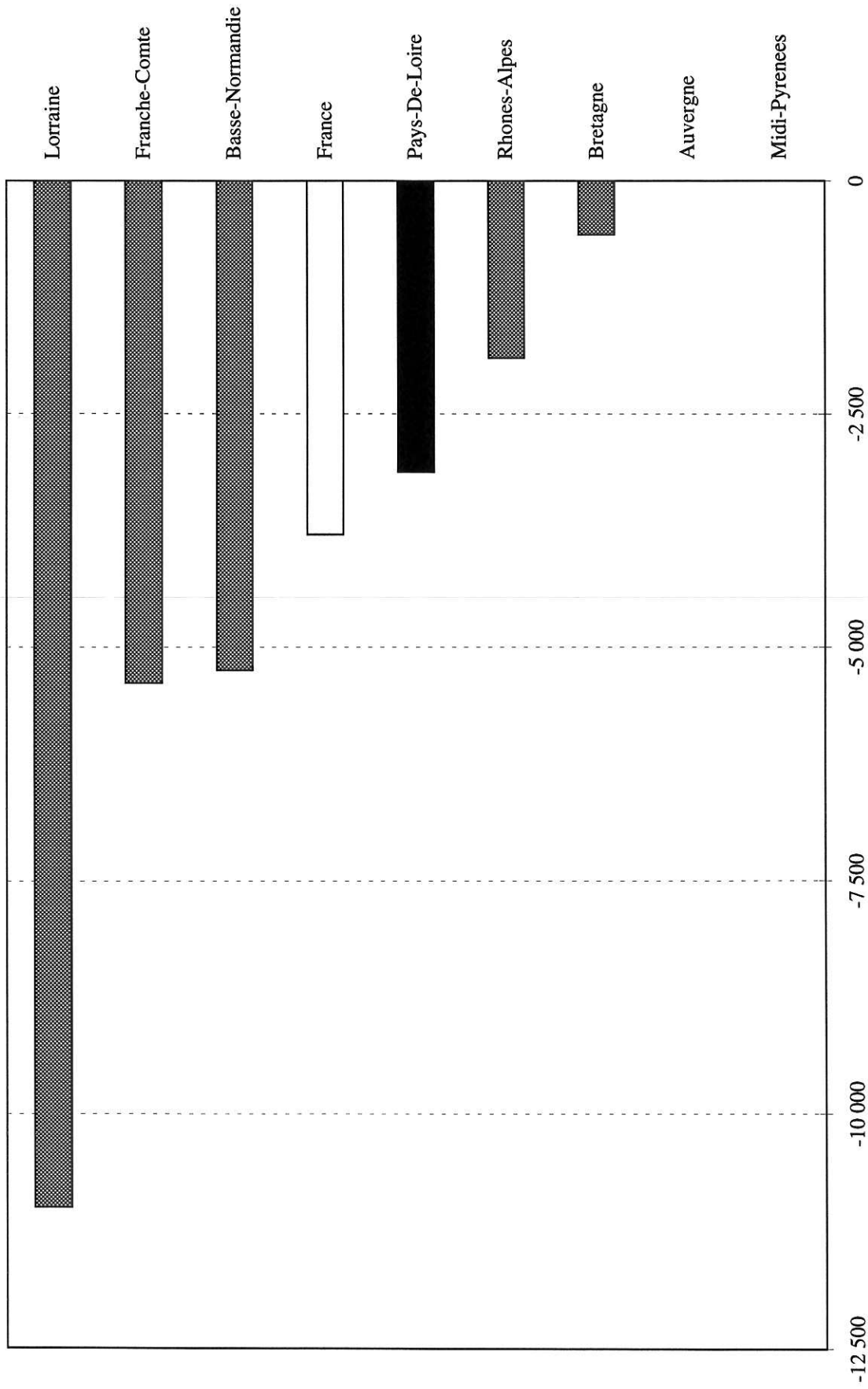
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H3A
(suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)**



**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H5A
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 50 000 F par UTA)**

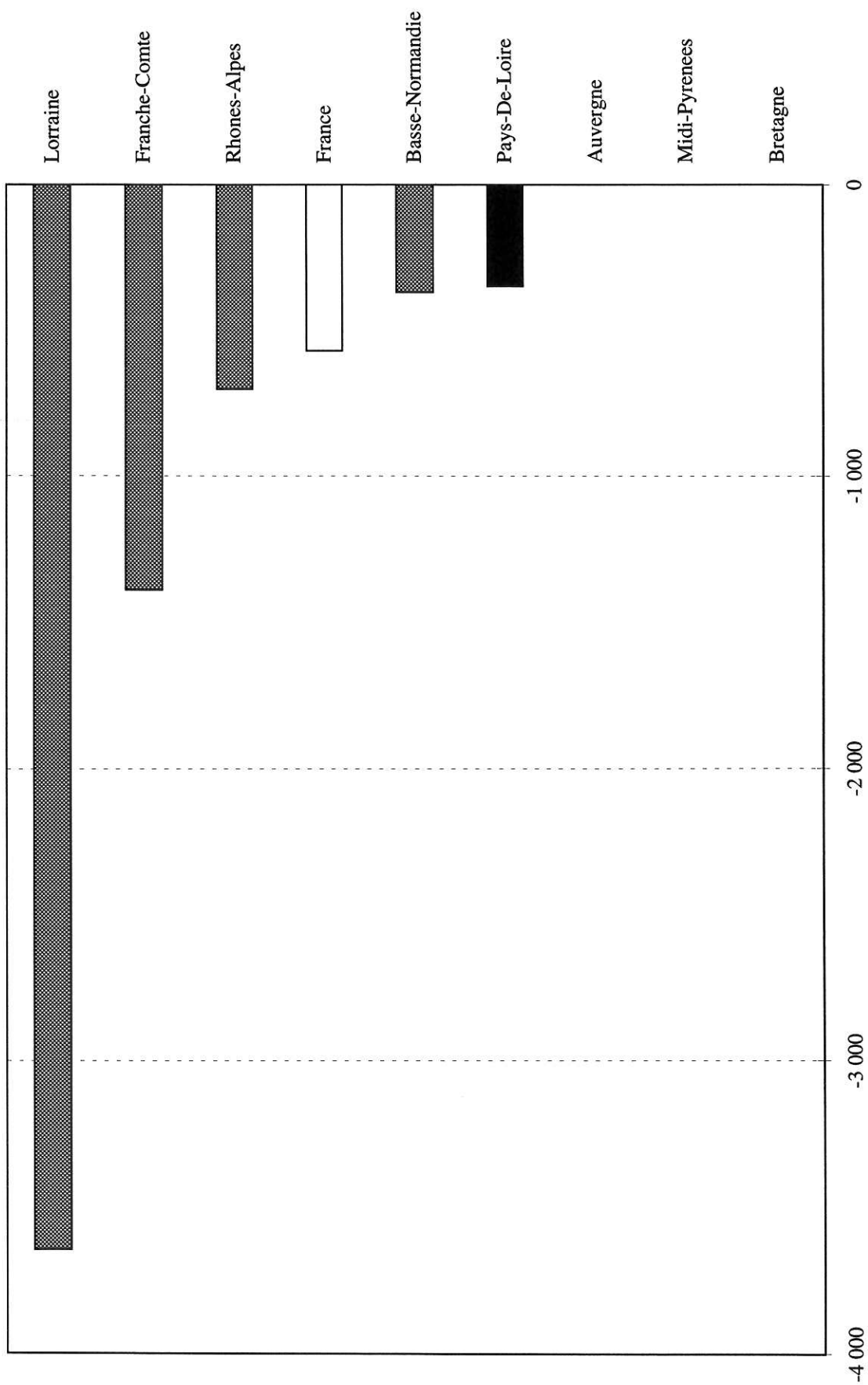


**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / HSB
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 100 000 F par UTA)**

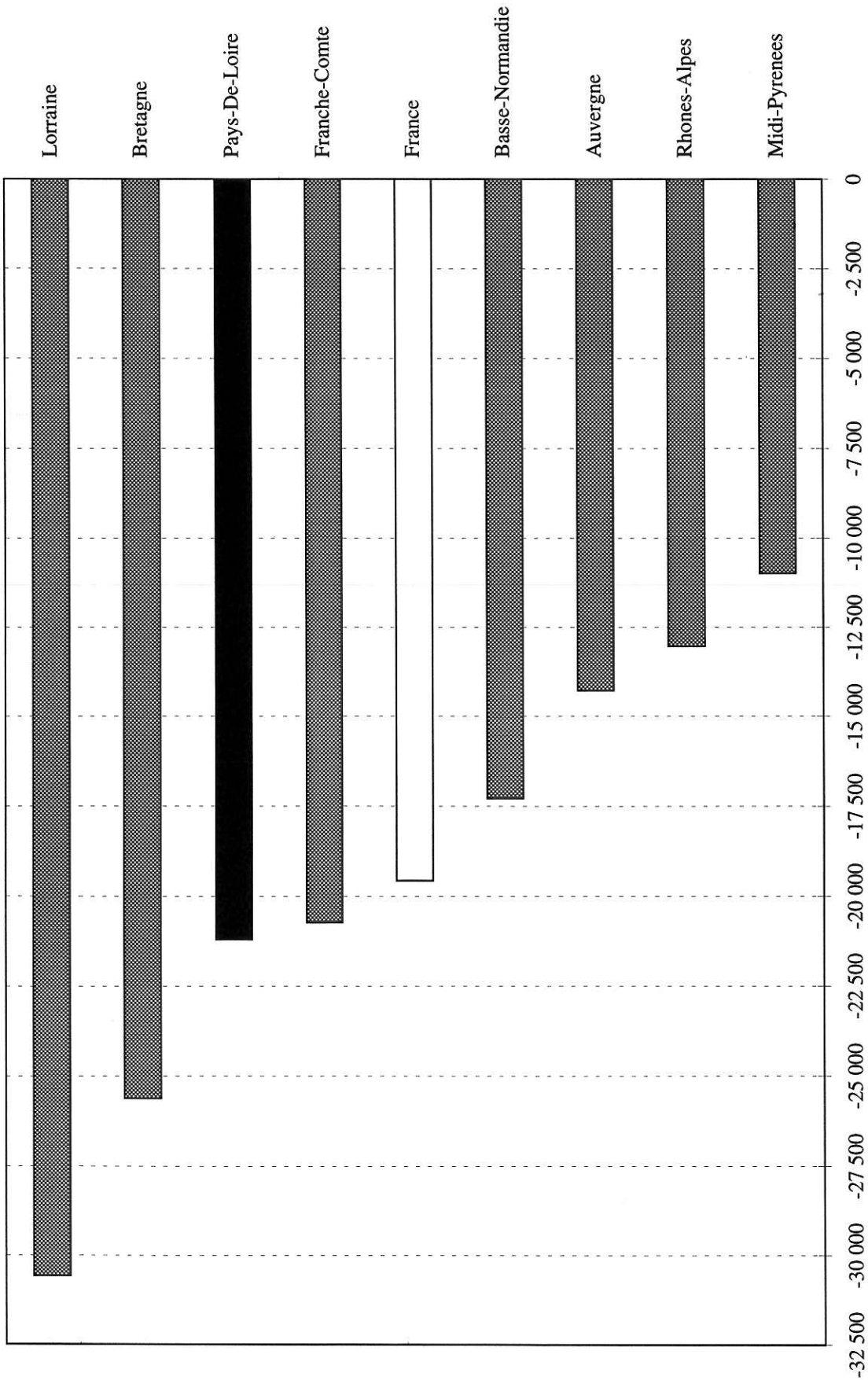


Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H5C
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 150 000 F par UTA)**

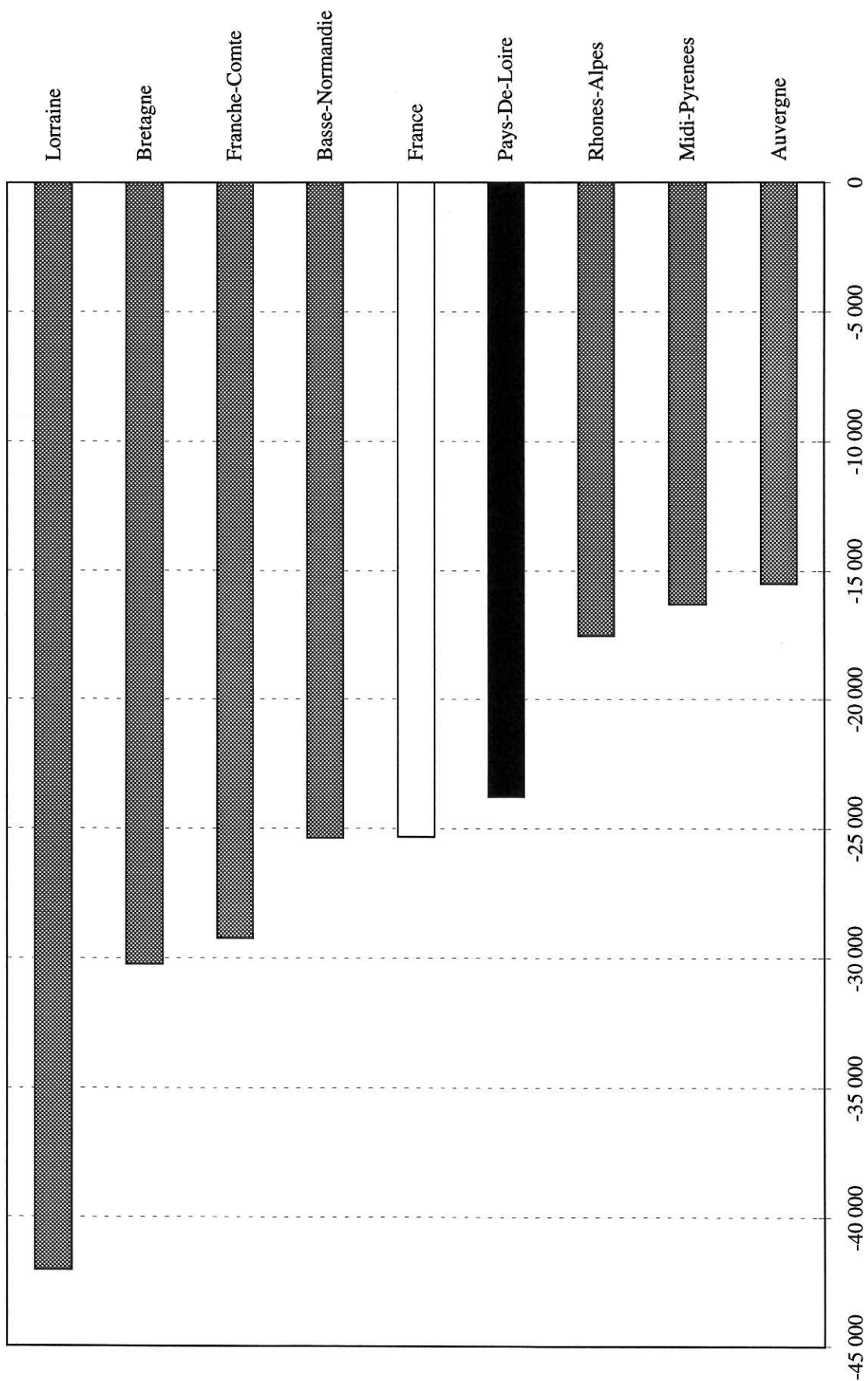


**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H6A
(baisse du prix de la viande bovine de 10 %)**



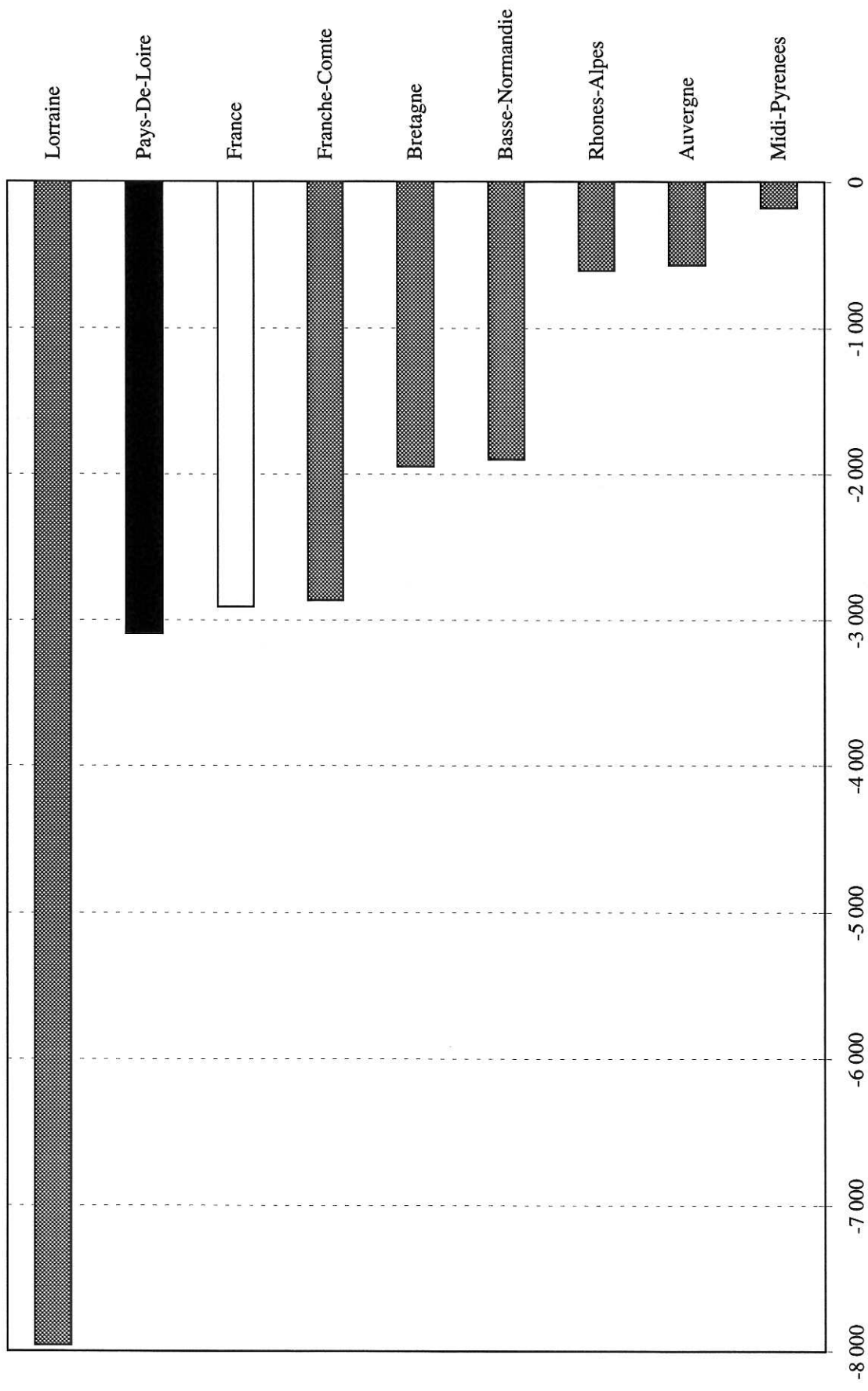
Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H6B
(baisse du prix du lait de 10 %)**



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Lait-Viande" / H6C
(baisse du prix des céréales de 10 %)**



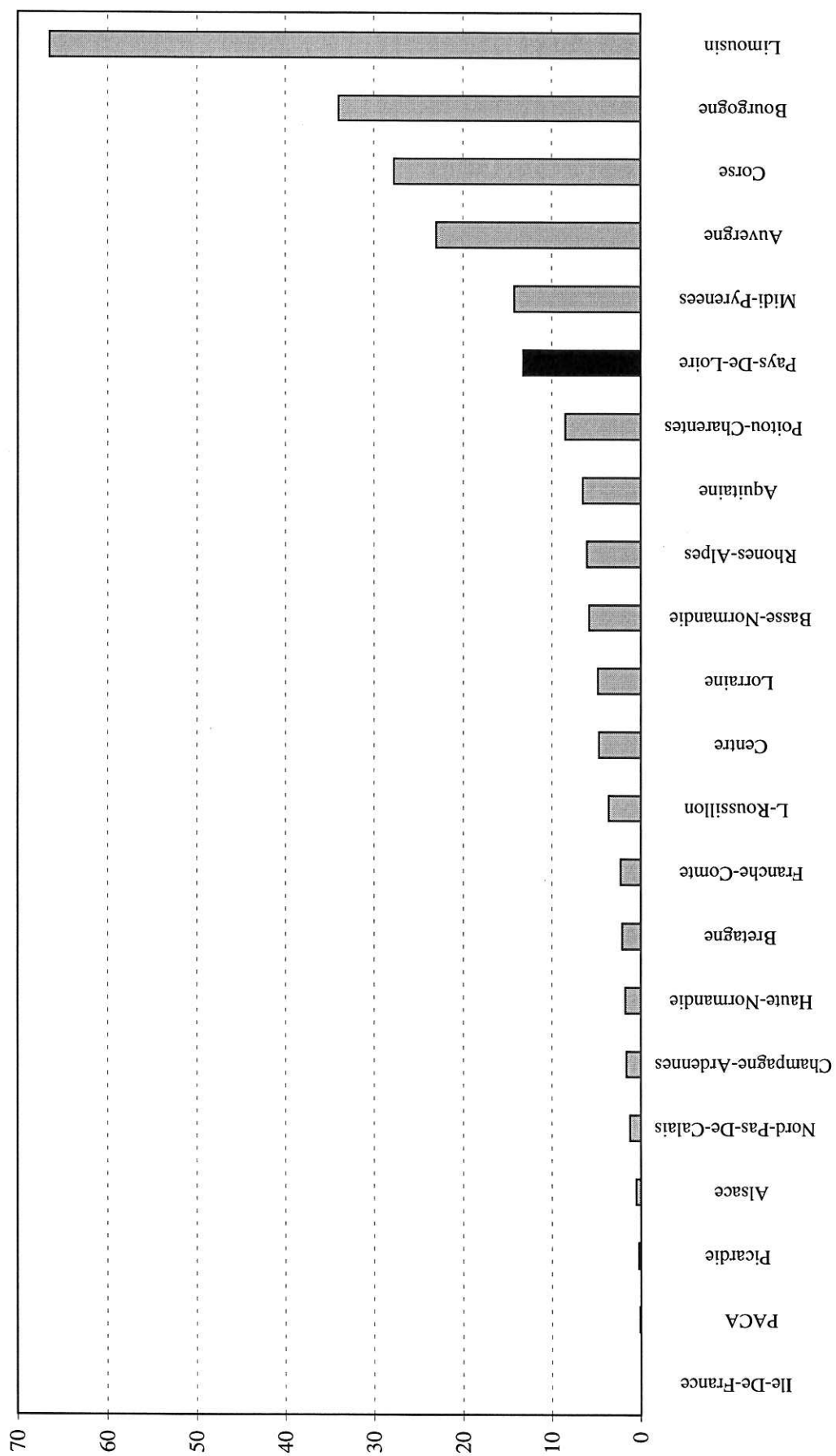
Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

PARTIE 3-4

LES EXPLOITATIONS "VIANDE BOVINE"

- Poids des exploitations "Viande Bovine" dans les régions	105
- Caractéristiques structurelles des exploitations réparties selon les régions	106
- Résultats économiques et aides directes des exploitations réparties selon les régions	107
- Suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage et en céréales intra-consommées	
↳ H1A (maïs fourrage uniquement)	108
↳ H1C (maïs fourrage et céréales intra-consommées)	109
- Suppression des primes aux bovins mâles et revalorisation des primes aux vaches allaitantes	
↳ H3A	110
- Plafonnement, par actif agricole, de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu (ESDR)	
↳ H5A (à 50 000 F par UTA)	111
↳ H5B (à 100 000 F par UTA)	112
↳ H5C (à 150 000 F par UTA)	113
- Baisse des prix de marchés de 10 %	
↳ H6A (viande bovine)	114
↳ H6C (céréales)	115

Le pourcentage d'exploitations en "Viande bovine"



Caractéristiques structurelles des exploitations "Viande Bovine"

(En moyenne par exploitation)	Nombre d'exploitation	SAU	SFP	Maïs fourrage	UGB herbivore	Vaches allaitantes	Chargement UGB /SFP
Bourgogne	6184	90	80	1,8	93	50	1,16
Pays de la Loire	4963	50	42	7,4	69	36	1,64
Poitou-Charentes	1993	60	49	6,7	71	42	1,45
Aquitaine	2203	39	34	2,0	43	31	1,26
Midi-Pyrénées	5157	56	46	0,9	62	42	1,35
Limousin	7683	67	61	2,5	70	46	1,15
Rhône-Alpes	1825	51	43	3,6	56	29	1,30
Auvergne	4593	82	76	1,2	82	48	1,08
France	39898	67	56	2,9	71	42	1,27

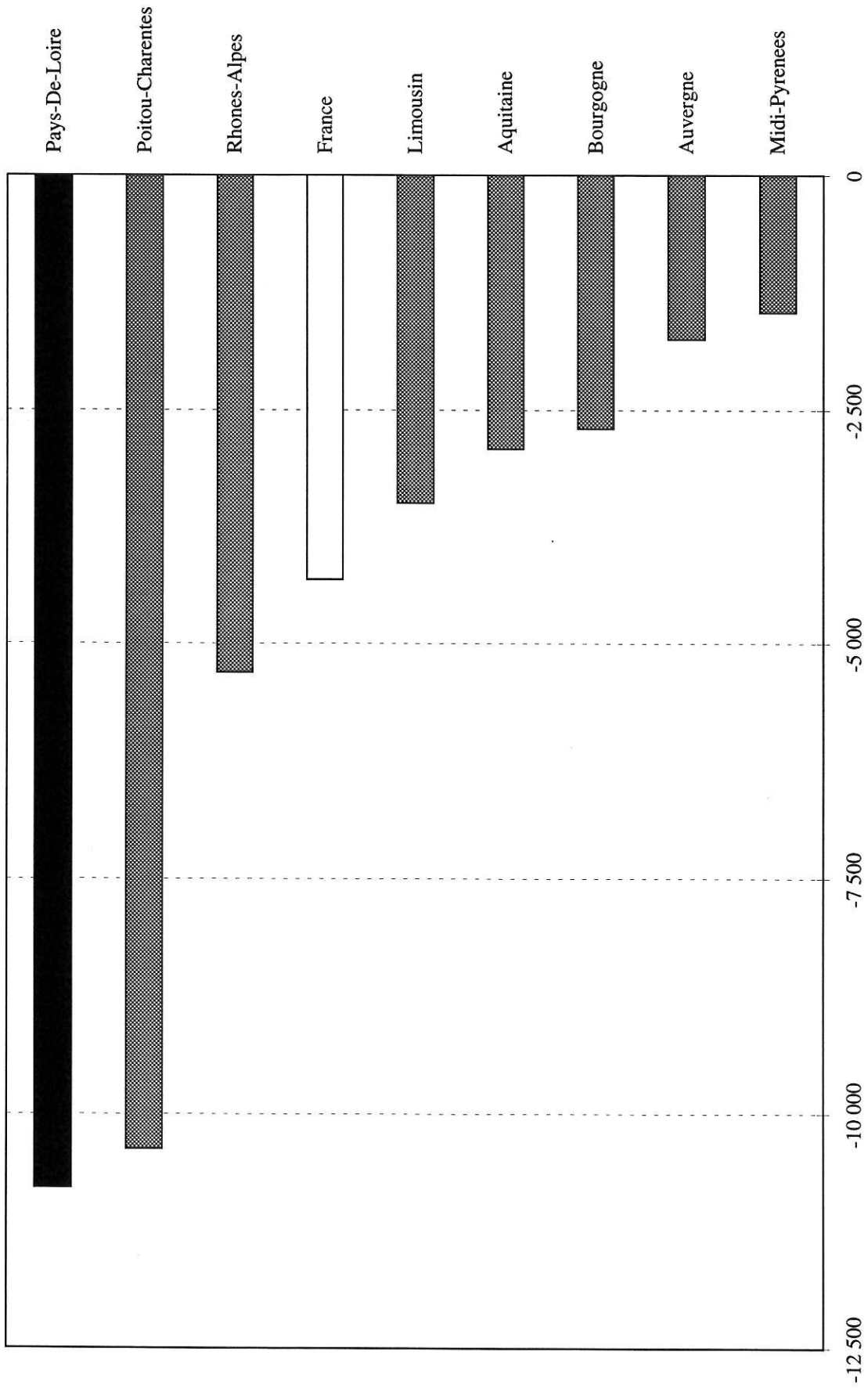
Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

Résultats, aides directes et actif des exploitations "Viande Bovine"

(En francs par exploitation)	Produit brut	EBE	Résultat d'exercice	Aides directes	Actif total
Bourgogne	512 702	250 424	152 619	139 428	1 580 318
Pays de la Loire	419 694	195 556	104 676	90 964	1 203 393
Poitou-Charentes	417 162	224 625	143 889	99 658	1 411 825
Aquitaine	255 302	129 167	77 857	66 991	977 679
Midi-Pyrénées	335 438	179 133	108 095	105 833	1 469 216
Limousin	395 246	216 310	144 566	108 115	1 440 191
Rhône-Alpes	367 783	197 338	127 623	100 570	1 065 952
Auvergne	450 107	255 625	168 189	134 602	1 740 486
France	406 452	211 194	131 778	109 365	1 414 676

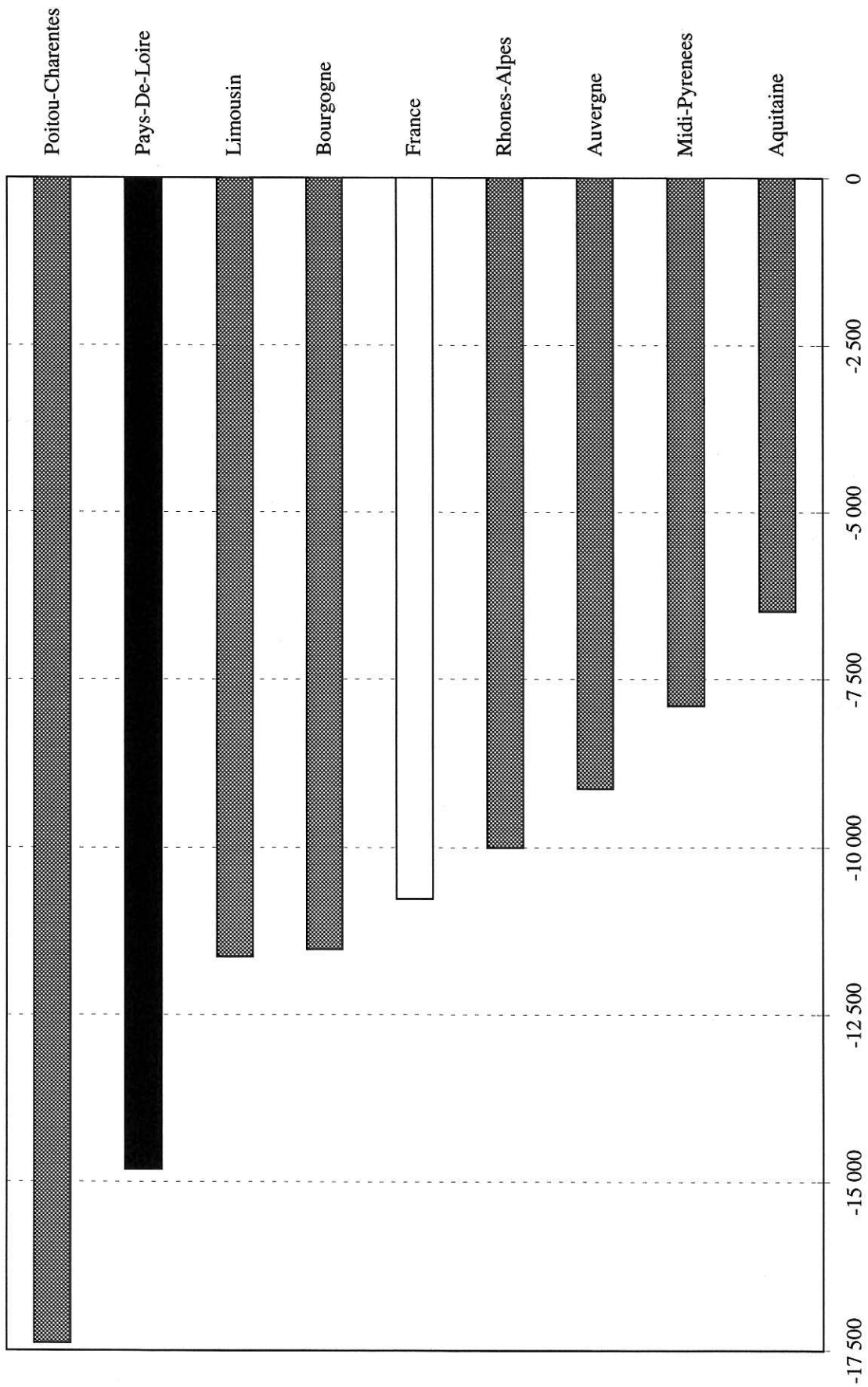
Sources : RICA France 1994 / Rosace Pays de la Loire / INRA de Nantes

**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H1A
(suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage)**

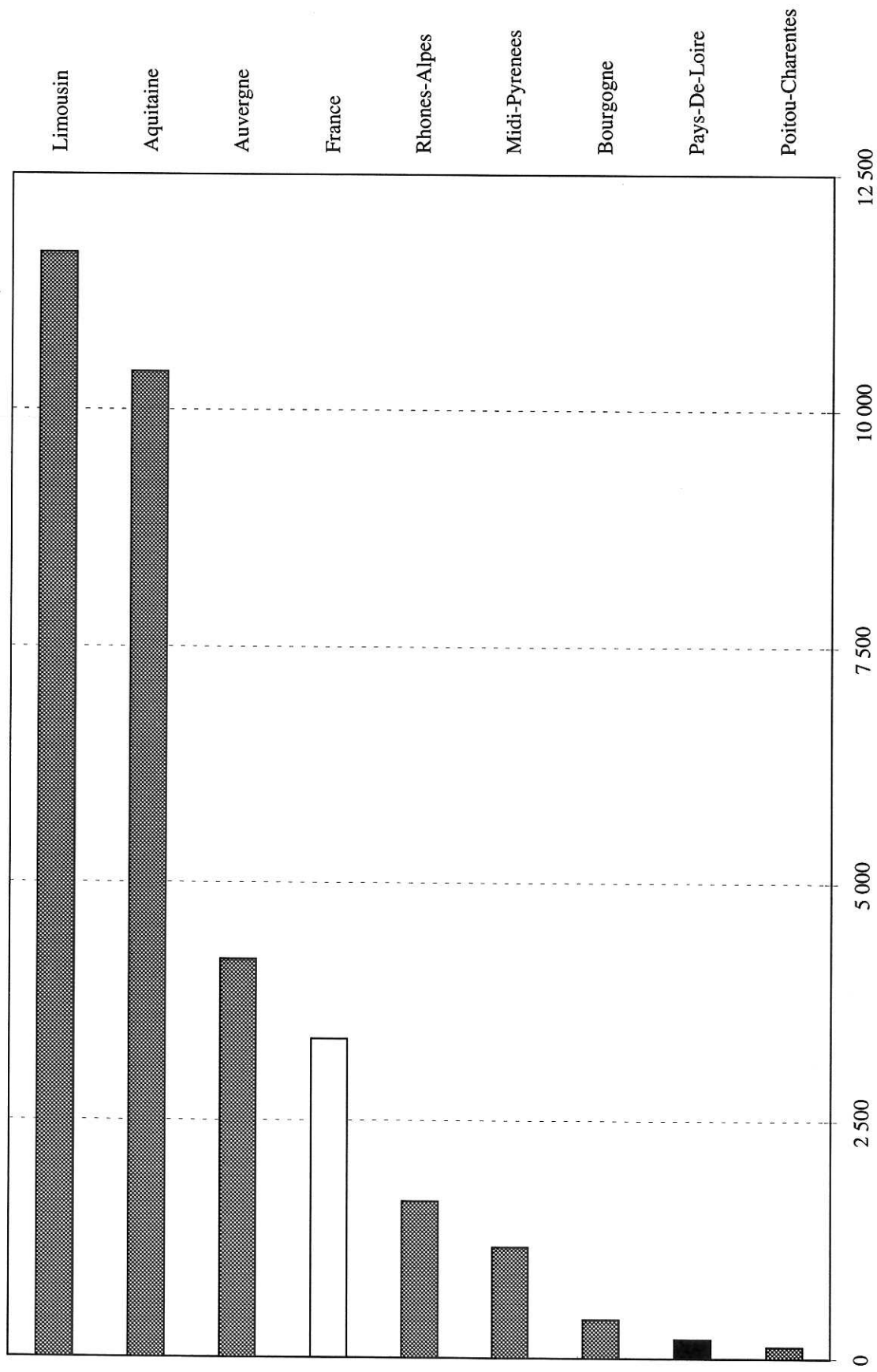


Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / HIC
(suppression des aides sur le maïs fourrage et les céréales intra-consommées)**

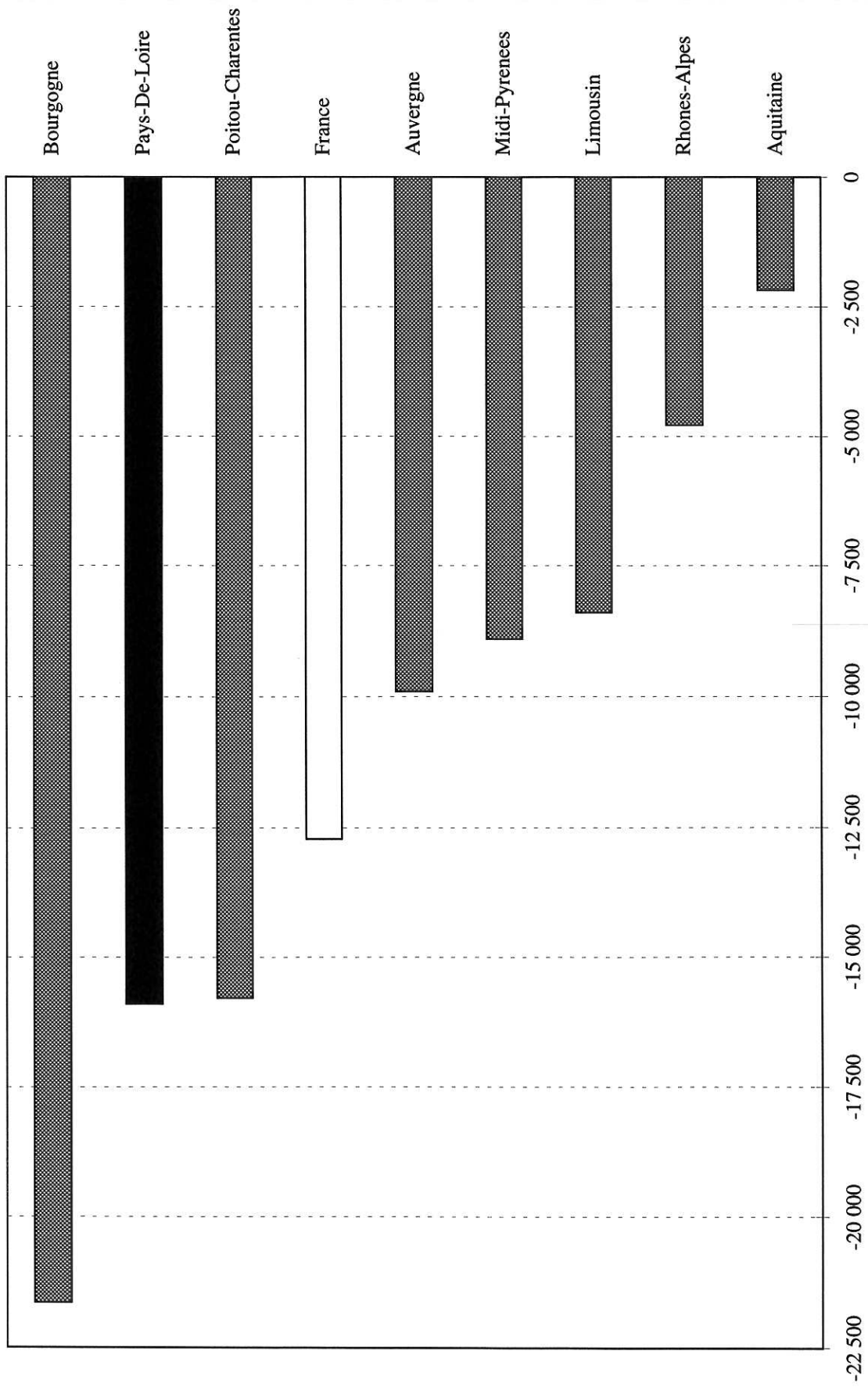


**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H3A
(suppression totale des PSBM et revalorisation des PMTVA)**

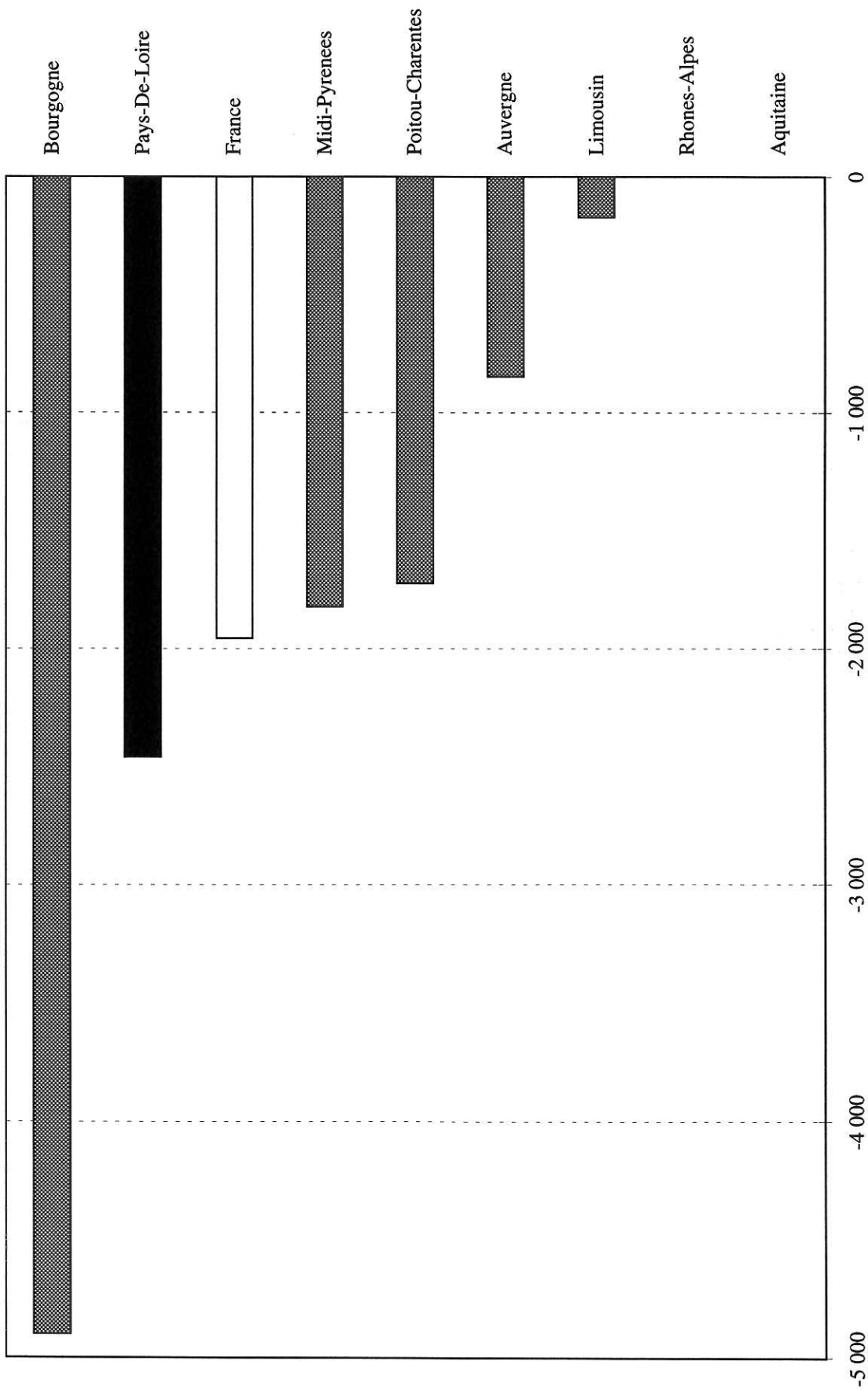


Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

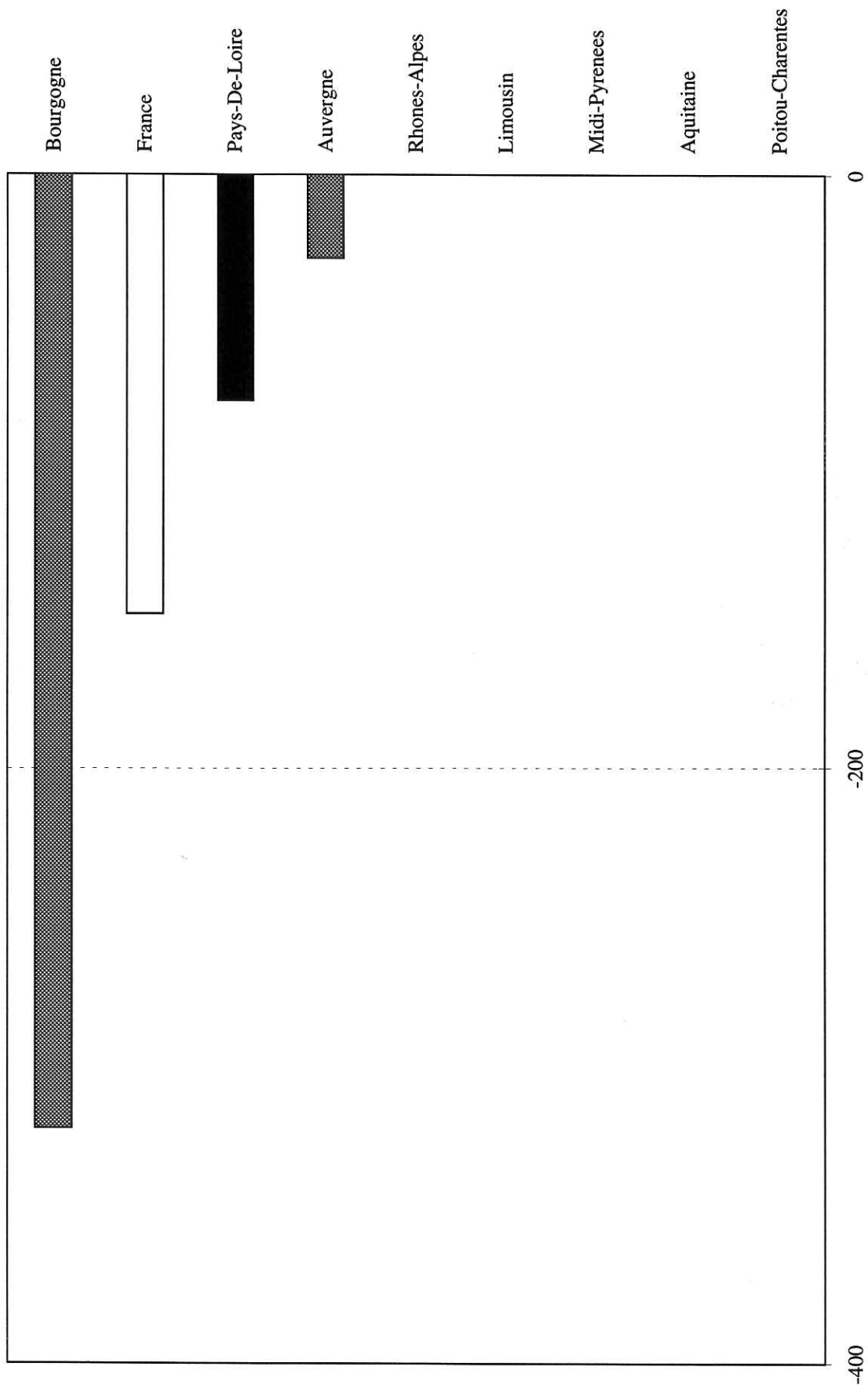
**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H5A
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 50 000 F par UTA)**



**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H5B
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 100 000 F par UTA)**



**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H5C
(plafonnement de l'Équivalent Soutien Direct au Revenu à 150 000 F par UTA)**

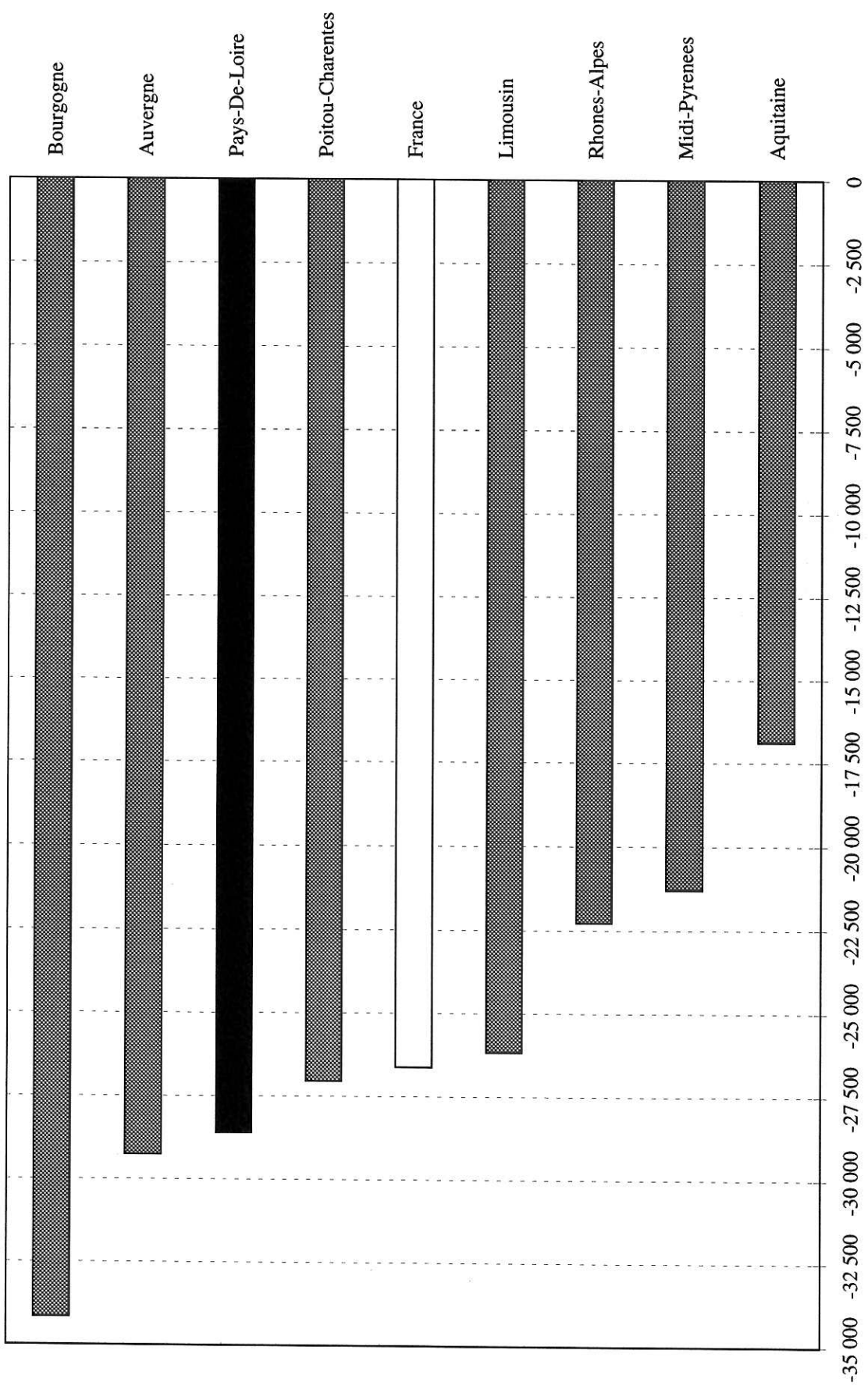


-400

-200

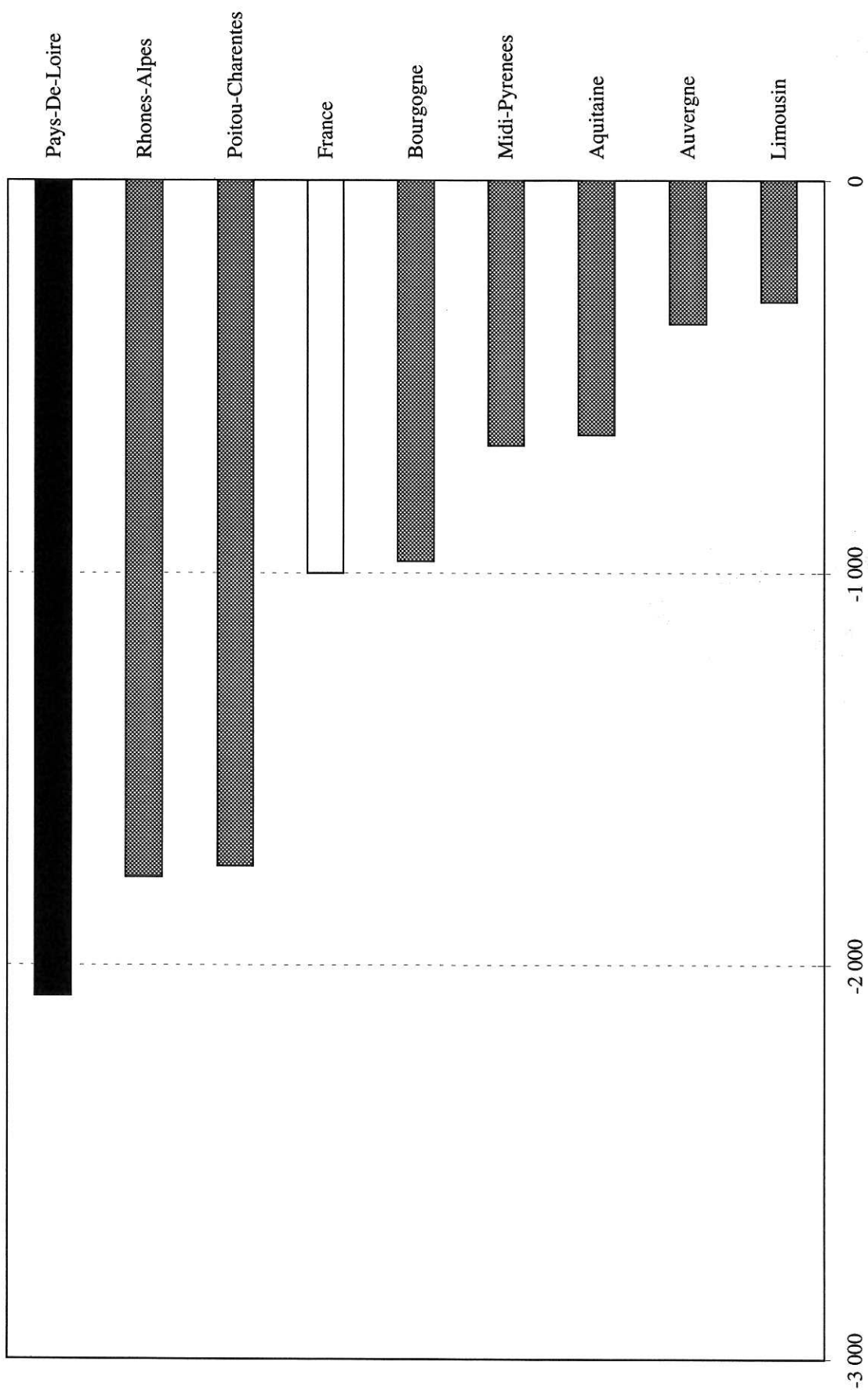
0

L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H6A
(baisse du prix de la viande bovine de 10 %)



Sources : RICA 1994 / Rosace Pays de Loire / INRA Nantes

**L'évolution du revenu moyen (en francs) des exploitations "Viande Bovine" / H6C
(baisse du prix des céréales de 10 %)**



QUELQUES REMARQUES POUR INTRODUIRE LE DÉBAT

GLOSSAIRE DES SIGLES

BIBLIOGRAPHIE

QUELQUES REMARQUES POUR INTRODUIRE LE DÉBAT

Les différents scénarios testés dans le cadre de cette étude n'ont d'intérêt que dans la mesure où ils permettent d'éclairer les décideurs professionnels et d'animer au sein des organisations professionnelles un débat sur les perspectives à donner aux soutiens publics à l'agriculture. En ne concernant qu'une part très restreinte des futurs possibles de la politique agricole, ces scénarios se doivent d'être complétés par des analyses plus fines et par la prise en considération des facultés d'adaptation des producteurs.

- L'hypothèse d'une suppression des aides sur les superficies en maïs fourrage (H1A) et sur les superficies en céréales intra-consommées (H1C) serait particulièrement dommageable pour les exploitations laitières et allaitantes des régions Pays de la Loire et Bretagne. Son impact serait, en revanche, très limité pour la plupart des exploitations allaitantes des bassins traditionnels, où les aides sur les superficies en prairies (prime à l'herbe) participent significativement à la formation du revenu.

- L'hypothèse d'une baisse du prix du lait de 15 %, compensée par l'attribution d'une aide directe à la vache laitière (H2), variable en fonction du niveau de chargement, pénaliserait principalement les régions du Grand-Ouest. En ayant une productivité laitière et un niveau d'intensification des superficies fourragères supérieurs à la plupart des autres régions françaises, le revenu moyen des exploitations "Lait-Spécialisé" de cette zone géographique diminuerait de plus de 20 000 francs par exploitation, alors que celui d'Auvergne progresserait de plus de 10 000 francs.

- L'hypothèse d'une suppression de la prime spéciale aux bovins mâles couplée à une revalorisation équivalente de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes contribuerait vraisemblablement au recul du développement d'une production de vaches allaitantes hors quota de primes. Cette mesure serait avantageuse pour les zones herbagères (Limousin, Auvergne, Midi-Pyrénées) où la vocation des troupeaux allaitants est l'exportation de brouards vers l'Italie et l'Espagne. Dans les régions où les bovins mâles occupent une place importante au regard du cheptel de vaches (Basse-Normandie, Bretagne, Lorraine, Pays de la Loire), cette option entraînerait, en revanche, des pertes substantielles de revenus.

- L'hypothèse d'un plafonnement des Équivalents Soutien Direct au Revenu (H5) pénaliserait surtout les régions céréalières où le montant des aides directes par exploitation est en moyenne supérieur à 150 000 francs. Un seuil de plafonnement à 150 000 francs par actif agricole ne pénaliserait que très peu la région Pays de la Loire, comme la majorité des autres régions où l'élevage est dominant. Un seuil à 50 000 francs par actif agricole entraînerait, par contre, un bouleversement important de la hiérarchie des revenus entre les exploitations agricoles et apparaît de ce fait difficilement applicable.

- La sensibilité des différentes régions françaises aux fluctuations de prix du lait, de la viande bovine et des céréales varie fortement en fonction des degrés de spécialisation. Une nouvelle baisse du prix de la viande bovine de 10 % affecterait durement les exploitations bovines de la région des Pays de la Loire, lesquelles ont déjà connu un recul de leur revenu entre 1994 et 1996.

GLOSSAIRE DES SIGLES

- CEE : Communauté Economique Européenne
- EBE : Excédent Brut d'Exploitation
- ESR : Économie et Sociologie Rurale
- FEOGA : Fonds Européen Orientation et de Garantie Agricole
- GATT : General Agreement on Tariff and Trade
- GEB : Groupes d'Études Bovines
- Ha : Hectare
- HE : "Herbivore"
- ICH : Indemnités Compensatoires de Handicaps
- INRA : Institut National de la Recherche Agronomique
- kF : Kilo Francs (1 000 Francs)
- MBS : Marge Brute Standard
- OCM : Organisation Commune de Marchés
- OTEX : Orientation Technico-Économique des Exploitations
- PAC : Politique Agricole Commune
- PB : Produit Brut
- RICA : Réseau d'Information Comptable Agricole
- SAU : Surface Agricole Utile
- SCEES : Service Central des Études Économiques et Statistiques
- SFP : Superficie Fourragère Principale
- UDE : Unité de Dimension Économique
- UGB : Unité de Gros Bétail
- UTA : Unité de Travail Annuelle

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- A.P.C.A., 1993** : La réforme de la politique agricole commune : les modalités d'application en France, in *Chambres d'Agriculture*, supplément au n° 821, 57 p.
- A.P.C.A., 1995** : Viande bovine, les marchés et l'adaptation des producteurs, in *Chambres d'Agriculture*, supplément au n° 837, Paris, octobre, 48 p.
- AGRA EUROPE, 1995** : Aides directes : chronique d'une réforme annoncée, in *Agra-presse hebdo n°2539*, novembre, Bruxelles, 2 p.
- ALLANSON P., 1993** : The impact of the modulation proposal in the Mac Sharry Plan for reform of the cereals regime, in *European Review of Agricultural Economics*, pp 99-109.
- BAZIN G, 1994** : Aides directes et disparités de revenus agricoles, in *Economie Rurale n° 220-221*, mars-juin, pp 192-196.
- BAZIN G, BLOGOWSKI A., BOYER P., 1996** : Réforme de la PAC et réduction des inégalités de revenu agricole, premiers effets en France, in *Economie Rurale n° 232*, mars-avril, pp 20-27.
- BLANCHET J., 1994** : Les primes compensatoires dans la nouvelle PAC, INRA - ESR Grignon, études économiques n°16, mars, 152 p.
- BLOGOWSKI A., BOYER P., 1993** : Les effets différenciés de la réforme de la PAC sur les revenus des agriculteurs, colloque SFER, Montpellier, 13 mai, 19 p.
- BLOGOWSKI A., HAIRY D., 1994** : Les effets de la réforme de la PAC sur les concours publics à l'agriculture, Académie d'Agriculture de France, Paris, janvier, 10 p.
- BLOGOWSKI A., BOYER P., 1993** : Les effets différenciés de la réforme de la PAC sur les revenus des agriculteurs. Colloque SFER, Montpellier, mai, 19 p.
- BLOGOWSKI A., BOYER P., RONSSIN B., 1995** : La réforme de la PAC : l'adaptation des exploitations de grandes cultures, in *Chambres d'Agriculture n°831*, APCA, Paris, mars, p. 17-24.
- BOURGEOIS L., 1995** : Le RICA : Une meilleure connaissance sur la diversité des exploitations agricoles, in *Chambres d'Agriculture n°831*, Paris, mars, pp 2-4.
- BOUTITIE E., 1993** : Les enjeux de la réforme de la PAC dans le secteur de la viande bovine, in *INRA - Productions Animales*, décembre, pp 358 - 362.
- BOYER P., 1996** : Qu'apporte la théorie économique à la compréhension de la réforme de la PAC, in *Notes et Études Économiques n° 1*, avril, Paris, pp 19-40.
- BOYER P., COLSON F., CHATELLIER V., 1995** : Les exploitations d'élevage bovin-viande en France au début de la nouvelle PAC, in *Actes et Communication n°13*, INRA, Paris, pp 129-148.
- BRINBAUM D., 1995** : La réforme de la PAC, deux ans après , in *Chambres d'Agriculture n°835*, APCA - Paris, juillet, 4 p.

- BUTAULT J.P., DESBROSSES B., 1993** : Situation économique des éleveurs de bovins et réforme de la PAC, compte rendu du colloque SFER les revenus agricoles, Montpellier, mai, 17 p.
- CARLES R., MILLET G., 1992** : Principaux effets de la réforme de la PAC sur les exploitations de grandes cultures, Convention INRA Grignon-DEPSE, Paris, Rapports d'étape 1-2-3-4-5.
- CAVAILHÈS J., 1993** : Entre réforme de la PAC et entretien du territoire : quelles perspectives économiques pour les systèmes d'élevage bovin extensifs ? in *INRA Productions animales*, décembre, pp 366-374.
- CAZALS., 1993** : Les grandes productions agricoles : perspectives et enjeux, in *Chambres d'Agriculture*, juin, compte rendu du colloque de l'APCA, Paris, 9 et 10 décembre 1992, 32 p.
- CEMAGREF, 1994** : Adaptation des exploitations productrices de viande bovine à la réforme de la PAC, rapport d'étude, convention CEMAGREF - Ministère de l'Agriculture (DPE), Clermont Ferrand, mai, 46 p.
- CHAMBRE D'AGRICULTURE, 1995** : Le guide de la décision 95 : analyses et commentaires sur les systèmes de production agricole de Loire Atlantique, Nantes, janvier, 187 p.
- CHOTTEAU P., GUESDON J. C., KEMPF M., 1995** : Vaches d'Europe : Lait et viande, aspects économiques, éd. economica "économie agricole et agro-alimentaire", Paris, 244 p.
- COLSON F., BORDES N., CHATELLIER V., 1994** : L'adaptation des exploitations bovines des Pays de Loire à la réforme de la PAC : enquête auprès de 700 éleveurs, INRA - LERECO, Nantes, colloque INRA "AIP - PAC", Paris, 7 - 8 décembre, 20 p.
- COLSON F., CHATELLIER V., DÉSARMÉNIEN D., DESBROSSES B., GIRODO., QUINQU M., 1993** : Les exploitations bovines des Pays de la Loire face à la réforme de la PAC, in *Actes et Communications n°10*, Journée d'études Grignon, INRA - ESR, 30 juin, pp 65 - 100.
- COLSON F., CHATELLIER V., 1992** : Les stratégies d'adaptation des exploitations bovines des Pays de la Loire face à la réforme de la PAC, INRA - LERECO, Nantes, juillet, 32 p.
- COLSON F., CHATELLIER V., 1993** : Les exploitations bovines françaises selon leur niveau de chargement : diagnostic et perspectives face à la réforme de la PAC, convention INRA Nantes - DPE, décembre. Tome 1 : document de synthèse - 112 p.; Tome 2 : définitions des termes, méthodes, résultats (annexe - 138 p.) ; Tome 3 : caractéristiques selon les systèmes techniques (annexe - 115 p.); Tome 4 : caractéristiques selon le degré de spécialisation et la zone géographique (annexe - 62 p.).
- COLSON F., CHATELLIER V., 1994** : L'évaluation des conséquences de la réforme de la PAC sur les exploitations bovines françaises : analyse des effets différenciés selon les niveaux de chargement, convention DPE - INRA - LERECO, Nantes, mai, rapport de synthèse 88 p.
- COLSON F., CHATELLIER V., 1995** : Les exploitations bovines françaises face à la réforme de la PAC : entre occupation du territoire et performance économique, in *Chambres d'Agriculture n°831*, Paris, mars, pp 25-37.
- COLSON F., CHATELLIER V., BOYER P., 1995** : Les exploitations d'élevage bovins-viande au début de la nouvelle PAC, in *Actes et Communications n°13*, Paris, INRA - ESR, décembre, 15 p.
- COLSON F., CHATELLIER V., ULMANN L., 1995** : Réforme de la PAC et répartition des paiements directs aux exploitations agricoles, in *Économie Rurale n°227*, juin, 11 p.
- COLSON F., CHATELLIER V., 1996** : Modulation des aides publiques et emploi en agriculture : scénarios pour l'agriculture française, in *Économie Rurale n°233*, juin-juillet, 10 p.

- COLSON F., CHATELLIER V., 1996** : Les aides directes aux exploitations agricoles françaises avant et après la réforme de la PAC, Communication au VIII^{ème} congrès EAAE, Edinburg, 3-7 Septembre, 15 p.
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, 1992** : La réforme de la PAC : propositions de la Commission et argumentaire, Bruxelles, janvier, 18 p.
- DELACHE X., 1989** : Les réformes de la PAC, bilan et perspectives pour la France, in *Problèmes économiques n° 2.192*, 26 septembre, pp 23-29.
- DESRIERS M., PEREL B., 1993** : Réforme PAC, des aides plus favorables à l'élevage qu'aux grandes cultures, in *Agreste Cahiers n°14*, juin, pp 3-15
- GUYOMARD, H., MAHÉ, L, 1994** : Les limites de la nouvelle instrumentation de la PAC, in *Actes et Communication n°12*, INRA, pp 284-306.
- HAIRY D., DE LA VILLOSOYE J., 1994** : Les concours publics à l'agriculture : une nouvelle approche, bilan 1991 et projections à 1996, in *Agreste Analyses et études n°28*, juillet, Ministère de l'Agriculture, Paris, 111 p.
- HASSAN D, LEGAGNEUX B, LHERMITE M., VIGNAU L, 1996** : Les effets de la réforme de la PAC sur le revenu des éleveurs spécialisés en viande bovine de Midi-Pyrénées, in *Economie Rurale n° 232*, mars-avril, pp 27-34.
- HENRY M., SIMIER J.P., 1996** : Effets de la réforme de la PAC sur le revenu agricole breton : bilan des soutiens européens, CRA, Rennes, avril 1996, 66 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994** : Scénarios d'adaptation des systèmes d'exploitation à dominante viande bovine, Paris, octobre, 108 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994** : En dix ans de régime des quotas : mutation profonde de la filière européenne, in *Le dossier du GEB n°230*, Paris, octobre, 12 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994** : Le troupeau allaitant dans l'union européenne après 10 ans de quotas laitiers, in *Le dossier du GEB n°231*, Paris, novembre, 7 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1994** : Scénarios d'adaptation des systèmes d'exploitation à dominante viande bovine, Paris, octobre, 108 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1995** : Impact de la réforme de la PAC sur les systèmes d'élevage, in *Dossier du GEB n°237-238*, mai-juin, Paris, 54 p.
- INSTITUT DE L'ÉLEVAGE, 1995** : Lait et viande bovine en 1994 : perspectives 1995, in *Le dossier du GEB filières*, numéro spécial 234, Paris, février, 133 p.
- KROLL J.C., 1990** : Agriculture : changer de Politique, Paris, édition Syros, Collection Alternatives Économiques, 192 p.
- LE MOGUÉDEC, G, 1995** : . Modèle d'offre agricole et politique agricole commune : étude d'un plafonnement des aides directes, INRA, Grignon, 31 p.
- LEHMANN, B., POPP, H. W. , STUCKI, E, 1992** : Direct payments in agricultural and régional policies. 30 th EAAE Seminar, Switzerland, 11-13 november.
- OCDE, 1995** : Réforme PAC : nouvelles orientations. Le rôle des paiements directs au revenu, Paris, 150 p.
- S.F.E.R. 1994** : Les revenus agricoles : efficacité, équité, stabilité, in *Économie Rurale n°220 - 221*, mars - juin, 223 p.